

Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul de La Motte Tilly (Aube)

L'histoire, le contexte, les hommes et la sauvegarde



Jean-Marie HUBERT

Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul de La Motte Tilly (Aube)

L'histoire, le contexte, les hommes et la sauvegarde

L'intégralité des recettes de la vente de ce livre,
écrit à compte d'auteur seront reversées
à La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français
en mémoire de la Marquise Aliette de Maillé de La Tour Landry
dont les actions pour la sauvegarde de notre patrimoine nous ont inspiré



Jean-Marie HUBERT

C'est dans l'ombre, mais aussi dans la lumière du château et des seigneurs
de La MOTTE TILLY, que s'écrit l'histoire de l'église
Saint-Pierre et Saint-Paul.

Dans son village aussi, avec des maisons témoins d'un passé seigneurial
et avec leurs habitants, qui ont fait de la sauvegarde du Patrimoine un
engagement pour que la transmission aux générations futures
soit prise en compte comme un devoir.

C'est ainsi que, pour que la mémoire demeure et que chacun porte une
part de sa mission de sauvegarde et de transmission que ce livre à compte
d'auteur trouve sa légitimité.

Jean-Marie HUBERT
Président

Valorisation et Défense du Patrimoine de La Motte Tilly et du Nogentais
et Association Festival de La Motte Tilly.

Presbytère de La Motte Tilly
10400 La Motte Tilly
Aube
lamottetilly@gmail.com

Valorisation et Défense du
Patrimoine
de la Motte Tilly & du Nogentais

Festival d'été 
Château de La Motte Tilly





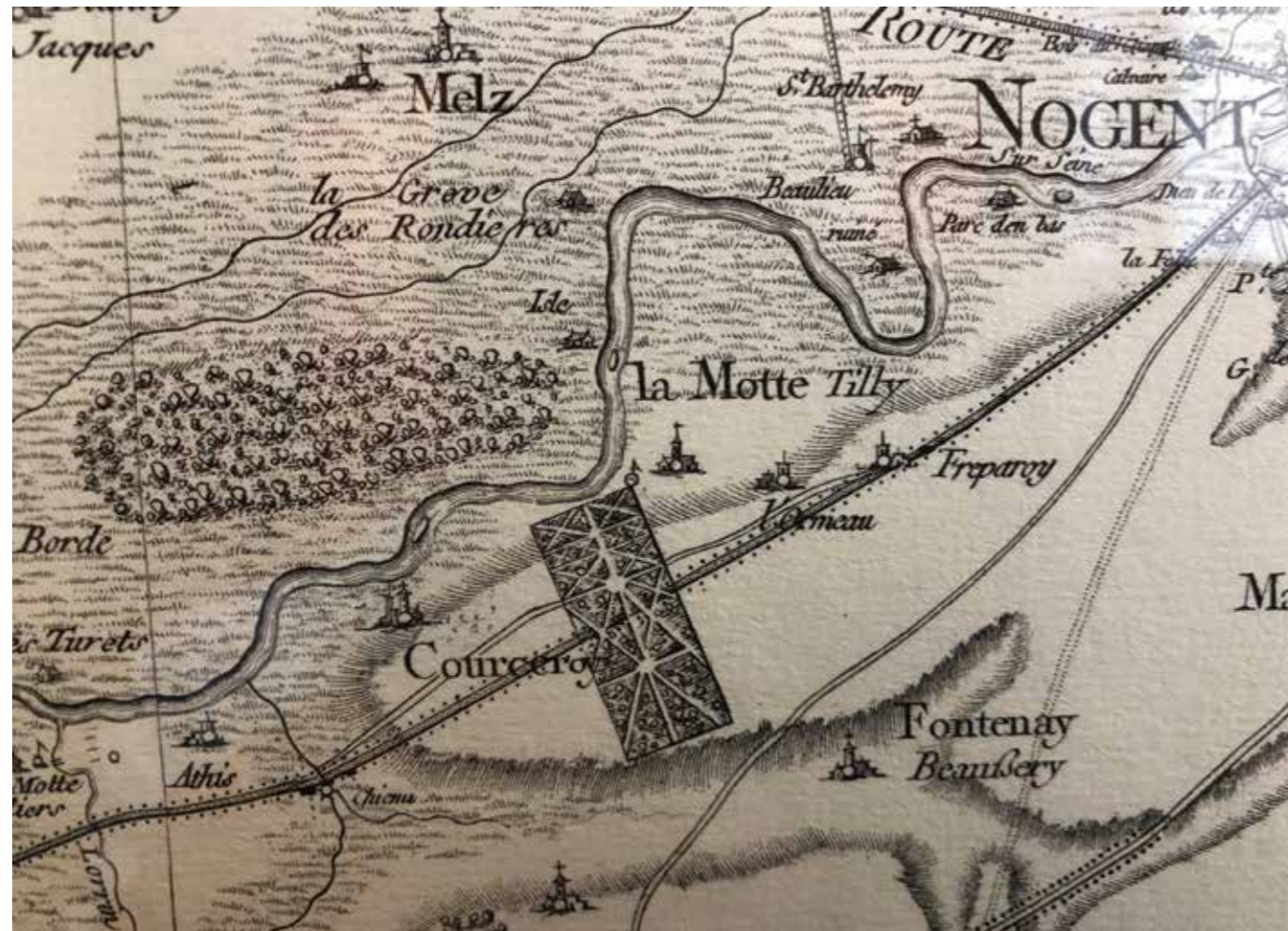
PRÉFACE



Le château de La Motte Tilly, témoin vivant d'un XVIII^e siècle, celui des lumières, a toujours focalisé l'attention sur ce petit village de l'Aube. Dès lors, l'église Saint-Pierre et Saint-Paul a, comme le village, toujours vécu dans l'ombre de son prestigieux château mais en bénéficiant de sa lumière et de celle de ses nobles occupants, au fil des siècles. Cet ouvrage est donc un coup de projecteur sur une église dont l'histoire et le destin, qui a failli être fatal, méritait une mise en lumière. Rien n'est plus précieux et en même temps rien n'est plus fragile que le patrimoine.

CHAPITRE 1 - LE CONTEXTE

L'histoire de notre église, comme mentionné plus haut, ne peut être dissociée de l'histoire du village, de celle de l'ancien château féodal, du château actuel, des hommes et des femmes qui y vivent ou y ont vécu et de l'Histoire tout court.



LE VILLAGE DE LA MOTTE TILLY

La terre de La Motte Tilly a appartenu à Pierre des Essarts, grand trésorier de France qui fut décapité sur la place des halles pour exactions en juillet 1413, puis pendu au gibet de Montfaucon.

Cette seigneurie appartenait dès 1470 à Jean Raguier (1445-1504) de la célèbre famille Raguier. Son épouse Marie (alias Marguerite) de Beauvarlet 27e Vidamesse de Châlon (Wikipedia).

C'est sans doute elle qui donna son nom à la chapelle éponyme de l'église de La Motte Tilly.



Le village de La Motte Tilly est connu depuis le IX^e siècle.

« Tillicum » aurait pour origine les tilleuls nombreux dans cette vallée de la Seine.

En 1366, est mentionnée une motte féodale « Mota Tilliaci ».

Selon certains historiens, la présence de plusieurs passages à gué pourrait expliquer la construction de cette motte castrale à vocation de péage.

Claude Haton, prêtre guerrier défenseur de Provins (1435 - 1605), dans ses Mémoires évoque le gué Boudard entre les villages de Melz et de La Motte Tilly, proche du château.



C'est là qu'en 1568, en pleine guerre de religions, traverse le prince de Condé et sa suite avant d'aller passer la nuit au château. Depuis 1456, La Motte Tilly a toujours été un fief relevant directement du Roi.

Ceci explique la présence de nobles familles, riches et puissantes, à la tête de la seigneurie.

La famille de Noailles qui érigea le château fort en fut le brillant exemple.



Notre église bénéficiera de cette proximité.

Si elle n'a pas les richesses d'une église de Pont sur Seine, elle renferme cependant un certain nombre d'éléments qui confirme la présence à La Motte Tilly, un trésor patrimonial exceptionnel en regard de la taille et de la discrétion de la commune.



Ce charmant petit village, au carrefour de l'Aube, de la Seine et Marne et de l'Yonne, en pleine campagne est un havre de paix, à moins d'une heure de train de Paris. C'est mon village d'adoption depuis plus de trois décennies et son histoire me passionne.

En effet, dès 1986, à la mort de l'Abbé Mazué, je me suis attaché à en restaurer le presbytère en consacrant chacune des 30 années passées à restaurer chaque tranche de ce bâtiment, dont le corps principal date du XVIII^e.

Construit en 1725, c'était vraisemblablement à l'origine une demeure seigneuriale, comme en témoignent

la stature de la construction, les aménagements nobles et les boiseries d'époque qui ont survécu grâce au fait que cette maison a toujours été habitée.

Sans doute a-t-il été construit par la famille de NOAILLES, derniers propriétaires du château médiéval de La Motte Tilly, maintenant disparu.

Les corps de métiers ayant participé à la construction étaient sans doute les mêmes que ceux ayant réalisé le nouveau château en 1754, compte tenu des nombreuses similitudes évidentes.

Même période, même style, même travail du bois et choix des teintes originales, qui ont été conservées.



LE CHÂTEAU DE LA MOTTE TILLY

Le château est un joyau du patrimoine de La Motte Tilly. Le début de la construction du château actuel remonte à 1754. Il fut construit par les frères TERRAY, notamment Joseph Marie TERRAY, Abbé de Commende de Molesme et Troarn, qui fut le dernier contrôleur général des finances de Louis XV. Ce château, dans le pur style XVIII^e, fut la résidence d'été des premiers propriétaires. Il fut légué en 1972 par la dernière propriétaire, la Marquise de MAILLÉ de la TOUR LANDRY, née de ROHAN CHABOT, à la Caisse Nationale des Monuments Historiques avec une grande partie de sa fortune.

Ceci permettra d'ouvrir le château aux visites du public dès 1978.

Grâce à un testament assez directif, la Marquise imposa que le château garde vie avec son mobilier et ses objets du quotidien ainsi qu'un entretien et un fleurissement intérieur, de manière à laisser au visiteur l'impression que les occupants venaient juste de s'absenter...

Quelle magie opère à chaque visite !

Ce trésor, témoin de la vie au XVIII^e est heureusement préservé par le Centre des Monuments Nationaux.



L'ÉGLISE

L'église Saint-Pierre Saint-Paul de La Motte Tilly quand à elle, comme nous allons le découvrir plus loin, date du début du XVI^e pour ce qui est du chœur et du transept. Le clocher est du XVII^e et la nef fin XVIII^e, suite à un incendie fatal. Vous découvrirez au fil des pages son histoire et son grand intérêt. Notamment, elle abrite le tombeau de l'abbé TERRAY, classé à l'inventaire des Monuments Historiques. Le reste de l'église est inscrite à l'inventaire. De nombreuses plaques commémoratives des nobles

seigneurs de La Motte figurent dans la chapelle septentrionale. Certaines sépultures, dont celles des RAGUIER et du duc de BOURNONVILLE, propriétaires de l'ancien château féodal y sont également. Au fil des ans, cet édifice s'est considérablement dégradé, notamment par les infiltrations d'eaux pluviales, compte tenu du mauvais état des toitures, mais aussi par le sol, par capillarité et par les vitraux endommagés.

Attaquée par la base et le sommet, l'édifice devint dangereux.

LES HOMMES ET LES FEMMES

Les hommes et les femmes qui se sont engagés dans la sauvegarde de l'église, ont permis d'arriver aujourd'hui à sauvegarder ce précieux patrimoine.

A l'origine, l'église étant sous la protection des seigneurs de La Motte Tilly, pour certains aussi maires de La Motte Tilly, ils firent de la sauvegarde de l'église leur affaire personnelle.

Pour exemple, la plaque commémorative du Vicomte Carles de Narcillac (1832-1909) seigneur et maire de La Motte Tilly.

Mais le 9 décembre 1905, la loi de séparation de l'église et de l'état mit fin à cette période et il s'en suivit une longue période



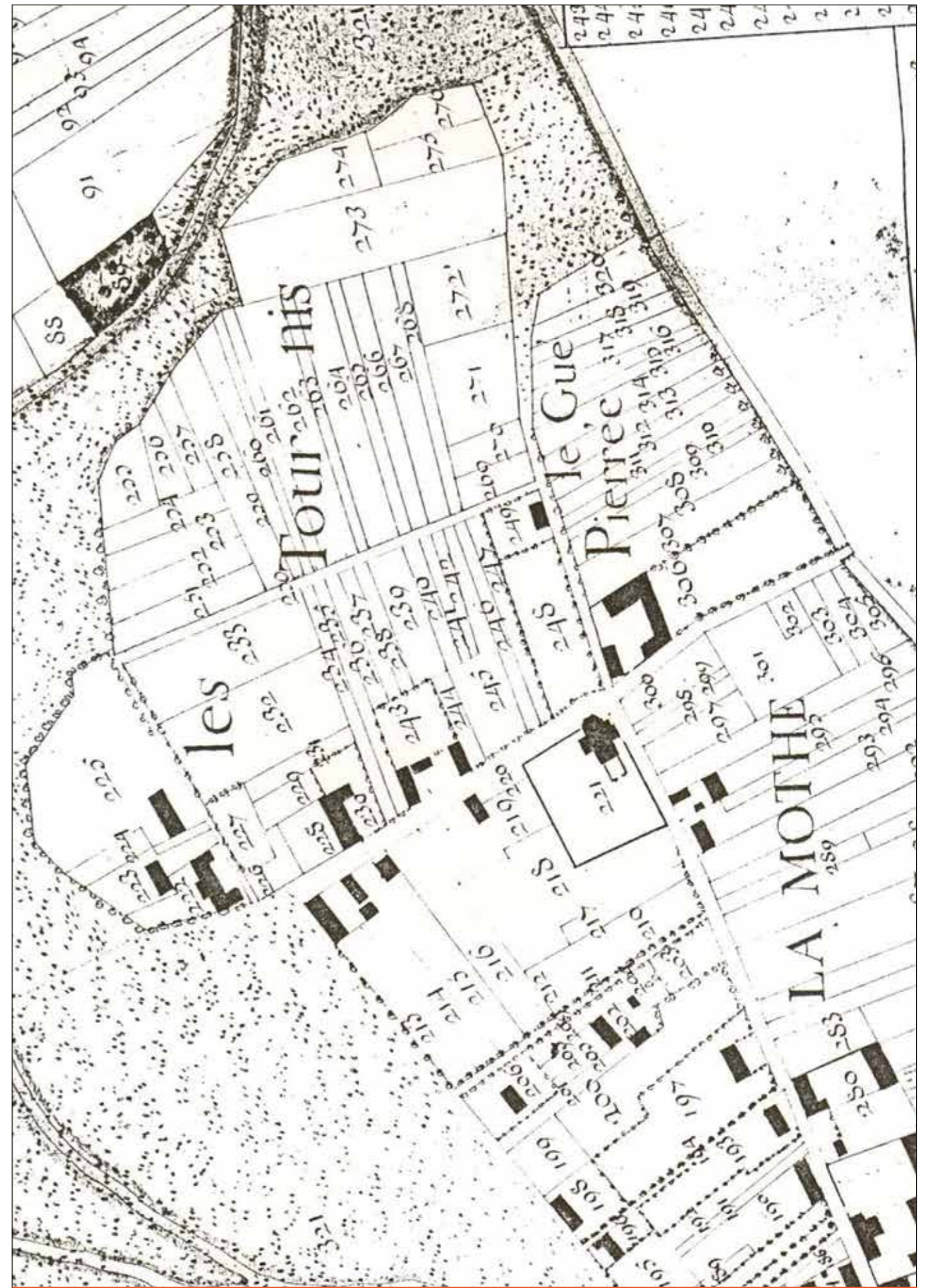
de 70 ans où la pauvre commune de La Motte Tilly n'eût gère les moyens et la volonté de sauvegarder le patrimoine.

C'est dès 1976, il y a donc presque 50 ans que nous nous sommes constitués en association de défense du patrimoine sous la houlette de l'abbé Pierre Mazué et de Claude Aucouturier.

D'abord l'APROVAS, puis l'association « Mémoire de La Motte Tilly » prit la suite en avril 2000, avec notamment Paulette Combescot, Franck Gérard et Anda Van Dongen et dont je fus vice président.

Aujourd'hui, « Valorisation et défense du patrimoine de La Motte Tilly », son héritière, reste très active

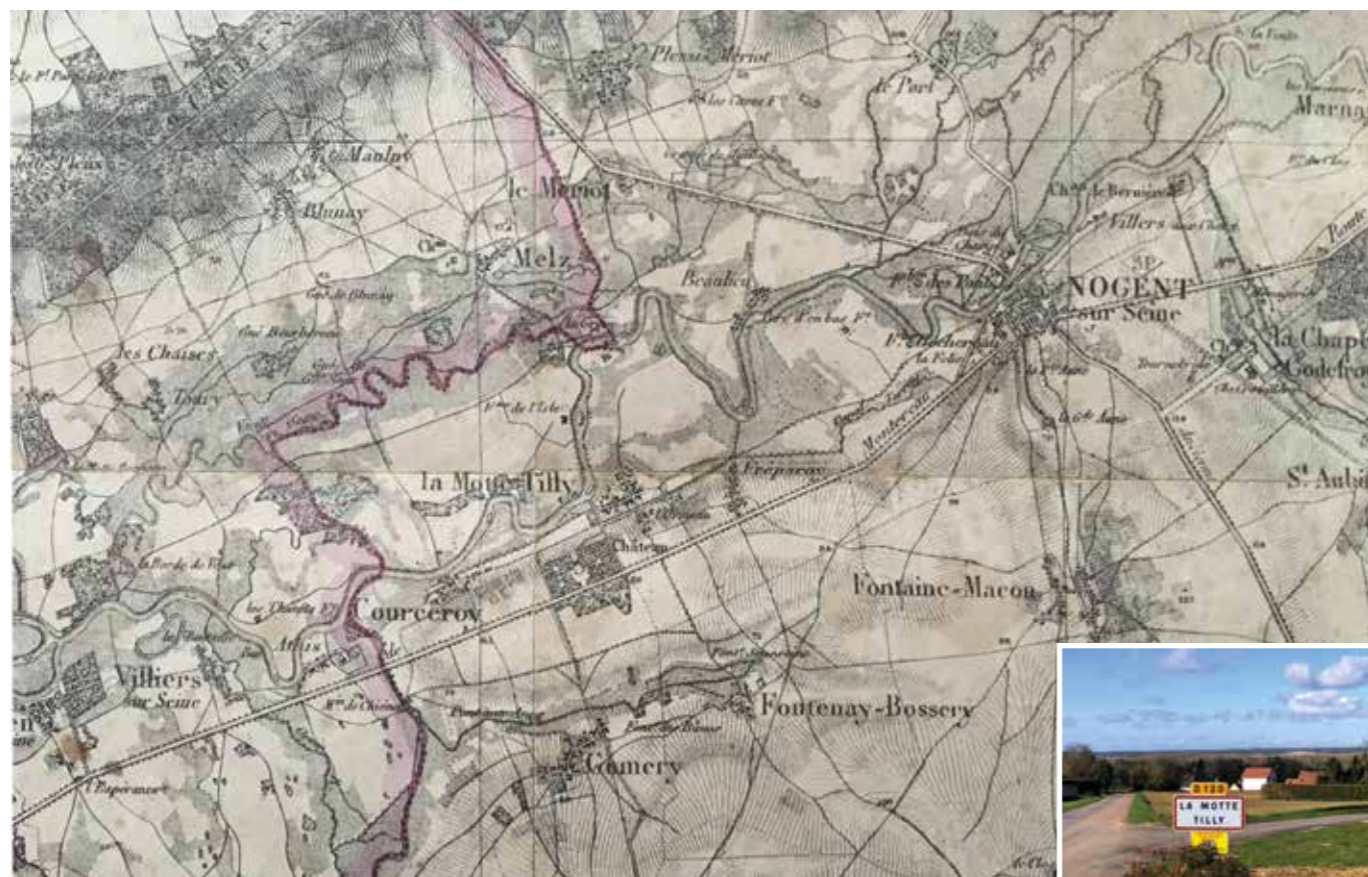
avec ses publications, ses conférences, ses visites et ses nombreuses actions de promotion.



Plan du village au début du 18^e siècle
Troyes Archives départementales de l'Aube fonds 144 J

CHAPITRE 2 - UN PEU D'HISTOIRE

Tout d'abord un point toponymique, sur lequel notre ami et remarquable spécialiste Pierre MILLAT nous a éclairé



TOPONYMIE : LA MOTTE-TILLY, LA MOTTE FÉODALE ET UN LIEU PEUPLÉ DE TILLEULS... OU LA COLLINE !

La Motte-Tilly est une localité située à l'ouest du Nogentais et limitrophe avec la Seine-et-Marne. Le village est installé dans la large plaine alluviale de la Seine, adossé aux monts de la Champagne crayeuse. Compte tenu de sa proximité avec le fleuve, le site a été occupé dès les temps les plus anciens.

Ainsi, Dénajar (*Carte archéologique de l'Aube*, p. 412-413) signale, notamment, une antique nécropole protohistorique à enclos (lieudit *les Vignes neuves*), et le passage de l'ancienne voie romaine de Troyes à Paris, faisant limite entre La Motte-Tilly et Fontenay-de-Bossery.

Enfin, à la ferme de l'Isle, « des recherches archéologiques aériennes ont montré la présence d'une autre nécropole protohistorique à enclos circulaire et quadrangulaire » (Ibid, p. 411).

Les formes anciennes du nom de La Motte-Tilly ont été recensées dans le *Dictionnaire topographique de l'Aube*, rédigé en 1874 par Théophile Boutiot et Emile Socard. L'appellatif le plus ancien de la localité mentionné dans le dictionnaire topographique de l'Aube, montre que le village était connu au IX^e siècle, sous le nom de *Tilliede*. La localité fut ensuite nommée : *Tilleium* (1147), *Teilleium* (1194), *Tili* (1263), et *Tilia* (1301), formant une série homogène.

Le nom de 1263, *Tili* est le plus pertinent, et renvoie à *tili*, désignant une tillaie, le peuplement de tilleuls (Nègre, T.G.F., p. 1266). La désinence *eium* emporte le sens de collectif.

On observera qu'en 1147, le lieu s'est appelé : *Tylliacum*. Un nom, suffixé en *acum*, comme c'était souvent l'habitude, qui fait dire à Roserot que le village a dû être

à l'origine un domaine rural, une exploitation fondée par un personnage du nom de *Tillius* ou *Tilia* (Roserot, *Dictionnaire de la Champagne méridionale*, p. 988).

On peut penser que *Tylliacum* est une forme fautive à laquelle on préférera la référence au tilleul, d'autant que la référence au végétal fait quasiment l'unanimité des spécialistes.

En 1567, Claude Haton indique : *La Motte-de-Tilly-lès-Nogent*, soit : *La Motte-Tilly-près-de Nogent*. Ultérieurement, en 1572, le toponyme fut associé à celui de la rivière : *La Motte-sur-Seine*. Il faut attendre 1780 pour voir le nom définitivement fixé sous sa forme actuelle.

Dans sa dernière mise à jour des *Noms des communes de l'Yonne* (2019), Taverdet, analysant le toponyme sénonais de Theil-sur-Vanne, dans l'Yonne (NCY, p. 87), s'interroge ? Lieu planté de tilleuls, certes mais, ajoute le savant toponymiste, « on peut penser aussi à une racine prélatine **til* : la hauteur, la même racine, selon le toponymiste, que dans Précly-sous-Thil en Côte-d'Or ». L'auteur ajoute que cette dernière localité est au pied d'une butte. L'hypothèse est d'autant plus troublante que La Motte-Tilly est aussi dans cette configuration géographique. Est-ce à dire que les nombreux Tilly, Theil, etc... relèvent de cette notion de relief ? Les spécialistes trancheront. Néanmoins, on observera que le végétal (chêne, saule, orme, hêtre...) a aussi servi à nommer de nombreuses localités.

A noter également la proposition de Philippe Brun, auteur d'un ouvrage récent consacré aux localités aubois et à leurs cours d'eau. Ouvrage qui manquait au département de l'Aube et que l'on consultera avec intérêt, celle lacune étant désormais comblée. Dans son imposante nomenclature l'auteur explique également l'appellatif Tilly comme le lieu peuplé de tilleuls.

Vers 1412, durant la Guerre de Cent Ans, le village prit le nom de *La Mote de Tilly*, puis celui de *La Motte-Tilly*, en 1474 (Roserot a même relevé un « *Mota Tilliaci* » dès 1369). S'agissant du déterminé « *La Motte* », l'appellatif désigne une butte, une élévation de terrain naturelle ou artificielle sur laquelle furent édifiés les nombreux châteaux-forts du Moyen Age, comme celle, spectaculaire, de Traînel.

UNE POSSESSION DES SEIGNEURS DE TRAÏNEL

Roserot a recensé près de 130 occurrences de motte dans le département de l'Aube. Le terme renvoie aussi à l'histoire de l'agglomération et à celle de la famille de Traînel qui exerça son emprise sur La Motte-Tilly depuis la seconde moitié du XII^e jusqu'au XV^e siècle. Garnier 1^{er} de Traînel serait l'un des premiers seigneurs connus de La Motte-Tilly.



Franck Gérard, guide et historien du château indique que le château primitif fut rasé vers la fin du XVIII^e et remplacé par l'élégante Maison des Champs édifiée sur les plans de François-Nicolas Lancret.

ECARTS ET HAMEAUX

Au demeurant peu nombreux, les hameaux et écarts de La Motte-Tilly, existants ou disparus sont au nombre de trois, mentionnés sur le cadastre napoléonien se rapportant à La Motte-Tilly, levé en 1840.

Citons : la *Ferme de l'Île*, signalée en 1785 pratiquement ruinée aujourd'hui. L'exploitation doit son nom à sa proximité près de la Seine. L'appellatif désigne les lieux entourés d'eau, mais s'est aussi appliqué aux terres situées près des rivières. La Ferme de l'Isle était enclose de ses 4 murs, et abritait un petit colombier placé au centre de l'exploitation qui fut longtemps le dernier vestige de la ferme. L'ancien hameau de l'*Ormeau*, séparé de La Motte-Tilly était localisé entre le village et la localité de Fréparoy. Le site rassemblait encore une dizaine de maisons en 1840. Le nom ancien est *ulmus* (886). L'appellatif est sans difficulté et vient de *ormel* : le petit orme.

La ferme des *Nozelles* fut une exploitation agricole et devint ensuite un rendez-vous de chasse. Le nom apparaît pour la première fois en 1669 au sujet de *prés appelés les Nouzelles* (Roserot, ouv. cit., p. 1062). L'absence de formes anciennes conduit à hésiter entre le lieu humide, les petites noues près des prés, et un lieu planté de noyers.

Dernier hameau : Fréparoy, cité sous la forme *Froide Paroit* en 1221. Un peu partout en France, les *Paroy*, *Parey* désignent des maisons en ruine dont il ne reste plus que les murs. S'agit-il d'un lieu dévasté et reconstruit par la suite ?

Enfin, La route actuelle conduisant de Nogent à Bray et qui tangente le finage de La Motte-Tilly était encore nommée route royale d'Orléans à Mézières en 1840. ●



Eglise Saint-Pierre Saint-Paul - La Motte Tilly

L'HISTOIRE AU FIL DES SIÈCLES

Reconstituer l'histoire de l'église de La Motte Tilly s'est avérée très compliquée car les archives sont partagées entre le château de La Motte Tilly, les archives départementales de l'Aube, mais aussi l'évêché et le centre national des archives de l'Eglise de France ... Et plus on remonte dans le temps, plus les documents et les plans deviennent un exercice de déchiffrement impossible pour le profane qui n'a pas fréquenté l'Ecole Nationale de Chartes...

Plusieurs démarches aux archives départementales de l'Aube et l'aide de Nicolas Dohrmann Directeur des archives départementales et du Patrimoine de l'Aube, son directeur m'ont permis de récupérer certains précieux documents.

Mais par chance, Franck Gérard, un Mottois de souche, passionné de patrimoine fut embauché au château de La Motte Tilly comme agent de conservation et il eût ainsi accès aux précieux fonds documentaires, qui lui ont permis, notamment en marge de sa carrière au château, de rédiger le premier livret sur l'église dont nous nous sommes inspirés dans ce chapitre historique.

16E SIÈCLE - LA RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

Le 9 octobre 1470, le roi Louis XI offre la terre de La Motte Tilly à son fidèle serviteur Jehan Raguier . Pendant un siècle, cette famille restera très présente dans la région.

Implantée en Champagne depuis le XV^{ème} siècle, cette famille compte parmi ses membres un évêque de Troyes, Jacques, qui jettera les fondements de la tour de la cathédrale en 1506.

C'est probablement à la même époque que le fils de Jean, Louis Raguier (+1533) reconstruit l'église de La Motte Tilly et consacre une chapelle dans laquelle lui et son épouse sont inhumés.

Aujourd'hui seul le chœur et le transept sont encore de cette époque.

Louis Raguier avait pris pour épouse Charlotte de Dinteville « la bonne dame de La Motte ».

Charlotte, issue d'une noble et riche famille champenoise était la soeur de François II de Dinteville, ambassadeur à Rome et de Jean de Dinteville (+1555) ambassadeur à la cour d'Henri VIII.

C'est aussi la tante de François de Béthune, le père de Sully, ministre d'Henri IV.

Claude Haton l'a bien connue, puisqu'en 1552, ayant été mordu par un chien qu'on croyait enragé, il fut guéri par madame de La Motte, qui lui fit une application d'oeufs battus dans de l'huile d'olive et cuits sans beurre ni sel, avec l'obligation d'un pèlerinage à Saint Denis.

La noble guérisseuse avait fait édifier près de la Motte Tilly au hameau de Fréparoy une chapelle en l'honneur de Saint Denis et Saint Hubert.



Blason de la famille Raguier

En 1554, son fils Jean Raguier se convertit en secret au protestantisme et entraîne dans sa conversion son frère, sa soeur et sa mère.

En 1561, il établit un prêche calviniste dans son château, installe une école protestante dans le presbytère. Décédée en 1566, Charlotte sera inhumée dans l'église selon le rite protestant par un prédicant de cette religion et d'une assistance de Huguenots.

L'histoire dit qu'elle réclama l'assistance d'un prêtre avant d'expirer ce qui lui fut refusé.

La Motte Tilly restera un fief protestant jusqu'en 1594.

Eglise Saint-Pierre Saint-Paul - La Motte Tilly



1636 - LA FONDATION DE LA CHAPELLE DE SAINTE-MARGUERITE

Aux Raguier succédèrent en 1610 Alexandre et Marguerite d'Elbeyne.

Originaire de Florence, la famille arrive en France à la fin du XV^e siècle.

Julien d'Elbeyne marié à une nièce du pape Léon X (un Médicis) se fait construire vers 1589 le château de Villesceaux, à côté de Bray sur Seine.

Son cousin Alexandre d'Elbeyne (1564-1613) s'installe lui à La Motte Tilly, au début du XVII^e siècle.

Premier maître d'hôtel de la régente Marie de Médicis, il devient en 1610, conseiller du roi Louis XIII. Il réside surtout à Paris où ses fonctions le retiennent. Il dispose d'un hôtel particulier rue de Tournon, à côté du Palais du Luxembourg, ancienne résidence de la reine Marie de Médicis.

Marguerite d'Elbeyne, sa veuve, fonde en 1636, l'office de la chapellenie avec autorisation du pape Urbain VIII, « pour soigner les âmes de sa famille ». La chapelle des châtelains est alors placée sous l'invocation de sainte Marguerite.

La fondation comprenait une maison et des terres. La maison existe encore : c'est probablement la plus ancienne maison du village.

Leur fils, Alexandre II, ami de Scarron et de Ninon de Lenclos était un libertin et bon vivant.

Il interrompra une carrière militaire pour manger l'héritage paternel.

1693 - L'ENTERREMENT DU DUC DE BOURNONVILLE

Le 12 décembre 1693, l'église accueille la dépouille d'Ambroise François, duc de Bournonville.

Chevalier d'honneur de la reine d'Autriche, il fut gouverneur de Paris de 1657 à 1662, maréchal de camp des armées du Roi de 1659 à 1662.

Il avait épousé en 1653 Lucrèce Françoise de La Vieuville et séjournait régulièrement au château de La Motte Tilly.

Au décès de sa femme en 1678, « Il quitta le monde et les emplois, et vécut dans une pieuse solitude, il prit même les ordres sacrés et ayant été ordonné prêtre en 1690, il remit une abbaye que le roi lui avait donnée et voulut pratiquer un entier détachement des biens de la terre ».

Il mourut en son château de La Motte Tilly où il s'était retiré depuis quelques années.

Il avait préparé son tombeau bien avant de mourir et fut enterré dans l'église des dames bénédictines de Provins. La plaque tombale en marbre noir autrefois au monastère des bénédictines, est aujourd'hui à Saint Quiriace.

En 1671, sa fille Marie Françoise épouse Anne Jules de Noailles, futur duc puis maréchal de France.

Son père lui offre en dot le domaine de La Motte Tilly.

Veuve en 1708, la duchesse de Noailles offre son douaire de La Motte Tilly à Charlotte d'Aubigné, épouse de son fils Adrien Maurice.

La Motte Tilly n'est plus alors considérée comme une demeure d'agrément.

Le château est partiellement démeublé en 1740.

En 1748, le domaine est vendu aux frères Terray.



Plaque tombale du Duc de Bournonville
Provins, collégiale Saint-Quiriace
© Ville de Provins, Archives municipales



1748 – LES FRÈRES TERRAY

Originaires du Forez, les deux frères Terray ont fait carrière dans l'administration royale. Pierre deviendra maître des requêtes puis procureur général à la Cour des Aides de Paris.

Joseph Marie dit l'abbé Terray deviendra en 1769 le dernier contrôleur général des finances de Louis XV. Les deux frères découvrent la région lorsque leur oncle François Terray achète la terre de Rosières près d'Avant les Marcilly. Médecin attaché au service de la princesse Palatine, belle-soeur de Louis XIV, ce dernier s'était considérablement enrichi avec le système de Law. C'est lui qui incitera ses deux neveux à acheter en 1748 la terre de La Motte Tilly. Un nouveau château sera construit dès 1754.

Par testament, l'abbé Terray demande à ce que son corps soit enterré dans l'église : « Je prie mon frère ou à défaut mon plus prochain héritier de faire élever un mausolée de la forme qu'il jugera convenable aux places que j'ai occupées ».

Son neveu, Antoine Jean Terray fait alors appel à Félix Lecomte, Grand prix de Rome, élève de Falconnet. Le tombeau est installé en 1780 dans la chapelle des châtelains. Le tombeau de l'abbé Terray sera en partie détruit par les révolutionnaires en 1793. La descendance de Pierre Terray conservera le château jusqu'en 1972. Les différents propriétaires auront à cœur d'entretenir l'église du village.

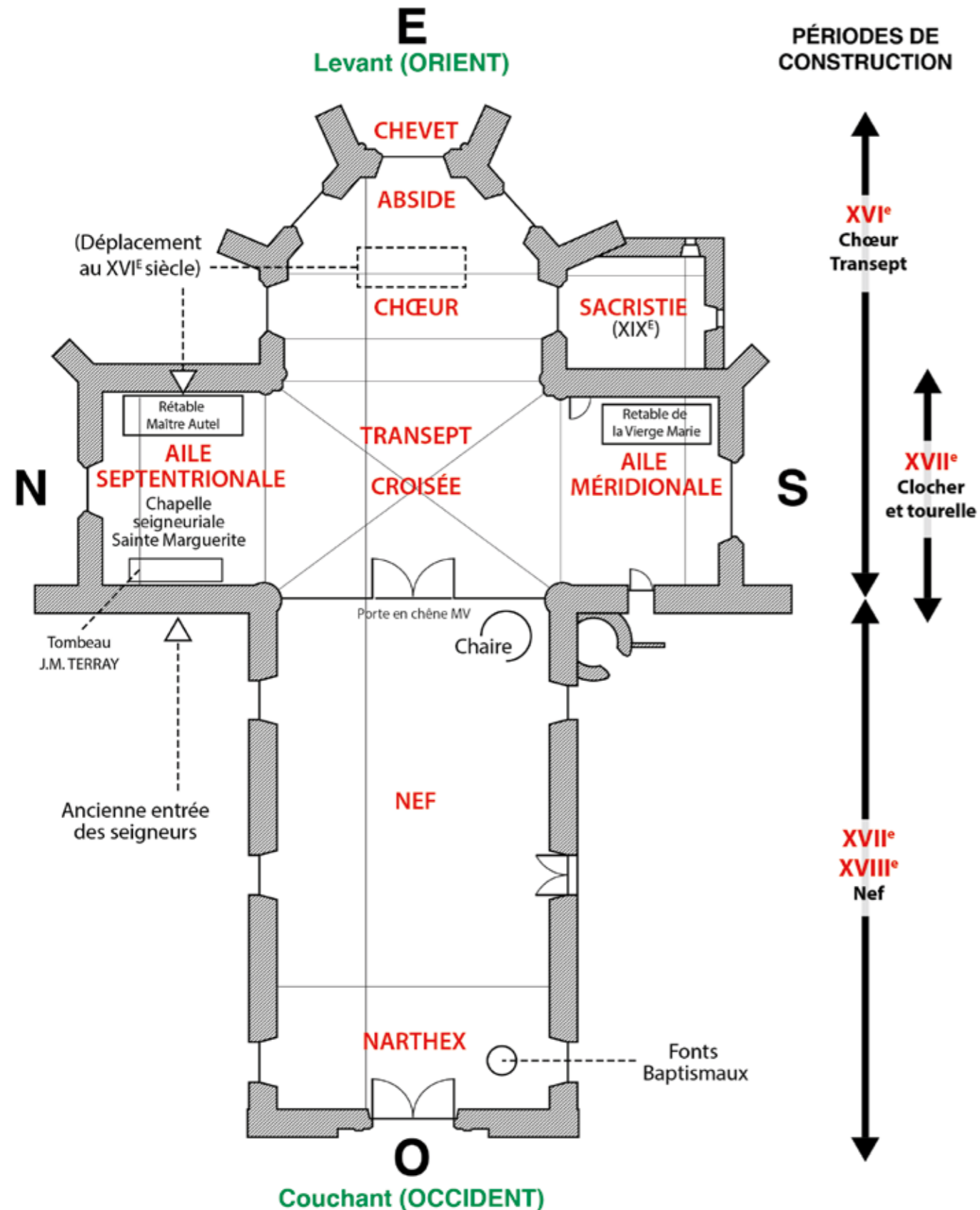
Voici ce que l'on peut lire dans un rapport de l'architecte Desportes en 1873 : « L'église de la motte Tilly monument non sans valeur dont le bon état de conservation est dû à la bienveillance d'une bienfaitrice et honorable famille, puis au bon esprit du conseil de fabrique et des administrations locales... ».

Un réaménagement de l'église semble être entrepris dès le milieu du XIX^e siècle par Claude Hippolyte Terray (+1851) puis par son fils Charles Louis Terray de Morel Vindé (+1866). ●

La justice est symbolisée par une femme tenant le glaive dans la main gauche étendant le bras droit sur le médaillon et un enfant pleurant assis sur les attributs des Arts

CHAPITRE 3 - VISITE DE L'ÉGLISE

Je commence toujours mes visites par l'extérieur, car c'est en faisant le tour de l'édifice qu'on en comprend l'histoire.



En effet, ce que l'on voit aujourd'hui, c'est le résultat des différentes phases des restaurations récentes et les deux premières constatations vont d'une part sur les différentes architectures des ouvertures et d'autre part sur les aspects extérieurs qui sont des marqueurs des époques de construction et de reconstruction. Les ouvertures bien entendu, en style romain pour la nef et en style gothique pour le chœur et le transept ce qui n'est pas une originalité.

Mais ce qui frappe avant tout c'est que sachant que les restaurations se sont toutes faites ces 10 dernières années, les finitions sont différentes alors que l'harmonie du bâtiment eût peut-être gagné à un aspect cohérent. Mais cela a une explication, je dirai même plus, une justification et c'est l'architecte des bâtiments de France qui en prit la décision. Cette église ayant été reconstruite et restaurée à différentes périodes, il fut choisi de respecter les techniques employées à chaque époque pour marquer de manière manifeste les époques des constructions.

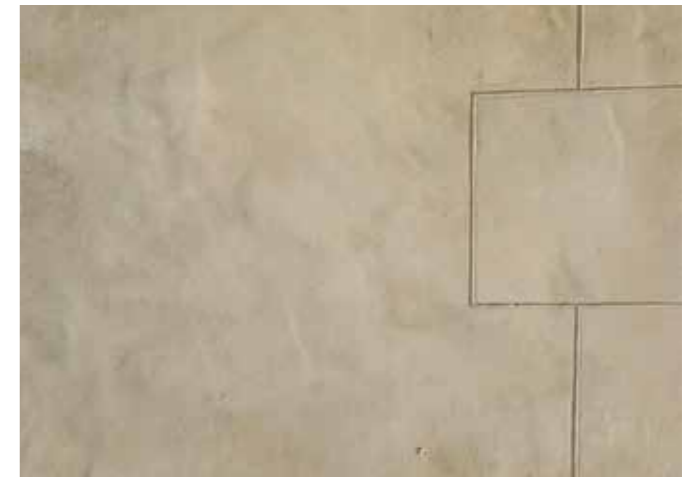
De facto,

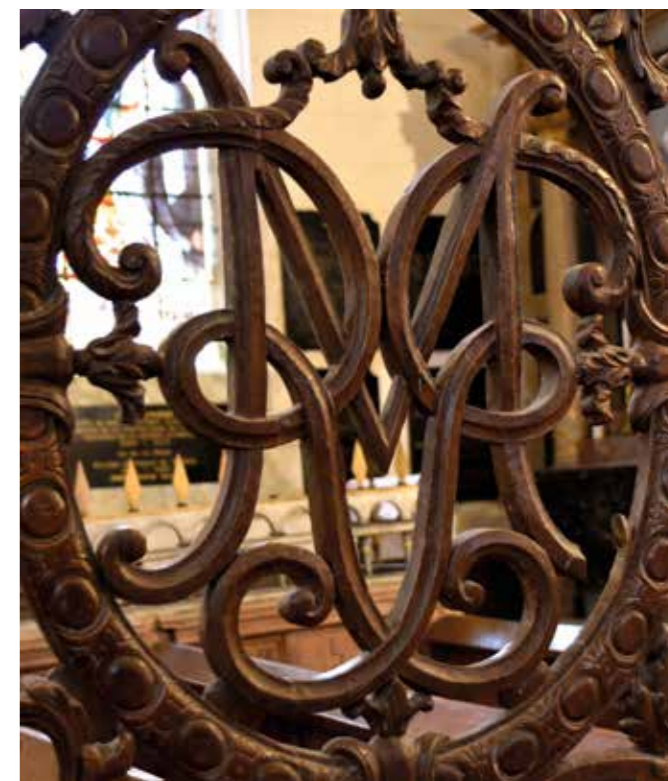
- Les extérieurs de la nef furent traités en enduit lissé, une finition parfaite. Le choix d'y ajouter un relief de simulation de pierres au trait parfait fut un choix peut-être plus discutable. Cette finition a le désavantage de mettre en exergue chaque petit défaut, en l'occurrence ici les traces humides des remontées capillaires d'un drainage insuffisant.
- Les extérieurs de la tour et de la tourelle en enduit taloché plus grossier, mais moins sensible aux défauts et dégradations extérieures.
- Les extérieurs du chœur quand à eux ont été traités « à pierre vue », qui comme son nom l'indique laissent apparaître les moellons de pierre entre des jointages confortables.

Ceci nous conduit à découvrir le plan de l'église, de ses années de construction / reconstruction.

L'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul de La Motte Tilly est datée de la première partie du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e siècle. Elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1962.

Elle fut pour partie l'ancienne chapelle seigneuriale du premier château féodal, sis en bord de Seine entre la moitié du XIV^e et le début du XVII^e siècles et précédant le château actuel du XVIII^e. Une partie des matériaux du château féodal en ruines, ont servi à la construction de l'actuel château.





ENTRONS...

Basée sur un plan en croix latine, la nef de construction la plus récente ne dispose pas de collatéraux. Les parties les plus anciennes, le chœur et le transept remontent sans doute aux XIV^e et XV^e siècles pour constituer la chapelle seigneuriale du château féodal.

LE PORTAIL

Aujourd'hui c'est une restauration récente et de qualité médiocre qui reste, les différents assemblages de bois ne résistant pas à l'épreuve du temps. Pour la peinture, un coloris assez douteux a été choisi en lieu et place des habituels choix liturgiques que l'on trouve un peu partout en Occident : bleu ciel, bleu roi ou rouge (et plus rarement blanc, noir ou violet). Alternative, la laisser en bois naturel verni, qui est resté fort heureusement sur la face intérieure. La tradition des portes rouges que l'on retrouve le plus souvent est née en Angleterre au Moyen-Âge, où elles étaient considérées comme un signe de sanctuaire.

LA NEF, LE NARTHEX

La nef remonte à la fin du XVIII^e, à la suite d'un incendie, vraisemblablement lors de la construction du nouveau château. On remarquera les différences dans le pavage du portail jusqu'à la seconde rangée de bancs. Cette première partie de l'église, assimilée à un vestibule, qu'on appelle en architecture le narthex, une sorte de sas entre le portail qui donne sur le parvis et la nef. Un lieu intermédiaire dans lequel pénètre le fidèle avant d'entrer au cœur même de l'église. On l'appelle aussi l'avant-nef ou l'antéglise, car cette partie de la nef n'est pas consacrée, donc accessible à tous, pas seulement aux fidèles. Apparu dès le début de l'ère chrétienne, le narthex était l'espace privilégié de ceux qui ne pouvaient pas pénétrer dans l'église pour assister à la liturgie, comme les pénitents ou les évergumènes (les possédés). Des baptêmes pouvaient également y être célébrés grâce à des fonts baptismaux installés à l'intérieur. Cette partie servait à l'époque aux réunions de village

et il n'était pas rare même que certains villageois y viennent avec leurs animaux... Il n'y avait pas souvent de lieu de réunion pour les villages et les actes étaient gérés par les églises. En effet c'est le 20 septembre 1792, que l'Assemblée législative vote le transfert des registres d'Etat civil de l'Eglise à l'Etat, des prêtres aux maires, substituant la notion de commune à celle de paroisse. Les actes sont désormais signés par l'Officier d'Etat civil. Signe de changement pour 1793 : les formulaires d'état-civil sont confiés pour la première fois au maire et non plus au curé.

La nef ne présente pas de caractéristique particulière méritant qu'on s'y arrête. Le pavage de l'église a été refait en 1850. Elle est séparée du chœur par une très belle porte ouvragée en chêne, du XVIII^e siècle, portant en médaillon le monogramme « MV », pour Morel Vindé. Elle vient de la chapelle de l'ancien château de Cour-

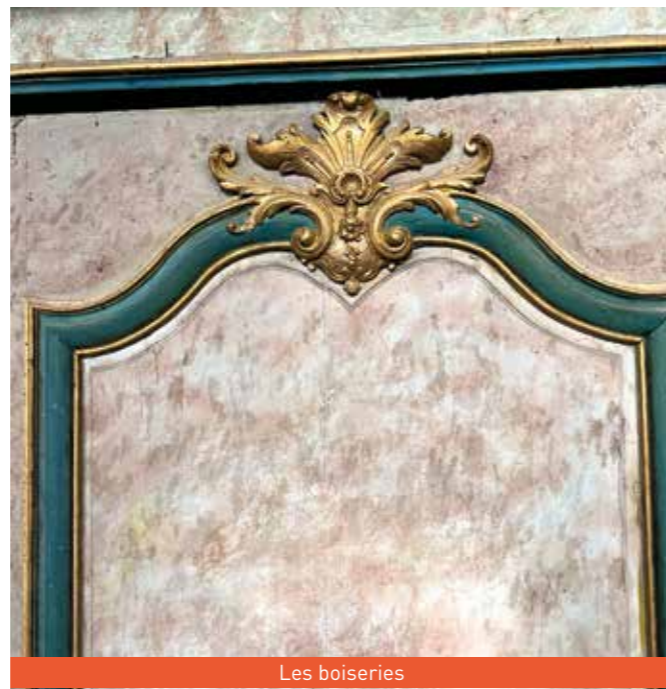
tavant, propriété des Morel Vindé, alliés aux Terray au début du XIX^e siècle. Détruit vers 1840, Claude Hippolyte Terray l'offrira à l'église.



Le chœur



Les balustrades



Les boiseries



La chaire

LE CHŒUR

« Le chœur et le transept remontent au 1^{er} tiers du XVI^e siècle. Ils sont recouverts de voûtes d'ogives, de profil prismatique, qui naissent sur des culs de lampe décorés de feuillages, de masques, de tête d'angelots et de motifs variés. Une très belle clé pendante se voit au chœur dont la partie inférieure est ornée de boiseries du XVIII^e, peintes en imitation marbre et présentant à chaque panneau une coquille dorée » (notes de la marquise de Maillé).

LES BOISERIES

Ces boiseries font partie d'un vaste ensemble aujourd'hui démantelé.

Le retable qui se trouve aujourd'hui dans la chapelle seigneuriale, encadrait alors le maître autel.

Il était orné d'un tableau représentant « la remise des clés à St Pierre », une belle peinture du XVIII^e siècle, aujourd'hui au fond de la nef.

Une séparation en sculpture bois richement ornée polychrome et dorure délimite l'arrière de l'autel actuel.

Dans le même style, nous trouvons une chaire à prêcher, deux tables consoles et un cierge Pascal. Qui est à l'origine de ce réaménagement ?

Les boiseries datent des années 1740, époque où les Noailles étaient encore seigneurs de La Motte.

En 1873, à l'occasion d'un vaste programme de restauration, tous les lambris du chœur sont repeints. Les maçonneries des voûtes et des murs sont reprises. Un menuisier intervient pour la réfection des bancs et plus particulièrement deux belles stalles de part et d'autre de la porte qui ferme la nef. Ce sont probablement les sièges des marguilliers qui géraient les biens de l'église.

A noter, à la gauche de Saint-Pierre, une trace de litre funéraire qui mériterait d'être redécouverte.



L'aile méridionale

L'AILE MÉRIDIONALE DU TRANSEPT

Elle est occupée par une chapelle qui renferme « un très important retable du XVII^e siècle à colonnes cannelées, surmontées de chapiteaux ioniques qui portent un entablement où posent deux grandes figures d'anges tenant des palmes.

Le tableau qu'encadre ce retable est une bonne œuvre du XVII^e siècle, représentant l'Assomption de la Vierge. » (notes de la marquise de Maillé).

Le retable daterait de la fin du XVII^e siècle, ce qui correspond à l'époque où le Duc de Bournonville venant de perdre son épouse (1678) se retire du monde pour se consacrer à Dieu.

En 1679, le Duc engage d'importants travaux pour restaurer l'église voisine de Courceroy.

Il fait alors appel à Etienne Buisson apparenté à une dynastie de menuisiers sculpteurs originaires de Trainel.

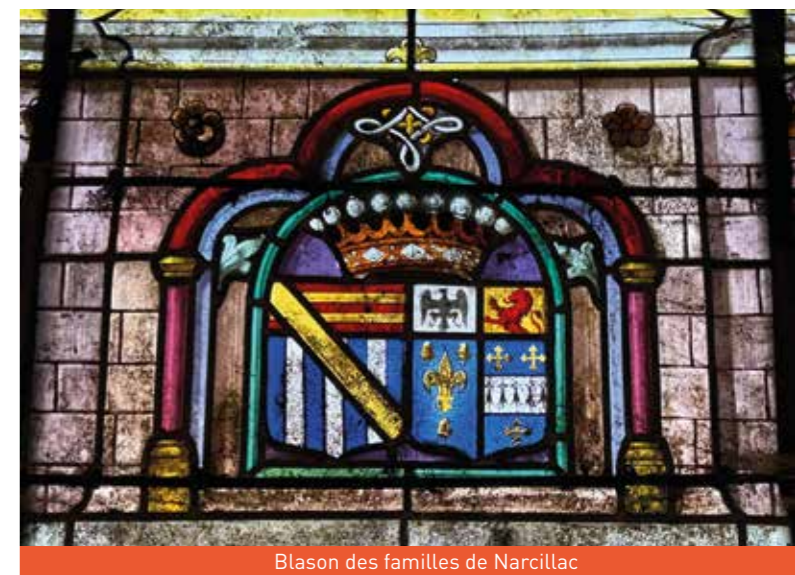
Ce dernier réalisera le maître autel, les lambris du chœur, une statue de Saint Vincent...

En 1694, il sculpte le retable de la chapelle Saint Eloi à Courceaux.

Il est dit dans plusieurs contrats « demeuré ordinairement au château de la motte tilly ».



L'aile septentrionale



Blason des familles de Narcillac

Peut-être est-il l'auteur du retable de la Vierge ?

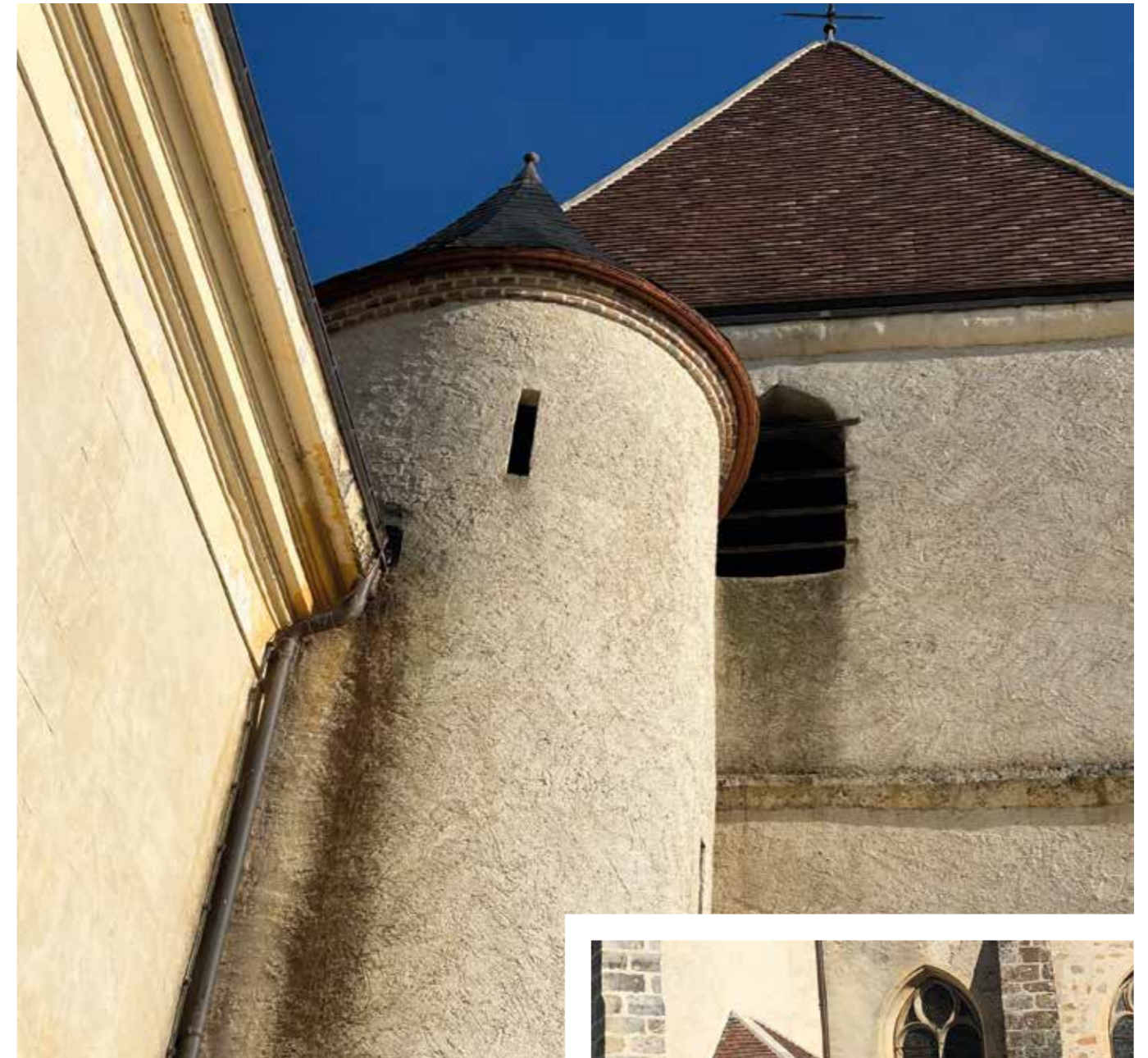
L'AILE SEPTENTRIONALE

Elle comporte la chapelle seigneuriale qui aurait été aménagée lors de la construction de l'église ou très peu de temps après par Louis Raguier et Charlotte de Dinteville, qui y furent inhumés. Marguerite d'Elbeyne veuve d'Alexandre d'Elbeyne, seigneur de La Motte Tilly, fonda en 1636, sous l'invocation de Sainte Marguerite le patronage de cette chapelle.

Cette chapelle abrite depuis 1780 les restes et le monument funéraire de l'abbé Terray, dernier contrôleur général des finances du roi Louis XV.

Antoine Jean Terray fit élever à la mémoire de son oncle ce monument, sculpté par Félix Lecomte.

En 1847, un trompe l'œil est commandé à un certain Peres pour orner le mur. Il est aujourd'hui en partie dissimulé par le retable de l'ancien maître autel.



LE CLOCHER

De plan carré et à un seul étage, s'élève au dessus du croisillon Sud. Il fut refait, tel que nous le voyons, vers le milieu du XVII^e siècle

En 1766, la grande cloche de l'église est baptisée en présence de l'abbé Terray et de Mme de Clercy.

Une tourelle avec un escalier en colimaçon permet l'accès au clocher.

Hélas, des coulures au niveau des gouttières viennent déjà dégrader la récente restauration

La tourelle n'est pas accessible à la visite.

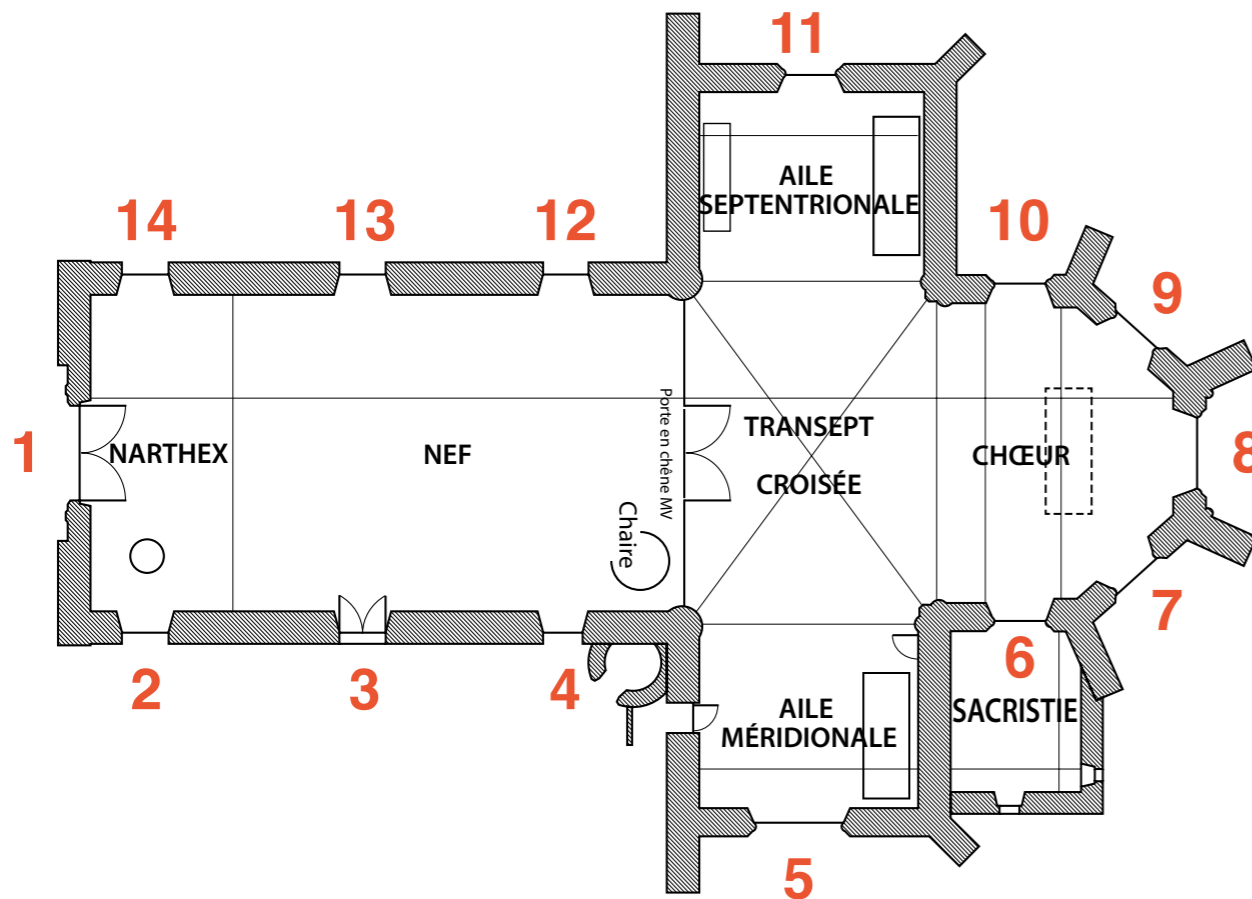
LA SACRISTIE

Elle occupe depuis le XVIII^e siècle l'angle du chœur et du croisillon Sud.

C'est en effet au XVIII^e que les sacristies, autre fois dans l'église, derrière le maître autel ont été déplacées à l'extérieur du chœur.

On remarque d'ailleurs sur le plan en page 20 le déplacement tel qu'il a été opéré.

Si on prête attention on devine derrière le maître hôtel une peinture en trompe l'œil qui devait orner ce mur.



LES VITRAUX

Le chœur de l'église est orné de cinq vitraux ; de gauche à droite : l'Ascension, le Sacré Cœur, Saint-Pierre, Saint-Paul, l'Annonciation et l'Assomption. Ces vitraux datent de la fin du XIX^e siècle. En 1875, un vent violent vient abîmer trois verrières (deux dans le sanctuaire et la troisième dans la chapelle de la Vierge). De nouveaux vitraux seront installés entre 1880 et 1895.

Dans la chapelle des châtelains, un vitrail représentant St Louis, sera installé en l'honneur de Charles Louis Terray de Morel Vindé, décédé en 1866. Ses armes figurent effectivement en bas à gauche, ainsi que les armes des donateurs : le vicomte de Narcillac et sa femme Claudine Terray de Morel Vindé. Ce programme aurait pu être commandé à la célèbre maison Champigneulle de Bar Le Duc comme



l'atteste le vitrail situé au fond de la nef, représentant St Charles Borromée donnant la communion à une pestiférée et signé par Champigneulle. La réorganisation du chœur en déménageant le maître-autel principal était peut-être une volonté de mettre en valeur ces nouveaux vitraux.

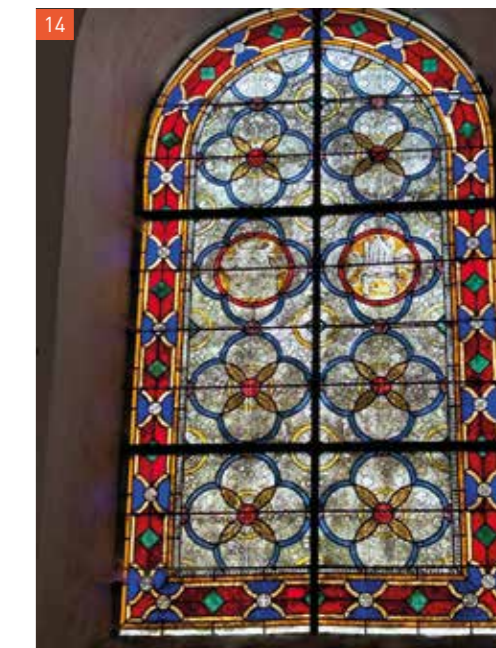




Tableau de Théophile Poilpot - Maire de Neuilly



La nativité de la Vierge



Jésus remettant les clés de l'église à Saint-Pierre



Chemin de Croix de Cabane



LES PEINTURES

Le 29 janvier 1878, l'abbé Papillon réceptionne un tableau de Théophile Poilpot « La nativité de la Vierge » d'après Pietro de Cortona.

Ce tableau est offert à la commune par le ministère des Beaux Arts.

Il fait suite à une demande du maire Jacquet et du curé Vioche au ministre des cultes : « Cet édifice de style XVI^e siècle, peu orné malgré sa grandeur relative, se recommande à votre générosité pour l'insuffisance de ses ressources qui permet à peine de satisfaire aux dépenses ordinaires et pour les charges que s'imposent les habitants pour subvenir aux grosses réparations qu'il comporte... ».

Le tableau est présenté au fond de la nef.

A noter que l'on peut retrouver actuellement une oeuvre magnifique de Théophile Poilpot dans la salle des fêtes de la Mairie de Neuilly sur Seine.

Un autre tableau remarquable, « Jésus remettant les clés de l'église à Saint-Pierre » se trouve en fond de nef. Il est particulièrement en danger en raison de l'humidité.

Un chemin de croix orne la nef.

Daté de 1872, il est signé Cabane.

Une partie de ces tableaux ont été restaurés récemment, mais l'humidité a continué à faire son ouvrage et certains tableaux sont en péril.



Crayonné de Paul Koch dans l'église de la Motte Tilly

Un autre plus moderne date des années 60. C'est l'œuvre de Paul Koch, deux fois lauréat de l'Institut de France, de Académie des Beau Arts. Il s'agit d'une peinture à l'oeuf sur une toile grossière n'ayant subi aucun traitement d'apprêt. Il est aujourd'hui très abîmé par la moisissure et a été placé dans la chapelle méridionale pour qu'il puisse à nouveau être vu des fidèles et des visiteurs.

Ce chemin de croix, quand il fut mis en place, sur commande de l'abbé Mazué, fit l'objet de protestations de la part des fidèles, car la représentation du christ et des personnages effrayait les enfants et la population.

Un style « à la manière Bernard Buffet » mais très inquiétant.

Il a donc ensuite été enlevé, roulé et relayé dans l'humidité dans un coin de l'église, où nous l'avons découvert il y a quelques années.

C'était un ami de l'abbé Mazué dont on a préservé des crayonnés à même le mur à l'entrée de l'église, près des fonts baptismaux.

J'ai retrouvé les mêmes crayonnés à même le mur dans son ancienne chapelle privée qu'il avait au presbytère.



La Sainte Famille

En 1876, par testament, Clémentine Guichard lègue le petit tableau figurant « la Sainte famille ».



Chemin de Croix de Paul Koch





LES PLAQUES COMMÉMORATIVES

Les nombreuses plaques commémoratives que l'on découvre dans l'église témoignent la reconnaissance portée aux différents seigneurs de La Motte Tilly, des derniers propriétaires et des curés ayant marqué l'histoire de cette église.

On y retrouve bien entendu les différents seigneurs et occupants du château, dont Claude Hyppolite Terray (+1849), Charles Louis Terray (+1866), Armand, Comte Gilbert de Rohan-Chabot tué au combat (+1918) et bien sûr Alette de Rohan-Chabot, Marquise de Maillé (+1972) et de sa fille Claire Clémence qui l'a précédée dans la mort (+1970)

Certaines plaques portent des messages émouvants, notamment ceux des plus jeunes d'entre eux :
 Pour Claire-Marie de Morel Vindé, décédée à 24 ans :
 « La jeunesse et la grâce sont trompeuses, la beauté est vaine, la femme qui craint le Seigneur sera louée ».
 Pour Charles Pandin de Narcillac, mort à 21 ans :

« Il a été enlevé de peur que la malice des hommes ne vint à le corrompre. Son âme avait plu au Seigneur, c'est pourquoi il s'est hâté de le retirer de l'iniquité ».

Il y a bien entendu les deux plaques du tombeau de Joseph Marie TERRAY sur son tombeau, celle d'origine qui a été cassée et restaurée et celle, récente, offerte par la Marquise.

LE CIMETIÈRE

Autour de l'église se trouvait le cimetière primitif. En 1890, Aimé Masson, le maréchal ferrant du village, réalisera une belle grille en fer forgé dont nous reste un dessin dans les archives municipales.

En Avril 1913 le conseil municipal décide la translation du cimetière pour préserver l'hygiène et la salubrité.



CHAPITRE 4 - LES OBJETS INSCRITS

Le Ministère de la Culture, dont le président d'honneur de notre association a été le ministre, recense sur sa plateforme ouverte du patrimoine un certain nombre d'objets protégés (Patrimoine protégé PALISSY) A l'église de La Motte Tilly, on en trouve une liste, dont un certain nombre sont hélas disparus ...



1 Les Vantaux de porte de chœur du XIX^e siècle, une œuvre de grande qualité de menuiserie en bois sculpté, dans un état moyen, offert par le Marquis de Rohan Chabot

2 Les bancs et stalles du chœur, bel ensemble daté XVIII^e

3 La statue en bois du Christ en Croix XVII^e (sans la Croix) sculpture polychrome détériorée et infestée

4 Burettes et plateau en argent, orfèvrerie portant poinçon de Maître Paris 1809-1819 ; 1^{er} titre Paris 1809-1819 œuvre de Franckson Nicolas-Auguste le Jeune (orfèvre) qui a été volée.

5 Dix fauteuils et huit prie-dieux en bois sculpté avec assises en velours datées du XVIII^e siècle. Ces œuvres, laissées à l'abandon dans l'humidité de l'église ont été pour la plupart détruites. Mais la mairie en a finalement sauvé quelques uns dans ses locaux.

6 Ensemble autel, retable et tableau figurant Dieu le Père datés du XVII^e siècle - Il n'y a que le pourtour du tableau principal.

7 Fonts baptismaux en taille de pierre calcaire et marbre veiné de rouge, cuve avec compartiment en bois et petite cuve en cuivre daté XVIII^e siècle, mais la petite cuve n'est pas d'origine

8 Chaire à prêcher datée XVIII^e siècle en bois sculpté, peint, faux marbre et doré, en très mauvais état, n'a pas été protégé de l'humidité



1-2



3



4



5



8



7



6



- 9 Deux crédences en bois sculpté, peintes et dorées datées XVIII^e siècle
- 10 Autel et retable de la Sainte Vierge, datés XVIII^e siècle, œuvre mutilée
- 11 Calice : Orfèvrerie en argent repoussé, ciselé et doré. Poinçon de maître, grosse garantie Paris 1819-1838 ; 1^{er} titre Paris 1819-1838 ; numéro de série ; inscription (initiales). Précisions sur l'inscription Numéro de série : LI. Inscription : AC. C'est l'œuvre de Denis Charles et Martin Noël, orfèvres du 2^e quart XIX^e siècle
Cette œuvre ne figure plus dans l'église, peut-être a-t-elle été récupérée par l'évêché ?
- 12 Statue de Sainte Marguerite, sculpture calcaire, badigeon doré, datées XVIII^e siècle, œuvre mutilée
- 13 Croix de procession en fer forgé du XVIII^e siècle
- 14 Tableau du Christ remettant les clés de l'église à Saint-Pierre, peinture à l'huile sur toile avec cadre en très mauvais état. A noter que notre association s'était portée volontaire pour restaurer ce tableau à sa charge par une peintre restauratrice ayant déjà effectué des restaurations au château et dans l'église et que la commune a refusé cette restauration. L'œuvre et ce de fait en péril
- 15 Ostensoir en orfèvrerie du XVIII^e siècle - A été volé. Sans doute l'œuvre des mêmes orfèvres que le calice, Denis Charles et Martin Noël, orfèvres du 2^e quart XIX^e siècle
- 16 Lambris de revêtement en boiseries du chœur, en bois : taillé, peint, faux marbre, polychrome, doré. Ensemble daté du XVIII^e siècle, en très mauvais état mais l'ensemble est de grande qualité
- 17 La cloche en fonte de fer du XIX^e siècle réalisées par Edme lombard de Champigny. Cette cloche a été restaurée lors d'une des tranches de restauration en 2023
- 18 Chandelier pour cierge Pascal sculpté en bois, polychrome, doré daté XVIII^e siècle
- 19 Statue représentant Saint-Pierre en bois polychrome et doré du XVIII^e siècle
- 20 Tableau : Sainte Famille avec Sainte Élisabeth et Saint Jean-Baptiste, huile sur toile 1^e partie du XIX^e

21 Tableau (voir page 30) : Nativité, huile sur toile avec cadre d'origine où figure la mention « Donné par l'Etat ». Ce tableau inspiré par CORTONE a été réalisé par Théophile Poilpot dans le 3e quart du XIX^e siècle. Les toiles de Poilpot décorent la belle salle des fêtes de la mairie de Neuilly sur Seine. A noter que notre association s'était portée volontaire pour restaurer ce tableau à sa charge par une peintre restauratrice ayant déjà effectué des restaurations au château et dans l'église et que la commune a refusé cette restauration. L'œuvre et ce de fait en péril



22 5 statuettes : deux anges, Christ tenant le globe terrestre, deux Saints au livre. Peut-être d'anciennes statuettes de bâtons de procession. Sculptures en bois doré, un peu vermoulu. XVIII^e siècle

23 Ensemble du mobilier de l'église (bancs notamment)

24 Chasuble, chape, dalmatique en soie estimé XVIII^e siècle. Disparu

25 Statue représentant Saint-Paul en bois polychrome et doré du XVIII^e siècle

26 Christ en Croix en bois polychrome. A l'entrée du transept, au-dessus du double vantail en bois Morel Vindé. XVIII^e siècle

27 Patène en argent doré, 2e quart du XIX^e siècle. Poinçon de maître (non identifié) ; grosse garantie Paris 1819-1838 ; 1^{er} titre Paris 1819-1838 Poinçon de maître (à demi effacé) : dans un losange vertical, une sorte de queue de serpent avec les initiales S et S de part et d'autre et un R dans l'angle inférieur.

28 Fauteuil cabriolet style L XVI en bois sculpté et tissu, daté 4e quart XVIII^e siècle

29 Statue « Vierge à l'enfant » Le pied gauche, la main droite et le bras gauche du Christ sont manquants. La main droite de la Vierge est manquante et le bras droit a été recollé. Statue donnée en 1938 à la marquise de Maillé par Melle Marie Masson dont la grand-mère avait arraché la dite statue des mains des Jacobins qui commençaient à la brûler dans l'église de la Motte-Tilly. Peut-être une statuette de bâton de procession à l'origine. XVII^e siècle

30 Le tombeau de l'abbé Terray, mort en 1778, par Félix Lecomte, mort en 1817, marbre ●



CHAPITRE 5 - LE TOMBEAU DE L'ABBÉ TERRAY, SEIGNEUR DE LA MOTTE TILLY

Le tombeau de l'illustre maître d'ouvrage qui se trouve dans l'église, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH), et il vient d'être restauré. Son tombeau, qu'il avait souhaité de son vivant, installé dans la chapelle seigneuriale (aile septentrionale) de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de La Motte-Tilly, fut commandé par son neveu, Antoine Jean Terray, au sculpteur Félix Lecomte, prix de Rome en 1758. D'abord exposé trois semaines dans l'atelier du sculpteur au Louvre, le monument en marbre fut érigé à l'endroit choisi par l'abbé en 1780, soit deux ans après son décès. Félix Lecomte ne réalisa que deux œuvres « funéraires », celle splendide dont nous parlons mais aussi, en collaboration avec Claude Vassé, le mausolée de Stanislas Leszczyński, ex roi de Pologne devenu duc de Lorraine, édifié en 1775 dans l'église Notre-Dame-de-Bonsecours à Nancy.

Les effets de la Révolution Française qui visaient à effacer tous les signes de la monarchie ont valu de fortes dégradations au monument.

La rumeur dit que les révolutionnaires furieux que Joseph Marie Terray ait échappé à la guillotine par un décès prématuré, sortirent sa dépouille du tombeau pour en disperser les ossements dans le village.

Mythe ou réalité, on ne sait pas à ce jour, si l'abbé repose ou non dans son tombeau.

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul, non classée Monument Historique (M.H.), est toutefois protégée puisqu'inscrite, depuis 1962, à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (I.S.M.H.).

De ce fait, l'ensemble de son mobilier dont le tombeau est lui aussi protégé.

Elle est, comme toutes les églises, propriété communale.

Tous les travaux de restauration doivent donc être réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale.

C'est aussi la commune qui sollicite les aides diverses dont les subventions. Cela ne réduit en rien ni ne marginalise le rôle indispensable joué par les associations de sauvegarde du patrimoine qui, par leur soutien, créent une dynamique favorable aux projets de restauration, en fédérant la population locale et plus

largement toutes celles et tous ceux qui se soucient de la protection des patrimoines. Dans le cas de La Motte-Tilly, le rôle de la Fondation du Patrimoine, collecte de fonds, s'est révélé déterminant.

Mais la restauration du tombeau ne pouvait être envisagée qu'après la mise hors d'eau et hors d'air de l'église. En octobre 2005, Daniel Regnault, architecte Nogentais, sollicité par le maire Dominique Cartier qui subissait la forte, mais toutefois courtoise pression de notre association, établit un projet de restauration de l'église. Le 26 avril 2007, le maire déposa une première demande de restauration du tombeau auprès de « La Sauvegarde de l'Art Français » dont la marquise de Maillé était à l'origine de la création à côté d'Edouard Mortier, duc de Trévise et dont elle devint présidente en 1946.

Logiquement, il fut alors décidé d'attendre la fin des travaux concernant l'église (hors d'eau, hors d'air).

Ce n'est donc que suite à la troisième tranche de travaux que sous la houlette d'Olivier Doussot nouveau et actuel maire de La Motte-Tilly que le dossier concernant le tombeau fut à nouveau, relancé : sollicitations d'aides financières, avec le soutien et l'appui des associations.



Cénotaphe réalisé par Félix Lecomte (1737-1817),
1^{er} prix de Rome en 1758.
Il ne sculpte qu'un autre tombeau, celui de
Stanislas Leszczyński, roi de Pologne,
conservé à ND de Bonsecours de Nancy.
Entre le 25 avril et le 15 mai 1780, Felix Leconte
présente dans son atelier du Louvre le groupe de
l'abbé Terray avant qu'il regagne La Motte-Tilly.



Le projet, sous le contrôle de Christophe Niedziocha, conservateur du patrimoine, spécialité monuments historiques, a fait l'objet de choix difficiles. En effet, fallait-il profiter de cette restauration pour « recréer » le projet initial de Félix Lecomte avec son magnifique bas-relief et ainsi retrouver l'état d'origine (1780) ou s'attacher à restaurer l'état plus récent voulu par la marquise de Maillé avant son décès en 1972 ?



Bas relief : L'instant où Louis XV charge l'abbé Terray du gouvernement des finances

Monuments Historiques, les travaux ont été exécutés dès 2022 par une remarquable équipe de l'atelier Pierre Garin d'Aubervilliers : Laurent Caputo, Julie André, Alexandre Beauné qui, à des titres divers, étaient des spécialistes de la restauration du patrimoine. C'est Pierre Garin, diplômé de l'Institut National du Patrimoine, gérant-directeur de l'atelier éponyme qui supervisait les travaux, son approche pluridisciplinaire et ses travaux sur des matériaux divers, le plâtre, la pierre dont le marbre faisant référence. La Fondation du Patrimoine a participé financièrement, à hauteur de 12 000€ grâce à la générosité de donateurs et des associations mottoises. Cet abondement venait compléter le budget mis en place par la commune aidée par l'Etat, les collectivités territoriales. Le solde qui fut positif a été reporté sur le financement des travaux d'extérieur de l'église dont les tranches successives : nef, clocher, chœur, auront permis, indirectement, de mettre à l'abri le tombeau et ainsi assurer sa protection. Afin de parachever le travail entrepris, il reste une dernière tranche de travaux et non la moindre, certainement onéreuse ; la restauration intérieure de l'édifice. Que nous prions de nos vœux, mais qui n'est à l'évidence pas programmée par la municipalité avant plusieurs années à l'heure d'écrire ces lignes. ●

Nous militons en faveur du projet qui nous semblait le plus élégant, c'est-à-dire avec le bas-relief. Ce ne fut finalement pas le choix de l'architecte qui préféra un compromis avec deux plaques, l'ancienne restaurée et celle due à la marquise.

Sous la direction de Justine Croutelle, conservatrice des

ICI REPOSE
 JOSEPH MARIE TERRAY, MINISTRE D'ÉTAT.
 ABBÉ COMMANDATAIRE DES ABBAYES DE TROARN ET DE MOLESME.
 COMMANDEUR SECRÉTAIRE DES ORDRES DU ROI, CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES,
 DIRECTEUR ORDONNATEUR GÉNÉRAL DES BÂTIMENS DU ROI,
 SEIGNEUR DE LA MOTTE TILLY ET AUTRES LIEUX.
 DÉCÉDÉ LE 22 F^{ev} 1778.



ICI REPOSE
 JOSEPH MARIE TERRAY MINISTRE D'ÉTAT
 ABBÉ COMMENDATAIRE DES ABBAYES DE TROARN ET DE MOLESME
 COMMANDEUR SECRÉTAIRE DES ORDRES DU ROI CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
 DIRECTEUR ORDONNATEUR GÉNÉRAL DES BÂTIMENS DU ROI
 SEIGNEUR DE LA MOTTE TILLY ET AUTRES LIEUX
 DÉCÉDÉ LE 22 F^{ev} 1778.

CHAPITRE 6 - LES DEMEURES REMARQUABLES



LE CHATEAU

Le château de LA MOTTE Tilly actuel, ce témoin vivant du XVIII^e siècle, celui des lumières, succéda à l'ancien château féodal en contrebas et en bord de Seine.

Cet imposant château du Moyen Âge entouré de douves était un ouvrage de défense qui protégeait un gué sur la Seine. Il fut érigé par les seigneurs de TRAINEL puis fut cédé aux Raguier, aux d'Elbeyne et aux Bournonville.

Finalement, en 1710 la seigneurie et les terres de La Motte Tilly furent acquises par la famille de Noailles

suite au mariage du deuxième duc de Noailles, avec Marie-Françoise de Bournonville.

Compte tenu de son très mauvais état, le vieux château féodal fut détruit un peu plus tard et une partie des matériaux ont été employés dans la construction du château des frères TERRAY à partir de 1754.

Comme le rapporte Franck GERARD, si la renommée du château de la Motte dépasse largement les frontières du département, le village garde quant à lui toute sa quiétude.

Il possède encore d'assez beaux bâtiments, tel que



l'ancien presbytère de 1725 ou cette charmante chapellenie dont les fondations remontrient au moins au XVI^e siècle.

LA CHAPELLENIE

Rappelons que la chapellenie, c'est la demeure de l'abbé attaché au château, contrairement au presbytère qui est la demeure du curé du village.

La chapellenie est la plus ancienne maison du village.

Elle a été construite entre 1629 et 1643, toute en pierre avec une belle charpente en chêne.

Avec ses hautes toitures à pente raide, elle porte sans conteste les caractéristiques du XVII^e siècle.

« L'office de la chapellenie » a été fondé en 1638 par Marguerite d'Elbeyne avec autorisation du pape Urbain VIII, pour « soigner les âmes de sa famille ». Elle fait donation de 85 arpents de terre en 47 pièces pour financer son chapelain et pour construire une maison digne de son office, à l'extrémité Ouest du village, proche du vieux château fort situé à cette époque au bord de la Seine.

C'est dans les années 80 que la commune confia



bail emphytéotique à Charles Pitt pour assurer la sauvegarde de la maison et se décharger des coûts de restauration et d'entretien, comme décrit plus loin.

LE PRESBYTÈRE

A l'intersection des deux grandes rues, proche de l'église, se détache un très beau bâtiment contrastant avec la simplicité des maisons environnantes.

Il s'agit de l'ancien presbytère.

C'est une belle demeure, coiffée d'une haute toiture à la Louis XIII, avec des encadrements de fenêtres en briques.



Ces deux croquis réalisés par Paul Koch durant ses séjours au presbytère auprès de son ami l'abbé Pierre Mazué sont symptomatique de son style. Cette représentation assez sinistre, tout comme son chemin de Croix dans l'église, ne reflète pas la réalité d'un bâtiment accueillant et chaleureux.



D'autres bâtiments sont venus se greffer sur le pavillon central, depuis la fin du XVIII^e siècle. A l'origine cette propriété comprenait un parc qui s'étendait jusqu'au canal Terray. Une porte cochère, pavée encadrée de deux bouteilles vient rehausser l'importance de la demeure. Curieusement, il n'existe que peu de documents sur cette propriété. Elle figure sur un plan daté de 1710-1720. Elle fait alors face à un ensemble de bâtiments en U, peut-être des communs ! La famille de Noailles est sans doute à l'origine de la construction, car le château féodal se dégradant il est possible que ce fut un refuge plus accueillant. Ce qui expliquerait la noblesse du bâtiment, de sa distribution et des boiseries qui ont subsisté. Par la suite, le presbytère a été habité par les curés successifs, dont le dernier en date, l'Abbé Pierre Mazué qui nous quitta en 1985. Ce dessin de Paul Koch rappelle ses liens étroits avec l'abbé Mazué.

LA PÉRIODE ACTUELLE

Compte tenu de la faiblesse, des finances de la commune et de la charge, que représentait l'entretien de ces deux belles demeures, décision fut prise par la

commune de les louer avec un bail emphytéotique. Ce type de bail d'une longue durée, Entre 33 et 99 ans, ferme à la commune, en échange d'un loyer modeste de permettre aux locataires d'en assurer la restauration et l'entretien. Si la chapellenie est toujours sous bail emphytéotique, en revanche le presbytère a été vendu à notre famille. Cet achat a permis aux nouveaux propriétaires de sauvegarder le fruit de 20 ans de restauration, car en effet à l'issue d'un bail emphytéotique toutes les améliorations, faites par le locataire seraient devenues la propriété de la commune, propriétaire du bâtiment

Cette maison, à l'origine, sans aucun confort et partiellement délabrée ne comportait qu'un seul point d'eau au rez-de-chaussée, servant à la fois de cuisine, de toilettes et de WC. C'est dire combien de curé était mal pourvu. Nous nous avons donc pendant 20 ans, restauré, pièce par pièce, et créé des salles de bains et des toilettes à chaque étage.

Toutes ces restaurations ont été faites dans les règles de l'art avec des corps de métier ayant travaillé au château, comme en témoignent, par exemple les boiseries de cette chambre à coucher. ●

CHAPITRE 7 - LES FEMMES ET LES HOMMES QUI ONT FAIT L'HISTOIRE DE LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE LA MOTTE TILLY

Comme toute l'Histoire, celle de l'église a été écrite par des hommes et des femmes qui on conduit son destin.

Dans l'ordre chronologique, il faut bien entendu citer d'abord les familles ayant habité l'ancien château féodal qui sont à l'origine de la construction de l'église : les seigneurs de TRAINEL, les Raguier, les d'Elbeyne, particulièrement Marguerite qui fonda l'office de la chapellenie, qui plaça la chapelle sous l'invocation de sainte Marguerite. Ce fut ensuite au XVIII^e, l'arrivée des frères Terray.

L'ABBÉ JOSEPH MARIE TERRAY

Ce n'est pas un mais plusieurs ouvrages qu'il faut lire pour arriver à se faire une idée sur ce personnage fort contesté.

La lecture de l'excellent ouvrage de Pierre Terray, qui hélas vient de nous quitter, « *Histoire de la famille Terray, les cinq premiers siècles* », enrichit les biographies, hélas rares, sur l'abbé Joseph Marie Terray.

J'y ajouterai ici, ce que j'ai retenu de nos dernières rencontres et échanges épistolaires avec l'auteur.

L'ouvrage est généralement consacré à la famille Terray depuis le XVI^e siècle et la partie consacrée à Joseph Marie, de 1715 à 1778 n'occupe finalement que 27 pages sur 291. Le « préféré » de Pierre étant sans doute Hippolyte.

Mes lectures croisées pour fixer une idée plus précise allaient dès lors tenir compte des mémoires rédigées par Jean-Baptiste-Louis Coquelin en 1776 (440 pages) et de l'ouvrage de Rose-Marie Chapalain en 2013. Citons aussi « *La monarchie des Lumières* » d'André Zysberg. Ajoutons quelques séjours aux Archives départementales à Troyes, la consultation des excellents résumés faits par le château et même d'une étude quelque peu volumineuse de Xavier Perez « *La raison fiscale de l'ancienne France à la naissance de l'état décentralisé* ».

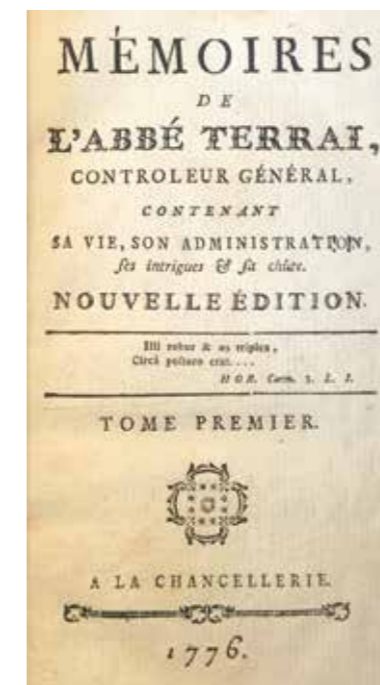
Biographie, récit historique, roman ou pamphlet, c'est bien là la question.

Selon Wikipedia, « *Les biographies étaient d'abord écrites par des historiens. Des écrivains se sont illustrés dans le genre biographique, certains se spécialisant dans ce genre.* »



Lorsque Pierre Terray m'offrit son livre, ce sujet fut évoqué, non sans émotion. En effet, une simple recherche sur Wikipédia sur l'abbé Terray, mentionne Coquereau comme biographe; et il en fit un portrait épouvantable ! Ce qui ne veut pas dire un faux.

Finalement, à mon sens, l'ouvrage de Rose Marie Chapalain « *L'abbé Terray, seigneur de La Motte Tilly* » paru en 2013 dans les Livraisons d'histoire de l'architecture, est celui qui restitue un portrait historique complet et exempt de tout parti pris. Il est bien entendu que selon les liens d'un personnage avec son biographe, les événements peuvent être présentés de manière différente. Disons que « le Coquereau » est un brûlot quasi haineux alors que « le Terray » donne un panache au personnage, occultant parfois une réalité moins brillante.



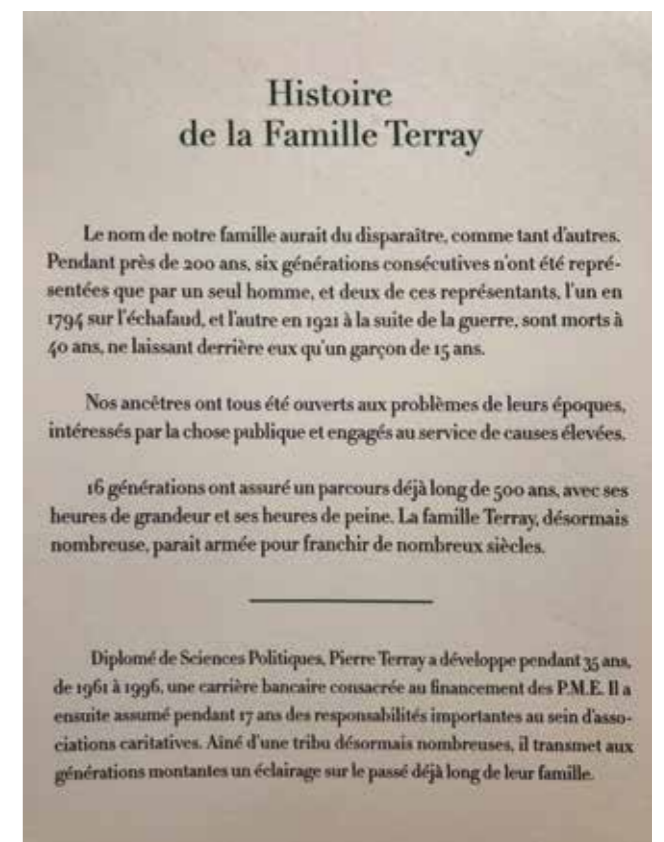
Ce propos me ramène à évoquer un sujet plus général dont nous avons débattu avec Pierre Terray. Il étudia, 10 ans avant moi, sur les bancs de Sciences Po, cette institution qui laisse une trace dans la conduite et les principes de vie. Outre de former des futurs serviteurs de l'État, cette école forme aussi notamment des journalistes, voire des chefs d'entreprise dans le privé. Outre sa mission de culture générale, un des fondements de cet institution s'attache à l'information. Une information, avant d'être écrite, doit faire l'objet de vérifications sur sa véracité et être ponctuée de chiffres, de références et surtout de sources.

Le nombre de reports et de citations de sources dans le livre de Pierre Terray en est un exemple. Derrière un article d'un feuillet se cache souvent une centaine de pages de recherches, de références croisées de différentes sources qualifiées et certifiées. La face cachée de l'iceberg, le travail d'investigation de celui qui tient la plume et qui sera tenu de justifier ce qu'il a écrit à première requête.

C'est, dans le domaine qui nous intéresse, la différence qu'il y a entre un récit historique dûment documenté de sources indiscutables et un roman. Voire un pamphlet.

Selon Pierre Terray donc, les « *Mémoires de l'abbé TERRAI* » (avec I) de Coquelin, serait un pamphlet sans aucune référence à la réalité. Il faut dire que la charge est forte et que l'auteur ne s'embarrasse pas de tournures pour exprimer crûment « sa » vérité.

Je me suis donc, avec grande difficulté compte tenu de sa rareté, fait acquéreur pour notre groupe « Valoirisation et Défense du Patrimoine de La Motte Tilly



et du Nogentais » d'un exemplaire de cet ouvrage de 1776¹: « *Mémoires de M. l'abbé Terrai, Contrôleur Général, contenant sa vie, son administration, ses intrigues et sa chute, avec une Relation de l'émeute arrivée à Paris en 1775* » Volumes 1 à 2.

La lecture n'est pas facile, mais assez vite on se familiarise avec les textes et les règles de l'orthographe de l'époque.

L'écrivain est habile et l'outrance fait assez rapidement place au doute. « *Tout ce qui est excessif est insignifiant* » dit le proverbe.

C'est donc avec un tempérament de modérateur qu'il faut aborder l'ouvrage, tout en préservant un autre proverbe : « *Il n'y a pas de fumée sans feu* » !

Il n'en reste pas moins que les lectures croisées, non seulement des ouvrages cités plus haut, mais de tous les ouvrages historiques, révèlent un aspect tout à fait odieux de ce personnage, qu'un biographe familial tente de modérer, on peut le comprendre.

Ce n'est pas tant d'ailleurs sur le fond que sur la forme. Les mesures prises par Joseph Marie pour remplir les caisses du royaume n'étaient pas seulement efficaces, elles furent justes pour la plupart, n'en déplaise à son proche entourage. Il attaqua ses pairs, la noblesse, la bourgeoisie, le clergé, l'armée. En un mot tout le monde, car quand les caisses sont vides et que le roi le demande, il n'y avait plus de limites.

En revanche dans la manière dédaigneuse et brutale dont Joseph Marie accompagnait ses prescriptions, il



Tableau de l'Abbé Terray par Alexandre Roslin, Musée d'Histoire de France, Versailles (XVI^e S)



ne peut être retenu une quelconque empathie. Dans cette anecdote où fut évoqué le coût somptuaire des fêtes à Versailles et les noces du Dauphin, la réponse « *Elles sont impayables, Sire !* » était d'un humour insupportable. Aucun des fournisseurs, traiteurs et autres métiers ne furent en effet payés, les entraînant dans la faillite et de dénuement. Aux militaires à qui il avait supprimé la solde, il fit remarquer que l'honneur de servir devait leur être une rémunération suffisante... Il proposa également de « sauver » certaines femmes de situations difficiles en échange de faveurs. L'une d'entre elle avait d'ailleurs été promptement hébergée et protégée dans une de ses résidences parisiennes, alors que d'autres allaient égayer ses nuits dans les chambres de son château de La Motte Tilly.

Coquereau cite (p95) « *La baronne de la Garde , sa maitresse, logeait au Contrôle général, faisait les honneurs de sa table et de ce qu'elle aimait le mieux, vendait ses grâces et les emplois et la justice de son amant* ». Le reste du récit, évoquant les amants en activité et surpris par une porte non fermée, met le sel sur le récit déjà bien pimenté. L'individu perd vite le panache affiché sur le tableau de Roslin.

Joseph Marie un individu contrasté, adulé puis rejeté, finalement abandonné

Le personnage en impose en effet, sur le portrait réalisé par Alexandre ROSLIN figurant dans la collection du château de Versailles.

C'est l'avantage des portraits de commande (*avec un « a »*), ils sont réalisés pour plaire à ceux qui les financent. En l'occurrence je pense que l'humour que suggère ce commentaire à propos de celui qui fut « abbé de commende » (*avec un « e »*), c'est-à-dire

l'homme chargé de gérer les riches abbayes ne vous échappera pas. Son costume doit néanmoins le suggérer. On devine, derrière lui, le dossier en couverture de cuir contenant la charge que lui confie le Roi. Autour du cou, la Croix de Saint Esprit, attestant son appartenance à l'ordre de chevalerie des rois dont il fut gestionnaire. Sa plume à la main droite et les documents dans sa main gauche indiquent sa charge de ministre et de contrôleur général des finances du roi.

Livre de Pierre Terray est un ouvrage absolument remarquable et sa grande culture n'avait d'égal que sa bienveillance, assortie d'une grande modestie, l'incitant à ne pas publier son ouvrage.

Le portrait de Joseph Marie est très valorisant sur toutes les étapes de sa vie et balaye du revers de main les défauts et accusations (pages 103 à 106), même s'il concède (page 109), du bout des lèvres « *Si l'abbé Terray n'était pas un saint, il est encore moins un brigand.* »

Mais en fait, plus on rentre dans la vie de Joseph Marie Terray, plus on est happé par la force du personnage et par ses multiples contradictions.

Abbé, mais non ecclésiastique, malgré une entrée au séminaire et une tonsure ; une distance organisée avec la religion, une proximité forcée envers les belles femmes, un ministre avec des charges très emblématiques, la charge des bâtiments du roi, l'ordre chevaleresque de la Croix de Saint Esprit. Finalement un contrôleur général des finances qui « invente » avant l'heure l'impôt sur le revenu, l'ISF ou l'IFI, la réforme des retraites... Quelle actualité !

Enfin, le choyé du roi et de ses deux maîtresses, pour avoir rempli prestement les caisses bien vides du royaume. Citons Ernest Lavisse : « *Homme d'autorité, pour lui les droits individuels ne comptaient pas au regard des droits de l'État ; la fortune de chacun n'était que parcelle de la fortune publique* ».

Finalement bien que tout à fait innovant en faisant payer également les nobles, les riches, le clergé et les militaires, au lieu d'en récupérer un juste bénéfice d'estime, fut finalement congédié par le roi, bien peu reconnaissant, et chassé par le peuple.

Ce dernier brûla son effigie, fit de la rue « *Vide Goussset* » à Paris un symbole et le poursuivit pour le lyncher. Il s'échappa et ne dut son salut qu'à une bourse de pièces d'or jetées de l'embarcation qui le ramena par la Seine à La Motte Tilly. S'il échappa à la guillotine en mourant avant la révolution, les révolutionnaires profanèrent son tombeau en l'église de La Motte Tilly pour épargner rageusement ses restes. Tous ces récits seront contés dans un livret en prépa-

ration « *Joseph-Marie Terray, seigneur de La Motte Tilly, Du siècle des lumières aux ténèbres du tombeau* » que nous publierons.

Et bien entendu ledit livret s'inspirera des ouvrages sélectionnés, dont le livre de Pierre Terray sur son ancêtre. Comme nous l'avons évoqué précédemment, Pierre Terray nous a quitté il y a deux mois et il est certain que nos conversations et nos échanges épistolaires vont me manquer. De dix ans mon aîné, nous appréhendions le concept d'écriture et de rhétorique, avec les mêmes principes, avec le même souci d'honnêteté dont on trouve les fondements jusque dans l'honnêteté intellectuelle.

Si son ouvrage sur sa famille doit d'abord être un hommage à cinq siècles de parcours parfaits pour cette noble famille, elle est aussi sérieusement documentée et argumentée comme en justifient les nombreux renvois.

La seule pierre d'achoppement concerne certainement la vie de Joseph-Marie qu'un récit juste sur de nombreux points, avait peut-être coloré un peu le personnage à son avantage.

Il ne peut être discuté que Joseph-Marie fut abrupt et sans empathie dans l'application de sa politique fiscale. Il fut détesté car hautain et méprisant. On ne peut le nier tous les historiens s'en accordent. Pas plus que l'on ne peut simplement passer sous silence son mode de vie libertin et la manipulation qu'il exerçait pour atteindre ses desseins par les femmes de manière sournoise. Lors de notre dernier échange épistolaire, il fut aussi contrarié par mes questions sur l'enrichissement de sa famille par les « *Laws* »², pourtant sans conteste. Certes, cette contrariété était justifiée par le fait de la mise en exergue d'un passé roturier et de l'enrichissement de la famille provenant de la spéculation.

Il ne faut pas oublier, pour donner toute sa vérité au débat, que cette fortune vint aussi de son oncle, médecin fort apprécié de la princesse Palatine.

On peut notamment relever de manière précise que Joseph Marie Terray descendait d'une famille de paysans, fermiers et marchands, plus tard élevés dans l'échelle sociale grâce à son oncle François, médecin, dont le système de Law assura une grande fortune dont il hérita. Ces Law, mettant en place la monnaie papier, donc la spéculation, avait pour origine, l'annulation de la dette laissée par le roi soleil. Ce sujet de contrariété dans nos échanges avec Pierre Terray, n'en reste pas moins réalité et il n'y a pas, à notre sens de mal à en avoir bénéficié, cet argent n'ayant pas été mal acquis, mais la source spéculatrice de cette fortune « dérange ». Enfin, il était contrarié par le fait que l'on puisse

accorder un quelconque crédit à l'ouvrage de Coquelin. Dans nos correspondances, Pierre mit ostentatoirement des guillemets à sa qualité d'« historien ». Certes le pamphlet était violent, mais il n'en est pas moins qu'il décrit assez justement la haine déclenchée dans toutes les couches de la société par ses détracteurs de tous niveaux sociaux confondus. Mais globalement je suis bien d'accord que le portrait dressé à charge était un peu outrancier.

Il est certain et c'est devenu aujourd'hui le cancer du débat politique, la manipulation de l'histoire permet de justifier à tort des théories prosélites ; pire, la détestation d'autrui est devenue dans le débat politique le générateur de fausses informations dont la seule justification est dans le fait qu'elle a été publiée ... Oui mais par qui et avec quelles sources et éléments factuels ? C'est ce que l'on appelle aujourd'hui des infox ou « *fake news* », dont les réseaux sociaux se délectent, car la charge de la preuve n'y est pas hélas pour le moment requise.

C'est la raison pour laquelle, revenant à Coquelin, on lit en permanence entre les lignes cette esprit de détestation dont il se repaît. Cette haine mal dissimulée est contre-productive, car en effet comme dans le piètre débat politique elle affaiblit le propos, le met en doute.

Restera donc à trier les documents historiques des présentations romancées, les archives des pamphlets pour ce livret qui devrait voir le jour prochainement !

S'agissant de l'ouvrage de Pierre Terray, qu'il me pardonne à titre posthume, « *Qui bene amat, bene castigat*³ ». Son livre aimablement dédié, reste sur ma table et dans mon cœur car c'est un témoignage d'une richesse telle, que nous devons y revenir en détail dans les prochains numéros.

Un témoin aussi de cette formidable rencontre qui restera un comme signet dans mes souvenirs du combat pour le patrimoine Mottois, par le biais de ceux qui en ont écrit une belle page d'histoire.

1. Tous ces ouvrages sont consultables sur simple demande.
2. Le système de Law, du nom de son inventeur écossais, marque le début de l'existence du « papier monnaie » au début du XVIII^e. C'est quelque part le début de la « bourse ». Il permit, en France de liquider la dette laissée par Louis XIV et son train de vie dispendieux. Les spéculations furent sources d'enrichissements rapides, jusqu'à ce que la panique fit écrouler le système, par le retrait brutal de l'or des épargnants de leur banque. Il s'en suivit des banqueroutes, des suicides Et fatalement des enrichissements. CQFD
3. « *Qui aime bien châtie bien* ».



LA MARQUISE DE MAILLÉ

Aliette de Rohan, marquise de Maillé, devient présidente de la Sauvegarde de l'Art Français en 1946. Membre fondateur et vice-présidente de l'association, elle est une femme d'histoire et de lettres qui assure dès les débuts les plus hautes responsabilités dans l'association. Elle s'engage aux côtés du duc de Trévise dans ses campagnes pour le patrimoine et mène un combat acharné pour protéger chapelles et églises en déshérence.



OLIVIER DE ROHAN CHABOT

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, en 1921, Édouard Mortier, duc de Trévisse, crée une association, La Sauvegarde de l'Art Français, pour s'opposer à la destruction ou à la vente à l'étranger d'œuvres majeures du patrimoine français monumental et mobilier. Elle est notamment à l'origine des lois relatives à la protection des trésors nationaux.

Dès 1925, l'association est reconnue d'utilité publique. Succédant à son premier Président, Aliette de Rohan Chabot, marquise de Maillé, fait à sa mort un legs à la Sauvegarde, destiné principalement aux églises rurales de France. La Sauvegarde en devient ainsi le premier mécène. Le 27 novembre 2017, l'association devient Fondation reconnue d'utilité publique.



tradition dans la célébration de la messe, non loin de l'esprit de Saint Nicolas du Chardonnet. Ses effets de cape, noire doublée de rouge à l'intérieur, quand il arrivait, un peu en retard pour ménager ses effets d'entrée témoignait de son penchant royaliste et de sa proximité avec l'esprit qui régnait au château. Avec ses amis, chez Marcel Chereil de la Rivière du château de Ferreux, il manifesta une voie d'engagement politique, pour laquelle il fut contributeur de certaines éditions, car il avait une sacrée plume !

A notre arrivée au presbytère, « Vève » avait soigneusement débarrassé les lieux de cette importante mais encombrante trace scripturale.



L'ABBÉ MAZUÉ

Ceux qui ont connu ses sermons parfois pleins de vigueur, se souviennent d'un curé à forte personnalité. Avoir assisté à ses messes, forge un rapport à la fois empathique et respectueux, parfois empreint de culpabilité, tellement on pouvait se sentir concerné par ses propos.

Avoir ensuite partagé un apéritif au presbytère avec lui, rendait l'expérience encore plus personnelle.

Et finalement, avoir partagé ces soirées animées dans les cercles plus restreints du Nogentais permettaient d'accéder à la vraie personnalité de l'abbé, à ses autres dimensions, parfois surprenantes.

Faire partie de ses amis était un privilège, car non seulement ce fut le proche et le confesseur de la marquise, mais cela permettait d'entrer dans ses autres vies, car il était pluriel, comme nous l'évoquerons plus loin.

Il était d'une grande érudition et de ce fait les moments avec lui étaient des moments d'enrichissement intellectuel, jamais ennuyeux, car sa verve et son humour parfois décapant, faisaient de ses récits des instants captivants. Amateur de bons vins, ses joues s'empourpraient, au fur et à mesure que les débats s'enflammaient sur tous types de sujets.

Il était prolix et sa culture générale forçait au respect. L'inséparable « Vève », (Geneviève Pialoux), qui veillait sur lui avec foi, déférence et bienveillance ne lui a que peu survécu, avant de nous préparer le presbytère, pour nous y faire rentrer, après sa mort.

Ludovic-Jérôme Gombault en a fait un portrait de proximité en tant que Mottois de 15 ans¹ et il considérait l'abbé comme un mentor inespéré. Il rappelle aussi qu'il fut un orateur éloquent, si convaincant, capable de toucher le fond des âmes en quelques instants.

Les autres aspects, bien connus de l'abbé étaient sa

S'agissant de la préservation du patrimoine, cela nous est apparu comme un devoir, l'abbé Mazué nous ayant désigné pour reprendre sa place au presbytère, pour en assurer la sauvegarde, tant du bâtiment que de l'esprit qui y régnait. Ce devoir de sauvegarde est devenu une passion qui occupe une partie de ma retraite et qui l'illumine de rencontres formidables lors de mes recherches.

C'est aussi l'abbé Mazué qui, avec Claude Aucouturier et l'APROVAS, avait pris fait et cause pour la défense du patrimoine Mottois, comme rappelé dans notre préface, en faisant déplacer la construction de la centrale des abords de notre village à Nogent, faisant intervenir l'épouse du Président de la République ! Voyons à présent deux autres aspects de l'abbé, moins connus.

PIERRE MAZUÉ, L'ADVOCATUS

Il fut « *ADVOCATUS* » c'est à dire avocat ecclésiastique².

Parmi les fonctions de ce statut, comme le rappelle le père SALICHON, il consiste à recevoir soit une personne qui demande à faire reconnaître éventuellement la nullité de son mariage religieux afin de pouvoir, le cas échéant, contracter un mariage valide avec quelqu'un d'autre.

Il ne s'agit pas d'annuler un mariage valablement conclu entre deux baptisés car nul n'en a le pouvoir, mais de reconnaître que tel mariage était nul dès le départ parce qu'il y manquait une condition importante. Rien de ce qui se passe après le mariage ne peut le rendre nul, à moins d'être déjà contenu en germe, au moment du contrat.

Ce qui ajoute un peu de sel à la carrière parallèle d'avocat ecclésiastique de Pierre MAZUÉ, ce fut qu'il tenait pour bureau une table au Café de Flore qui lui était dédiée. Nous sommes retournés la voir. C'est sans doute là que l'on prend une autre mesure



et petits enfants que la suite de l'histoire soit contée et que rien ne s'éteigne.

L'histoire que nous défendons tous ensemble : La poursuite de la connaissance, pour que le patrimoine soit sauvegardé.

Dans le salon de Pierre et Béatrice, le buste de Joseph Marie le célèbre ancêtre nous écoute.

Ecouter les récits de Pierre, savourer chaque anecdote, c'est comme du miel pour nos oreilles.

De son empathie à propos d'Hyppolite ou de Jean, tout est retranscrit dans son livre et aussi une réhabilitation de Joseph Marie, tant récrié et honni par l'histoire.

Mais le clou de l'histoire, c'est que ce livre n'est pas à vendre !

Outre l'exemplaire qu'il me dédicace, j'ose lui demander 3 autres volumes pour ceux qui, je le sais, seront sensibles à ce cadeau. Trois personnes qui dédient leur temps au château de l'ancêtre.

C'est la raison pour laquelle je lui ai demandé de me donner l'autorisation de reproduire des passages de son livre afin que tout le monde puisse en bénéficier.

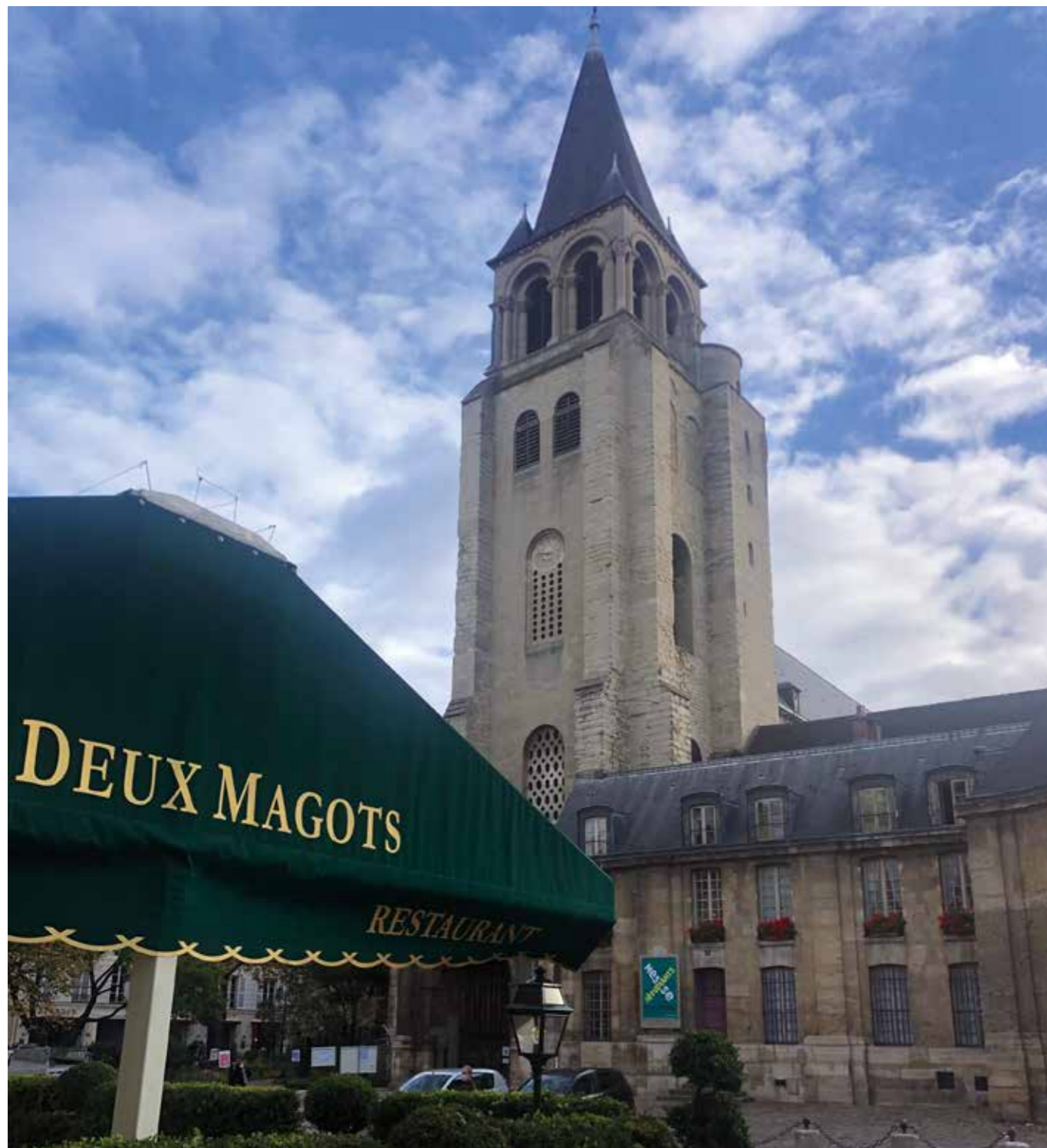
LES TERRAY AUJOURD'HUI

Pierre TERRAY (maintenant décédé) et son épouse Béatrice sont des gens charmants et c'est plus que de l'intérêt historique que j'ai trouvé en acceptant leur invitation, c'est de « vivre » des moments de causeries avec le passé, une rencontre avec le descendant direct de Joseph Marie TERRAY.

Pierre vient de terminer l'écriture de son livre retraçant les « 5 premiers siècles » de sa famille Forriezienne, Parisienne, Mottoise.

Il m'en offre un exemplaire dédicacé avec tant de gentillesse et de reconnaissance pour notre travail d'édition.

« 5 premiers » c'est à dire qu'il attend de ses enfants



du personnage de l'abbé. Un vrai germanopratin qui ne dédaigne pas avoir sa table ici, dans le temple de la littérature comme Simone de Beauvoir, Jean-Paul Sartre, Albert Camus, mais aussi comme Boris Vian, Juliette Greco ou Miles Davis. Un célèbre café parisien, temple des intellectuels du siècle comme bureau, l'Advocatus avait du panache ! Comme nous le rappelait Robert Grivaud, un des intimes de l'Abbé qui tenait librairie à l'enseigne « Vision Fertile » à Saint Germain et passait souvent ses week-ends au presbytère de La Motte, l'abbé avait son pied à terre parisien dans une somptueuse

demeure de la rue des Saint Pères. Cette dernière, mis à disposition par une de ses ferventes admiratrices et richement parée de toiles de maîtres, lui permettait de ne pas être trop dépaycé des ors du château de La Motte Tilly. Robert évoquait cette semaine ces week-ends au presbytère avec Gérard Motto, Vève et l'abbé. Il me décrit avec une précision hallucinante chaque pièce du presbytère, sa chambre dédiée et L'absence totale de salles de bains dans la maison à l'époque ! Seul un bac à douche dans la cuisine et unique WC permettait la toilette car c'était le seul point d'eau de la maison.



PIERRE MAZUÉ, DE LA TRADITION AUX EXTRÊMES

Le deuxième aspect, totalement inconnu fut sa rencontre et ses débats avec des fidèles adoptant des théories sédévacandistes, c'est-à-dire refusant l'autorité des papes après 1958, de les considérer comme des « usurpateurs du trône de Saint-Pierre ».

Voici ce qu'un « Pater Civitatis » préférant rester dans l'anonymat, écrit à propos de l'abbé sous l'identité de « Coeurderoy » : « *La Motte-Tilly, paisible village des bords de Seine entre Nogent et Provins, la France profonde à 100 kms de Paris. L'abbé Pierre Mazué est un insoumis, théologien, littéraire, lyrique, tourmenté...je connais peu son passé mais, malgré tout le mal que j'entends dire des intégristes, il m'apparaît infiniment sympathique : isolé, souffrant, pathétique.*

Pâques 1980, je me rends à une première Messe (basse) à Courceroy, qu'il dessert également. Lui proposant de le raccompagner à la Motte en voiture (il fait le trajet à pieds), il m'invite à assister à la Messe chantée dans l'église St Pierre-et-St-Paul de la Motte-Tilly : révélation (ou retrouvailles plutôt d'une messe pratiquée dans mon enfance), simplicité et profondeur de la liturgie (avec les moyens pauvres d'une paroisse rurale), Victimae Pascali

Laudes chanté par des voix cristallines. Bref, entièrement conquis (et stupéfait de l'abandon de tels trésors) je vais désormais assister tous les dimanches à cette Messe dominicale. L'abbé est assez peu représentatif de ce que verrais par la suite dans le « tradiland » : c'est un inquiet, anxieux mais dont j'apprécie le sermons musclés, courageux, toniques : quel contraste avec tant de paroisses !

Cette année là le Pape Jean-Paul II vient en France (à Lisieux notamment), malgré mon projet de m'y rendre je « loupe » (hélas !) ce rendez-vous.

Le 8 décembre je pousse la porte du presbytère : confession générale, accueil d'un tendre père souriant et indulgent. Mai 81, dans le même mois élection de François III et attentat contre le Pape à Rome : je revois l'abbé Pierre Mazué, affolé, dans la rue, l'oreille collée à son transistor, il est catastrophé...

Cette fin d'année 81 va marquer ma rencontre avec un « sédévacantiste » de mon âge faisant un stage dans la région. Conversations théologiques, encycliques arborées en boucliers, je découvre « Quas primas », le syllabus, le Modernisme et sa condamnation. En même temps je lis beaucoup (trop) d'auteurs mystiques mais rencontre Bernard de Clairvaux, Thérèse d'Avila et les « Notes Intimes » de Marie Noël, « Lumières » dans mes ténèbres, car côté purgatoire cette quête était assez décapante... L'abbé Mazué, fidèle au Pape me met en garde contre le sédévacantisme et le Père Barbara qui traverse l'Atlantique pour convertir les évêques à sa thèse : il n'y a plus de Pape, un imposteur hérétique et schismatique occupe la chaire de Pierre. »



1. Gazette de Tilly # 13
2. Brèves du Patrimoine de La Motte Tilly 1 – Août 2020



CHARLES PITT : UNE FIGURE HORS DU COMMUN

Nombreux sont les Mottois qui se souviennent de Charles PITT qui fut conseiller municipal à plusieurs reprises, lorsque Dominique CARTIER était Maire¹. Charles était alors particulièrement en charge des affaires culturelles mais aussi de l'urbanisme.

Il assura bien entendu le relais entre la Mairie et le groupe des premiers Mottois qui se sont mobilisés en faveur du patrimoine et de la sauvegarde de l'église. Puis par la suite, il fut également l'interprète en Mairie d'Anda Van Dongen lorsque celle-ci organisa les « Marchés de l'Art » au bénéfice de la restauration de l'église.

La culture et le patrimoine avaient leurs lettres de noblesse à La Motte Tilly pour ce Chevalier des Palmes Académiques et membre de l'Académie Charles Cros.

C'était un personnage sortant de l'ordinaire.

Né d'une mère irlandaise et d'un père écossais, Charles conjugait harmonieusement les qualités et les défauts de ses deux parents.

Il est venu en France à la fin des années 1950. Il a toujours gardé un savoureux accent « british » en parlant français.

A l'université anglaise, il avait acquis une licence de musicologie, et tout au long de sa vie la musique a toujours été pour lui un divertissement, une passion, et un engagement².

Pour assurer le quotidien, il avait adopté le métier

d'antiquaire qu'il a exercé aux Puces de Saint Ouen, à l'époque où les meubles anglais anciens étaient très à la mode en France.

Expert dans cette spécialité, il s'est fait beaucoup d'amis dans le monde de l'antiquité.

Mais il a toujours gardé une double casquette, ce qui lui imposait une activité débordante que seule sa forte nature lui permettait d'assumer.

Durant toute sa vie active, il a mené de front ses deux métiers : antiquaire et critique musical.

Ainsi, il a toujours gardé une double casquette, ce qui lui imposait une activité débordante que seule sa forte nature lui permettait d'assumer.

Lorsque je l'ai rencontré en 1973, chaque jour Charles commençait très tôt sa journée de travail en restaurant et en cirant les meubles anciens qu'il comptait mettre en vente le week-end suivant, puis il effectuait quelques livraisons des meubles qu'il avait vendus.

Il revenait chez lui juste à temps pour faire quelques emplettes sur le marché, pour préparer un somptueux dîner pour une douzaine d'invités, puis il prenait une douche, et enfilait son smoking pour assister à une représentation d'opéra.

Après le spectacle il recevait à dîner chez lui plusieurs personnalités et artistes du monde lyrique. La conversation portait essentiellement sur les détails de la mise en scène, les coupures ou ajouts effectués dans l'œuvre originale, et les projets de représentations futures.



Charles collectionnait les tableaux anciens des grands compositeurs (Verdi, Rossini, Wagner, etc.), ainsi que les affiches originales, qu'il prêtait gracieusement aux attachés de presse des différents opéras ou festivals, ce qui lui attirait des sympathies.

Il en faisait bénéficier ses amis qu'il invitait, en Angleterre au festival de Garsington et surtout au très select et très couru festival de Glyndebourne, mais aussi en Irlande au festival de Wexford, et en France aux « Mai de Bordeaux » et aux festivals d'Avignon, de Carpentras, de Vaison la Romaine, d'Arles et d'Albi.

Après chaque représentation lyrique, Charles écrivait des articles publiés dans plusieurs revues en France, en Angleterre et aux États-Unis.

Charles avait acquis la nationalité française, mais n'avait pas renoncé à sa nationalité anglaise. Particulièrement attaché à ce qui avait été l'Empire Britannique, pendant presque quinze ans il a organisé avec soin pour lui et ses amis des voyages culturels à Ceylan, en Inde, en Birmanie, et ailleurs. Au total, plus d'un an passé en Extrême Orient, où il avait l'occasion de montrer aux habitants sa sympathie sa générosité et parfois son humour.

Après sa longue carrière de critique lyrique, sa venue à La Motte Tilly a été rendue possible grâce à ses bonnes relations avec les dirigeants de l'Opéra de Paris, qui avaient parfois des postes de responsabilité à la Caisse Nationale des Monuments Historiques. Devenu propriétaire du domaine légué par la Marquise de Maillé, cet organisme lui consentit un bail de longue durée à condition qu'il assume le coût de la restauration de la « Chapellenie », qui est sans doute la plus vieille maison du village.

Au cours de ses dernières années, Charles avait commencé la rédaction d'une encyclopédie des différents opéras construits partout dans le monde au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} (Algérie, Brésil, Ile Maurice, Inde, Tonkin, Tunisie, etc...).

La mort³ ne lui aura pas permis de mener à terme cette œuvre à laquelle il tenait beaucoup.

1. De 1995 à 2014, soit 3 mandatures successives.
2. Il fut membre du Syndicat Professionnel de la Critique
3. Le 5 janvier 2013 à l'âge de 83 ans



LES ASSOCIATIONS

Les associations ont joué un rôle majeur et déterminant pour engager la protection du patrimoine Mottois et notamment l'église dans une commune, il faut le dire, assez pauvre.

De l'APROVAS au départ jusqu'aux associations Mottoises d'aujourd'hui ce sont aussi des hommes et des femmes qui ont écrit ces pages.

Pour ne citer que les plus actifs il y eût, pour embaucher le pas de la Marquise de Maillé, l'abbé Mazué, Claude Aucouturier, François Cartaux, Paulette Combescot, Franck Gérard, Anda Van Dongen et nous mêmes, aujourd'hui toujours en résistance active pour la sauvegarde, dans un monde qui tourne un peu la tête devant des combats impossibles.

Le nerf de la guerre étant l'argent, il faut saluer les deux associations qui ont collecté le plus de fonds pour la sauvegarde avec leurs actions : Anda Van Dongen avec la création des « Marchés de l'Art » un très grand succès, et notre association avec « Les Gourmandises de La Motte Tilly »

Plus encore avec la rédaction et la publication de gazettes, brèves et cahiers pour la promotion et la sauvegarde de notre patrimoine, riche d'un fichier de plus de 2000 personnes sans compter les réseaux sociaux et les 3000 visiteurs annuels des Gourmandises.

DE « L'APROVAS » À « VALORISATION DU PATRIMOINE DE LA MOTTE TILLY »

L'origine du programme actuel des rénovations de l'église remonte à 2004, même si notre mobilisation associative remonte à février 1975 avec l'abbé Mazué, Claude Aucouturier et notre noyau dur avec l'APROVAS.

Ce fut en effet le « fait de guerre » marquant du départ des actions pour la défense du patrimoine Mottois, arrivant à déplacer le projet de centrale nucléaire de La Motte / Courceroy à Nogent sur Seine, avec le concours du président de la République, Monsieur Valéry Giscard d'Estaing et de son épouse Anne-Aymonne.

L'APROVAS (Association pour le Protection de la Vallée de la Seine) a réalisé l'opération de sauvegarde de notre patrimoine Mottois la plus importante de ces 50 dernières années. Nous en sommes fiers.



Par la suite, avec Charles PITT, membre du conseil municipal chargé notamment des affaires culturelles, hélas disparu, l'existence même de l'église, en raison de son état de dégradation, a été l'objet d'après discussions au sein de la commune. Il fut même évoqué sa destruction pour mettre fin à des coûts de réhabilitation élevés.

C'est ainsi que notre association a travaillé en étroite collaboration sur le projet de rénovation avec le Maire, Dominique CARTIER qui souhaitait de notre part une forte implication, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Un dossier a été constitué de concert avec le maire, le conseil municipal et notre association.

Cet attelage commune / association fut un moteur décisif, car d'une part nous avons consacré le temps nécessaire aux études et nous avons un poids non négligeable pour faire entendre la légitimité, l'importance et

surtout la responsabilité qu'incombe aux élus et aux villageois de préserver le patrimoine et du devoir de le transmettre aux générations futures.

Nous conservons un volumineux dossier sur ce sujet, riche en documents, plans et correspondances avec les différents acteurs du projet, et ce sont les plans et les chiffrages commandés par le SIVOM en 2005 qui fut le point de départ.

A savoir que les compétences du SIVOM ont été transférées à la commune en septembre 2011.

C'est le 26 avril 2000 que fut créée l'association « Mémoire de La Motte Tilly » qui reprit le flambeau de la sauvegarde d'abord initié par Franck Gérard et dont la présidence fut assurée par Anda Van Dongen, nouvelle occupante de la maison de la famille Gombault, dont Ludovic contribua à l'écriture des différents ouvrages que nous avons édité.

C'est grâce à l'organisation de « Marchés de l'Art » qu'Anda arriva, non seulement à attirer les projecteurs sur La Motte Tilly, mais aussi à remplir les caisses de l'association.

A noter que l'association fit un don conséquent pour la restauration du tombeau de l'Abbé Terray.

« Mémoire de La Motte Tilly », s'est assigné un nouveau combat sur la sauvegarde du village et notamment les dangers potentiels créés par un projet de travaux sur le barrage voisin.

L'association « Valorisation et Défense du Patrimoine de La Motte Tilly et du Nogentais » s'est quand à elle attachée à la poursuite de la sauvegarde de l'église de La Motte et des différentes tranches de travaux.

Auto financée par des manifestations diverses, des éditions de la *Gazette*, des *Brèves* et des *Cahiers du Patrimoine*, elle a, via son association soeur « Festival d'été de La Motte Tilly » créé les « Gourmandises de la Motte Tilly », une manifestation d'ampleur avec plus de 3000 visiteurs par an.

« Valorisation et Défense du Patrimoine de La Motte Tilly et du Nogentais » s'enorgueillit d'ailleurs de la présidence d'honneur de Monsieur Renaud Donne-riou de Vabres, ancien ministre de la Culture, ce qui nous facilita l'accès à de nombreuses institutions et l'oreille des médias.

FIN 2024, SOIT PRESQUE 20 ANS APRÈS OÙ EN SOMMES NOUS ?

La première tranche, engagée par Dominique Cartier et son conseil municipal, a été réalisé en 2013 et concernait l'ensemble de la charpente, la nef et la sacristie pour le drain et les enduits

La seconde tranche, engagée par Olivier Doussot et son conseil municipal, concernait le clocher, la tourelle, l'horloge et les cloches, ont été réalisés en 2017

La troisième tranche, concernait le transept et le chœur, toiture, charpente et enduit et a été divisé en deux phases dont la dernière (extérieur du chœur) a été fini cette année.

A noter que pour ces différentes phases de travaux, les subventions, s'agissant d'un monument inscrit à l'inventaire, couvrent 80 % du montant et que le reste à charge de 20% échoit à la commune.

A noter aussi que la rénovation du Tombeau de l'abbé Terray, mobilier classé à l'inventaire, a été réalisée en 2023 avec les subventions et la collecte effectuée par l'Association du Patrimoine.

Des travaux de protection des vitraux ont été également engagés pour parer à l'urgence.

Pour l'avenir, il est au jour de l'écriture de ces lignes, assez incertain, la municipalité ne désirant par demander les subventions avant les prochaines élections municipales.

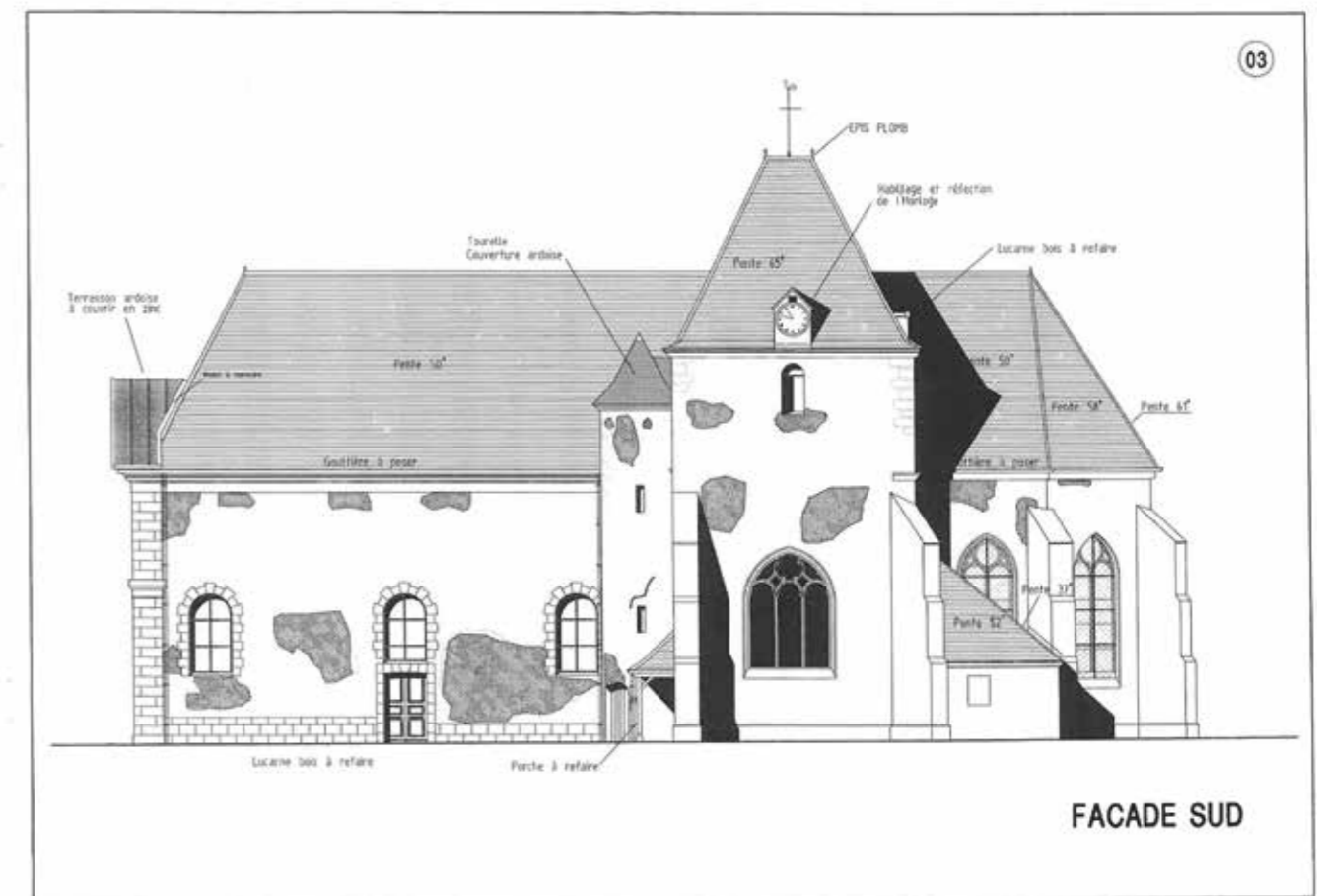
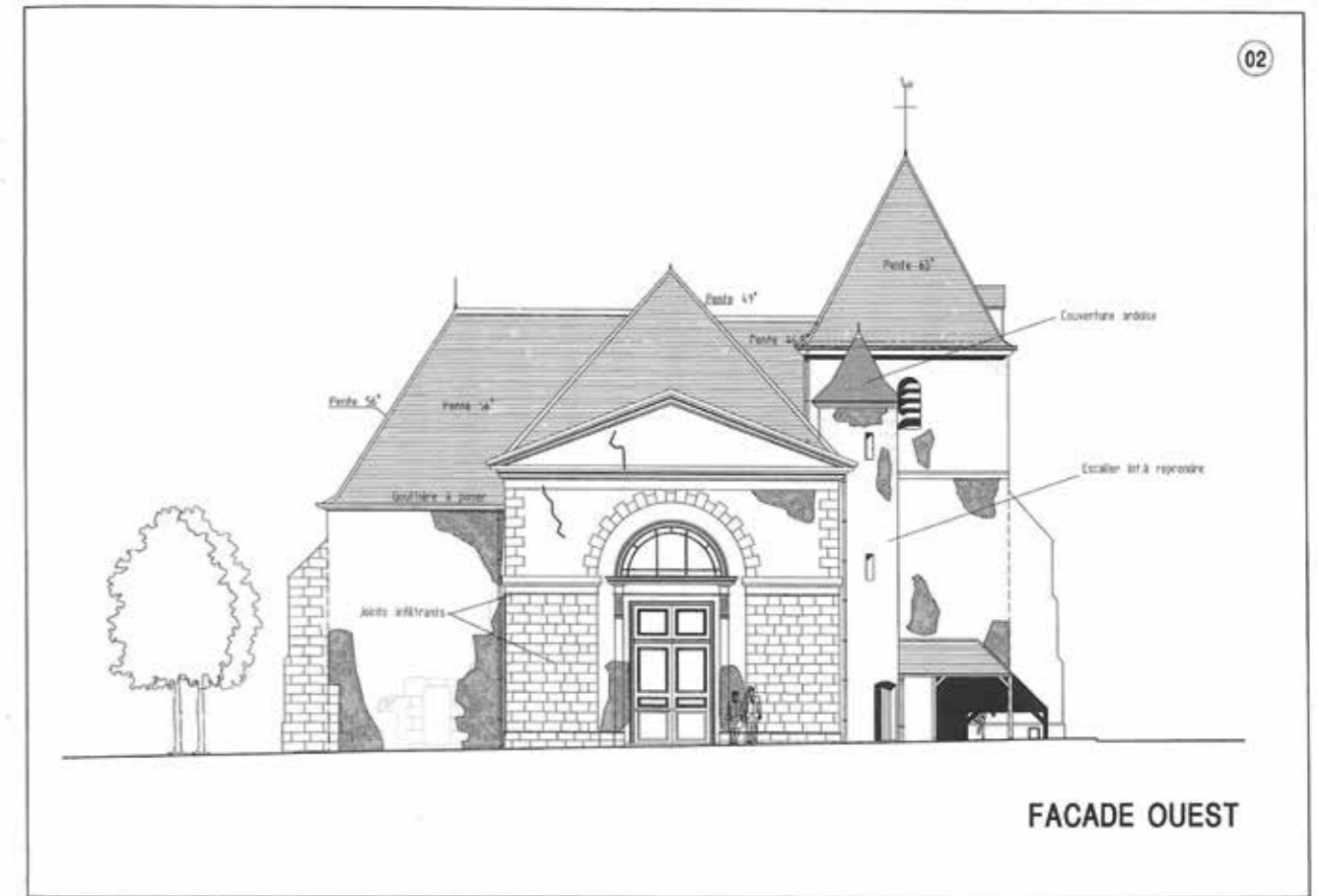
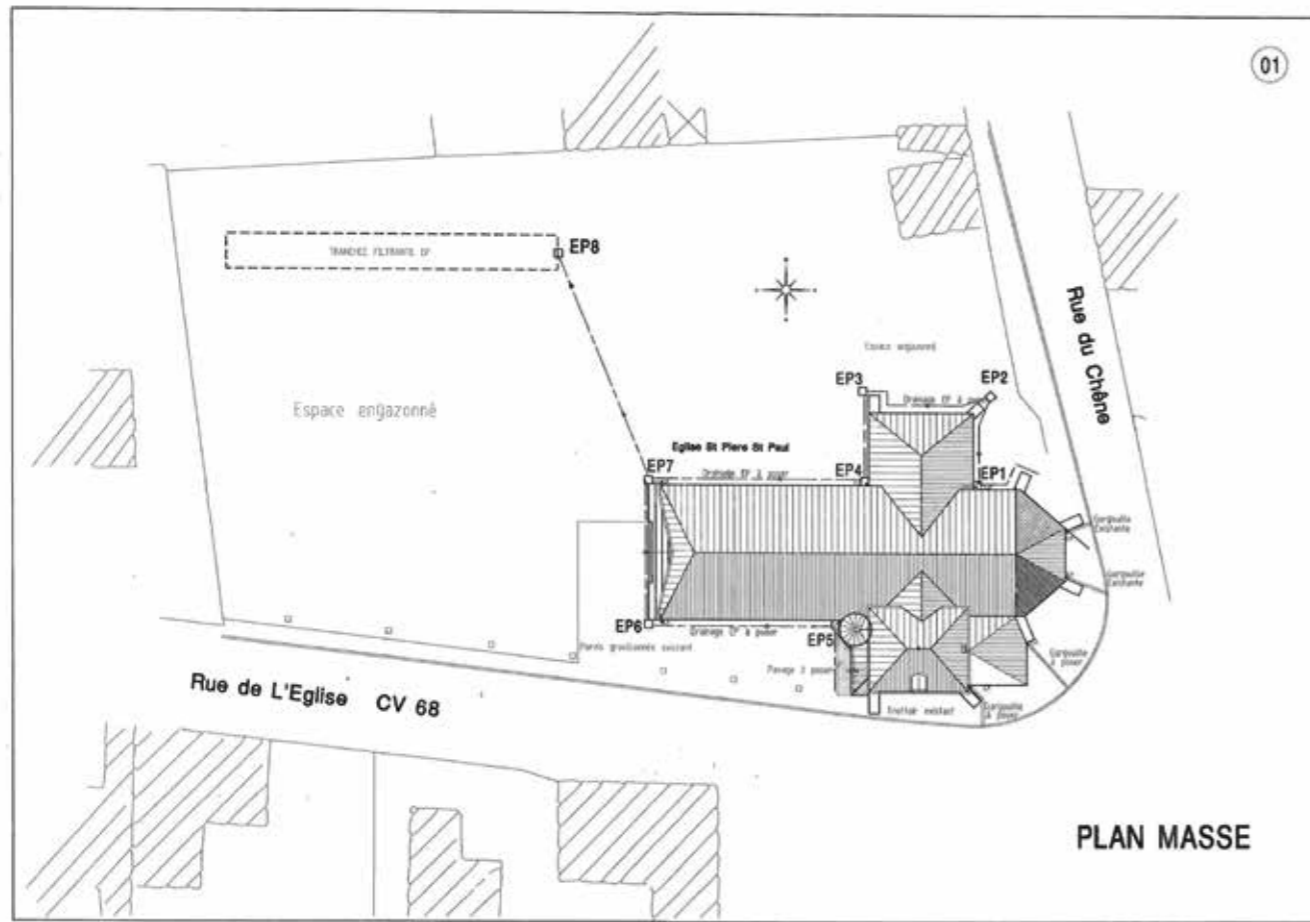
Rendez-vous en 2026 pour les élections municipales donc pas avant 2029 pour des travaux...si les subventions sont demandées et que la commune suit. ●

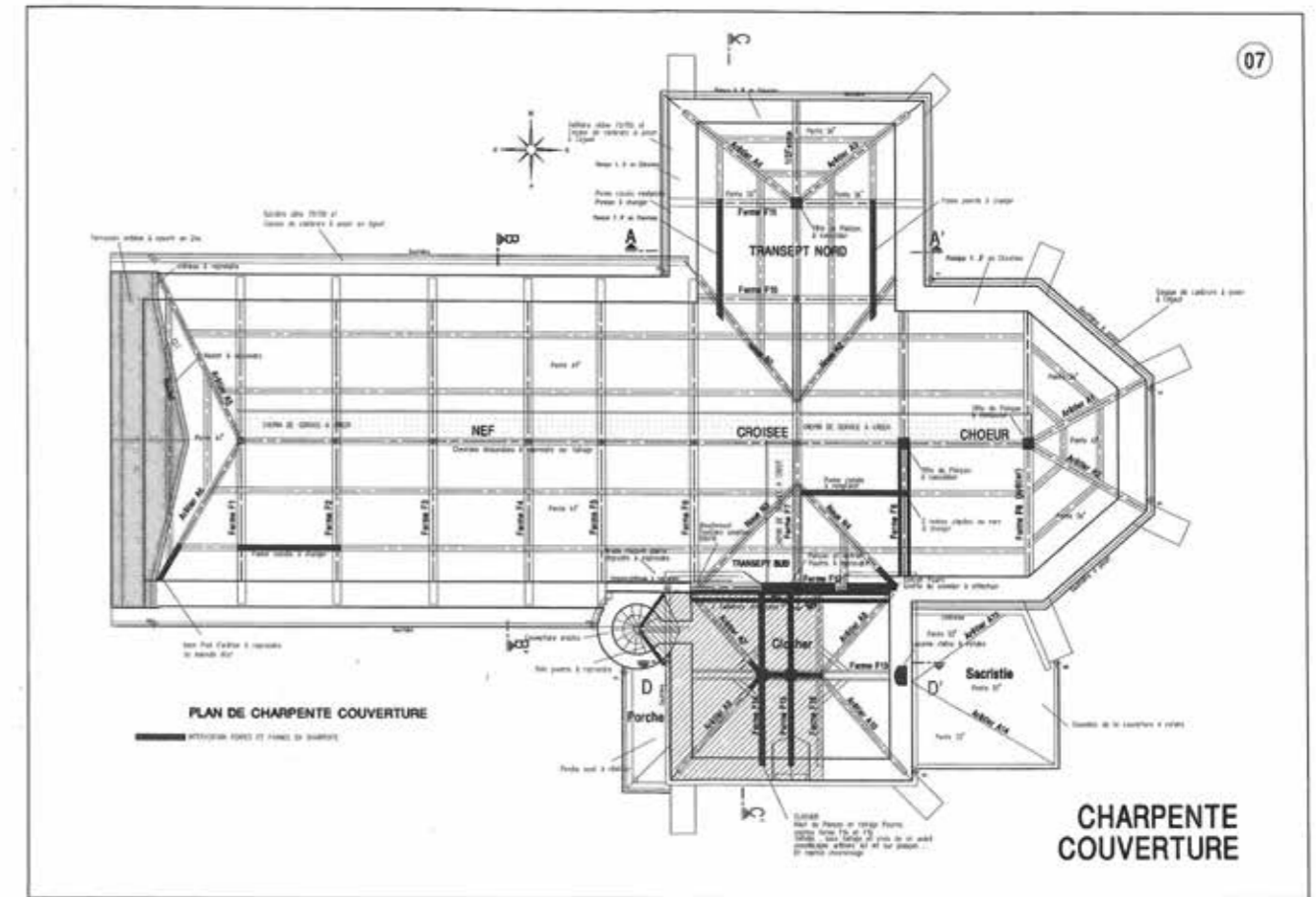
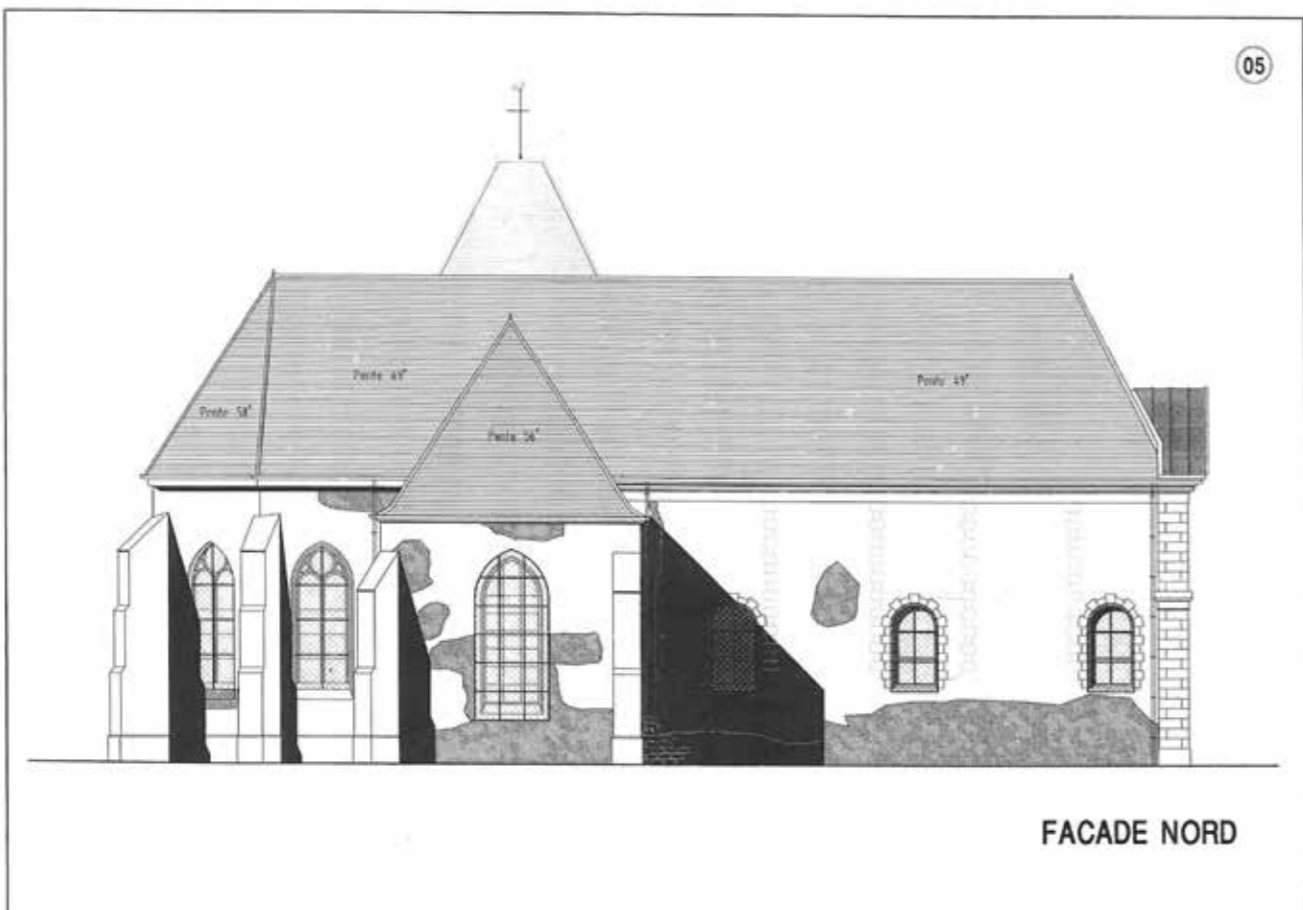
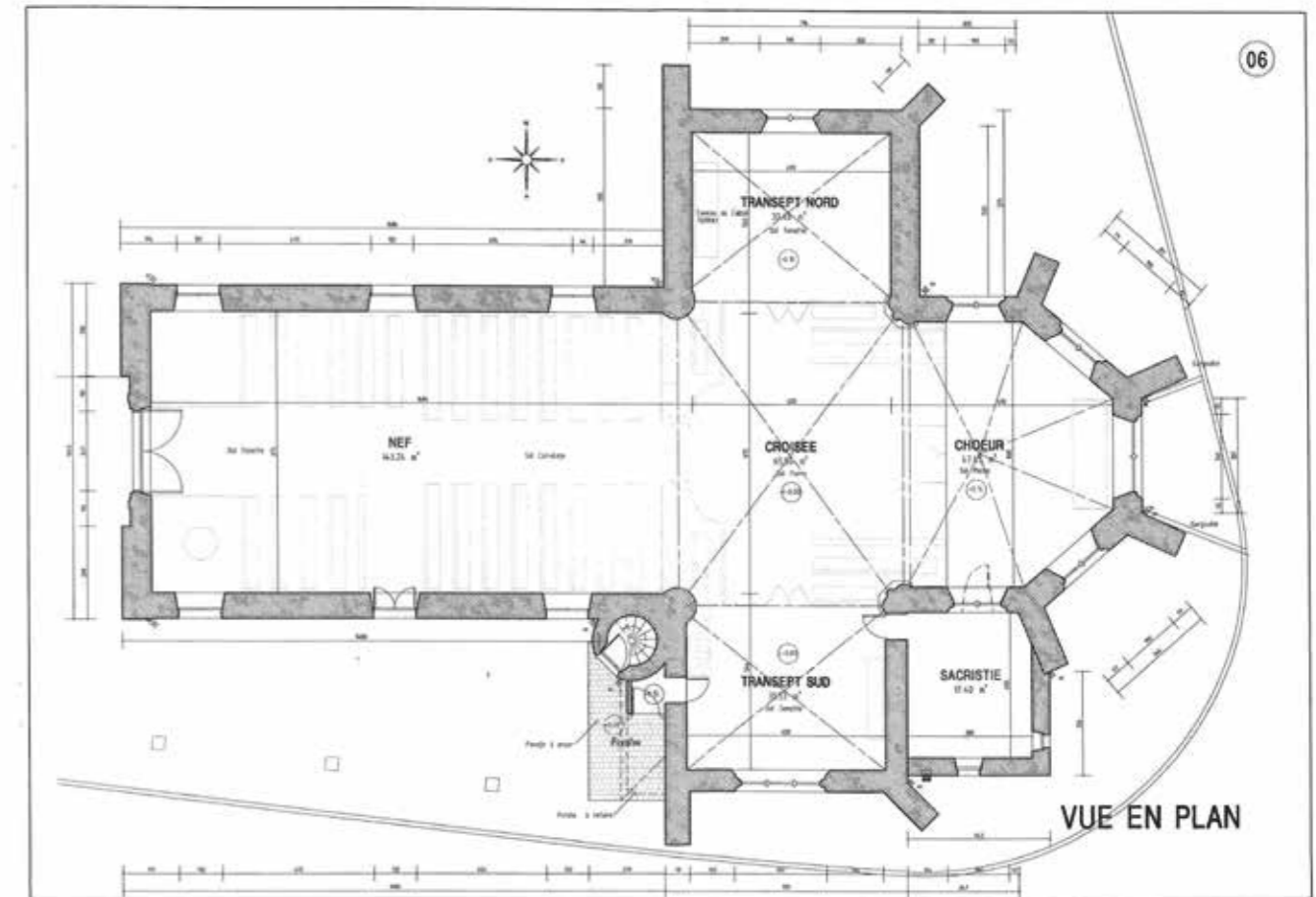


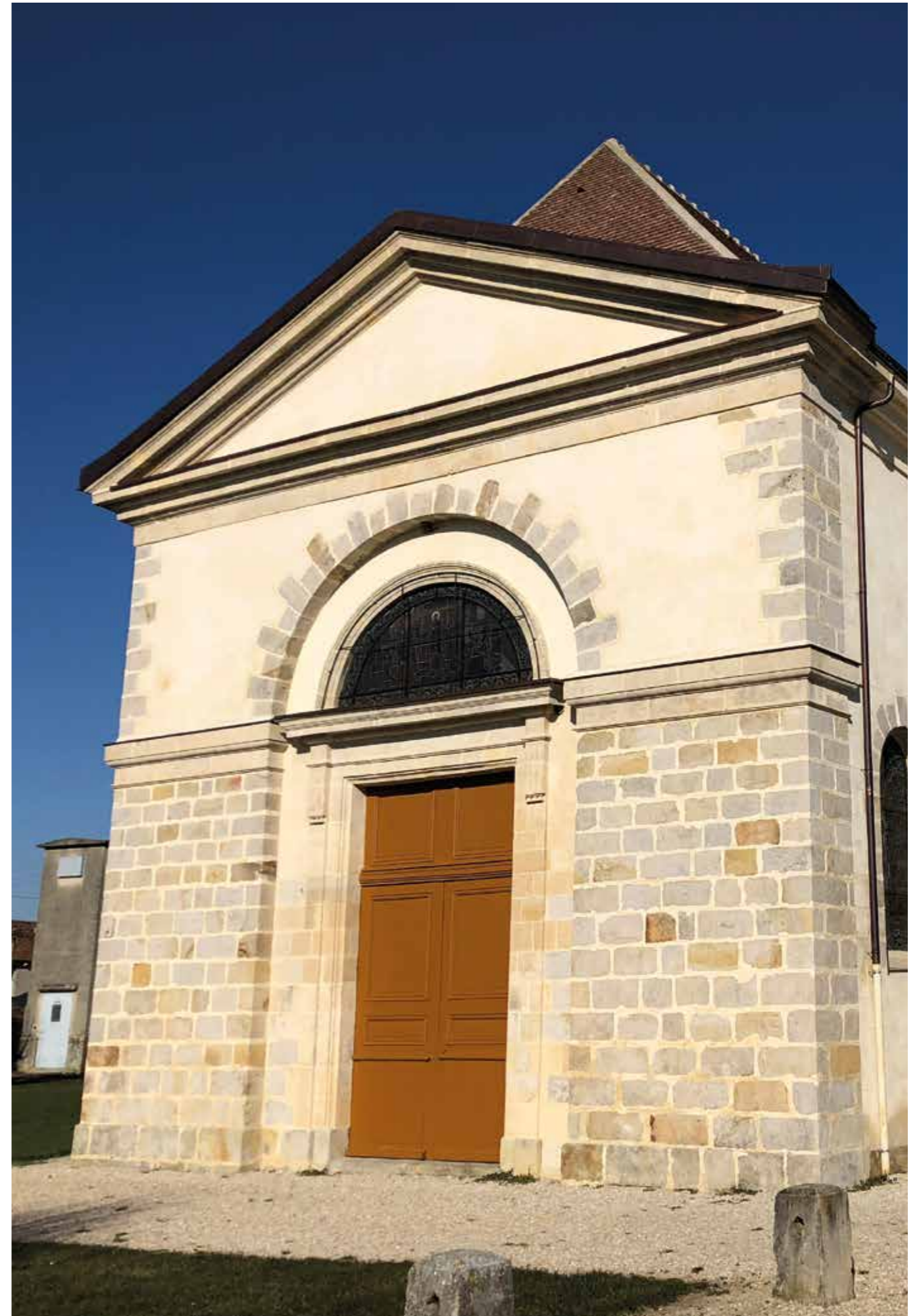
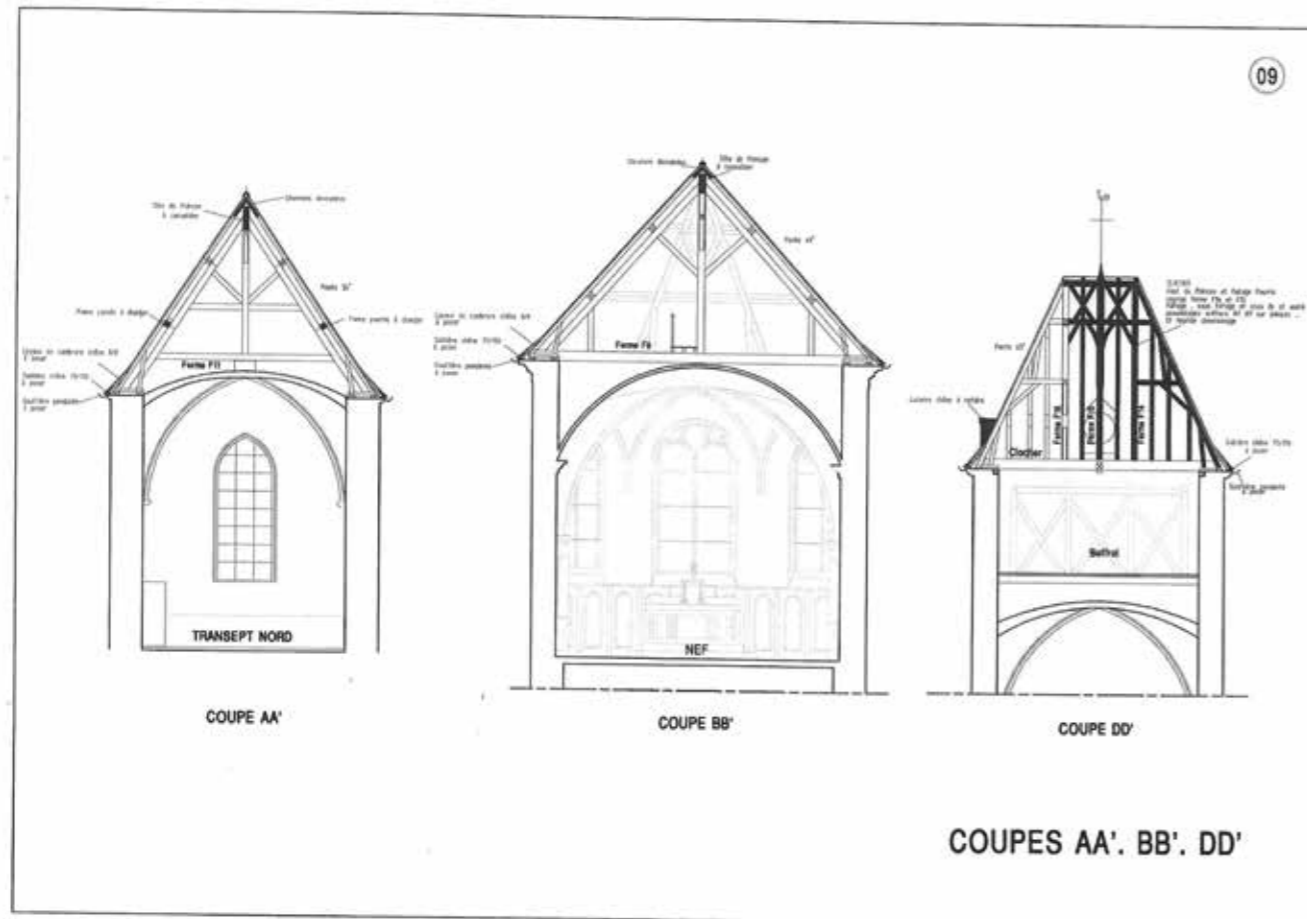
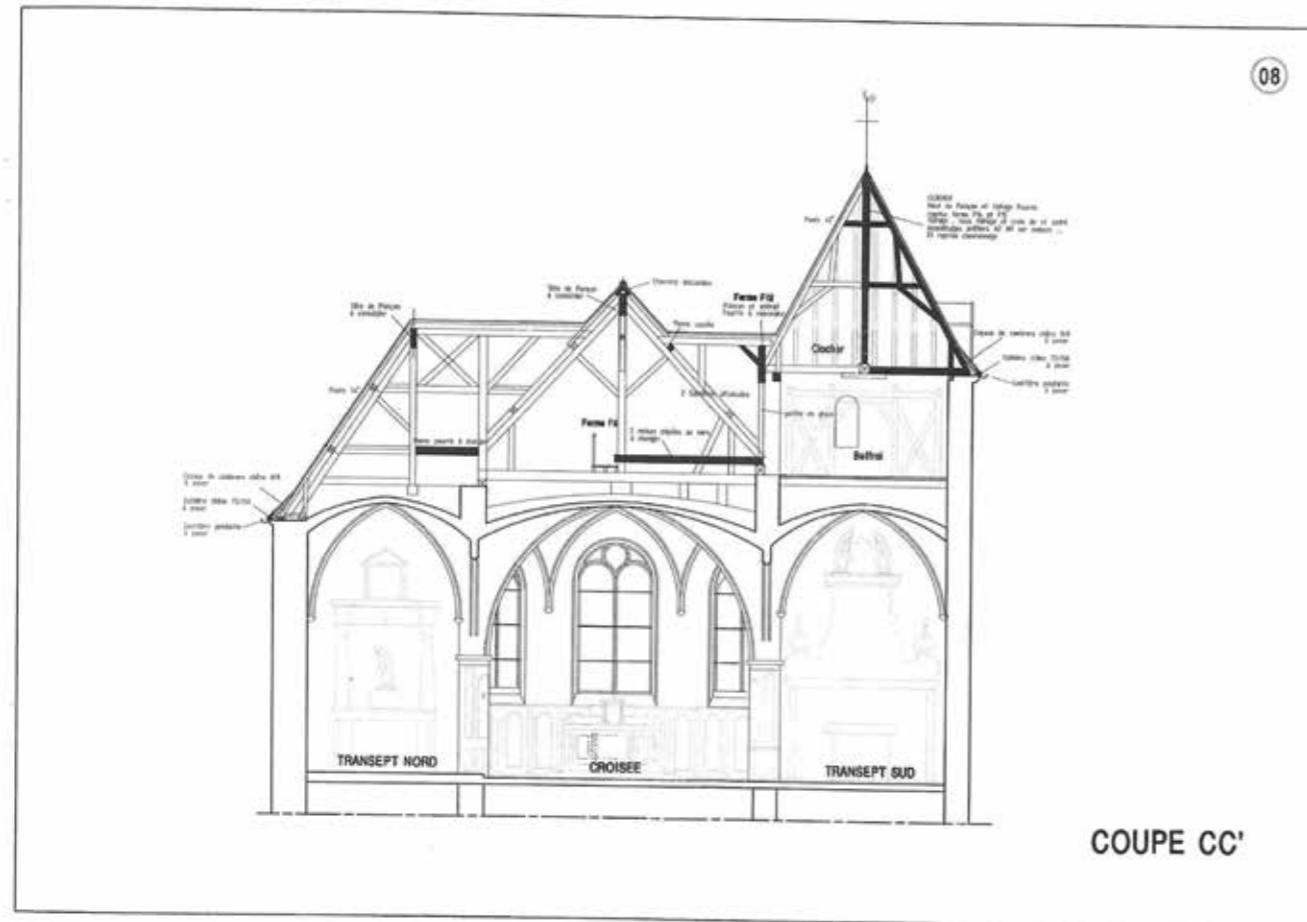
CHAPITRE 8 - LE CAHIER DE PLANS



C'est en 2005 que notre association a été impliquée par la maire, Dominique Cartier pour étudier l'ensemble du dossier avec les devis détaillés et le cahier de plans commandés par le SIVOM. C'est ce cahier de plans très intéressants que nous partageons dans les pages qui suivent.







CHAPITRE 9 - LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

1 - GÉNÉRALITÉS

La sauvegarde de notre église et plus généralement du patrimoine était autrefois assuré par les seigneurs de chaque territoire.

La Motte Tilly n'a pas échappé à cette règle et ce sont bien les seigneurs de La Motte Tilly qui assurèrent, au fil du temps, la sauvegarde de notre église.

Les églises appartiennent aux communes depuis le Concordat (1802), en dehors de quelques exceptions comme certaines églises construites après la loi de 1905 ou des propriétés privées.

On évalue à environ 100 000 les lieux de culte en France, y compris ceux qui ne sont plus actifs.

La quasi-totalité de ces lieux sont consacrés au culte catholique.

Plus de 40 000 d'entre eux sont antérieurs au XIX^e siècle.

La loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État prévoit que les lieux de culte qui appartenaient aux établissements publics du culte avant 1905 deviennent la propriété des nouvelles associations culturelles. L'Église catholique ayant refusé de s'organiser en associations culturelles, l'article 9 de la loi de 1905 s'applique : "Les édifices affectés au culte lors de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 et les meubles les garnissant deviendront la propriété des communes sur le territoire desquelles ils sont situés, s'ils n'ont pas été restitués ni revendiqués dans le délai légal." Bien que propriétés des communes, ces biens ont été affectés à l'Église catholique, à titre gratuit, exclusif et perpétuel par la loi du 2 janvier 1907. Les communes n'ont pas le droit de disposer des églises dont elles sont propriétaires.

Selon un rapport du Sénat de 2015, 90% des églises catholiques sont, depuis lors, propriété des communes. Pour sa part, l'Église catholique est propriétaire des églises construites après 1905, via des associations diocésaines.

En Alsace-Moselle, qui reste sous le régime concordataire, les édifices des cultes reconnus appartiennent soit aux communes, soit aux établissements publics du culte.

2 - SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE LA MOTTE TILLY PAR LA COMMUNE

Le patrimoine de La Motte Tilly a toujours, jusqu'à présent, fait partie de la préoccupation des maires successifs.

Marius CARTIER, maire de La Motte Tilly de 1945 à 1957, puis Octave CARTIER, adjoint au maire et finalement Dominique CARTIER, maire de 1995 à 2014.

C'est au côté de Dominique CARTIER, que notre association a participé activement à la constitution du dossier de restauration de l'église actuelle.

C'est en 2005, que furent réalisés le dossier et le magnifique cahier de plan qui figurent dans le chapitre 8 de ce livre.

La première tranche fut consacrée à la restauration de la nef et de la toiture.

C'est la fondation sauvegarde de l'art français qui a été sollicité tout comme la DRAC, le département, et aussi la réserve parlementaire grâce à François Baroin. Ces travaux de restauration ont été bien entendu, piloté par l'architecte des bâtiments de France, Monsieur Cauquelin.

Ce fut ensuite à Olivier Doussot, le nouveau maire à dater de 2014 la charge de reprendre le dossier pour exécuter les tranches suivantes.

A l'heure d'écrire ces lignes, la dernière phase de la tranche 3 des travaux extérieurs a été réalisés (extérieurs de la façade du chœur).



Première tranche : la nef



Deuxième tranche

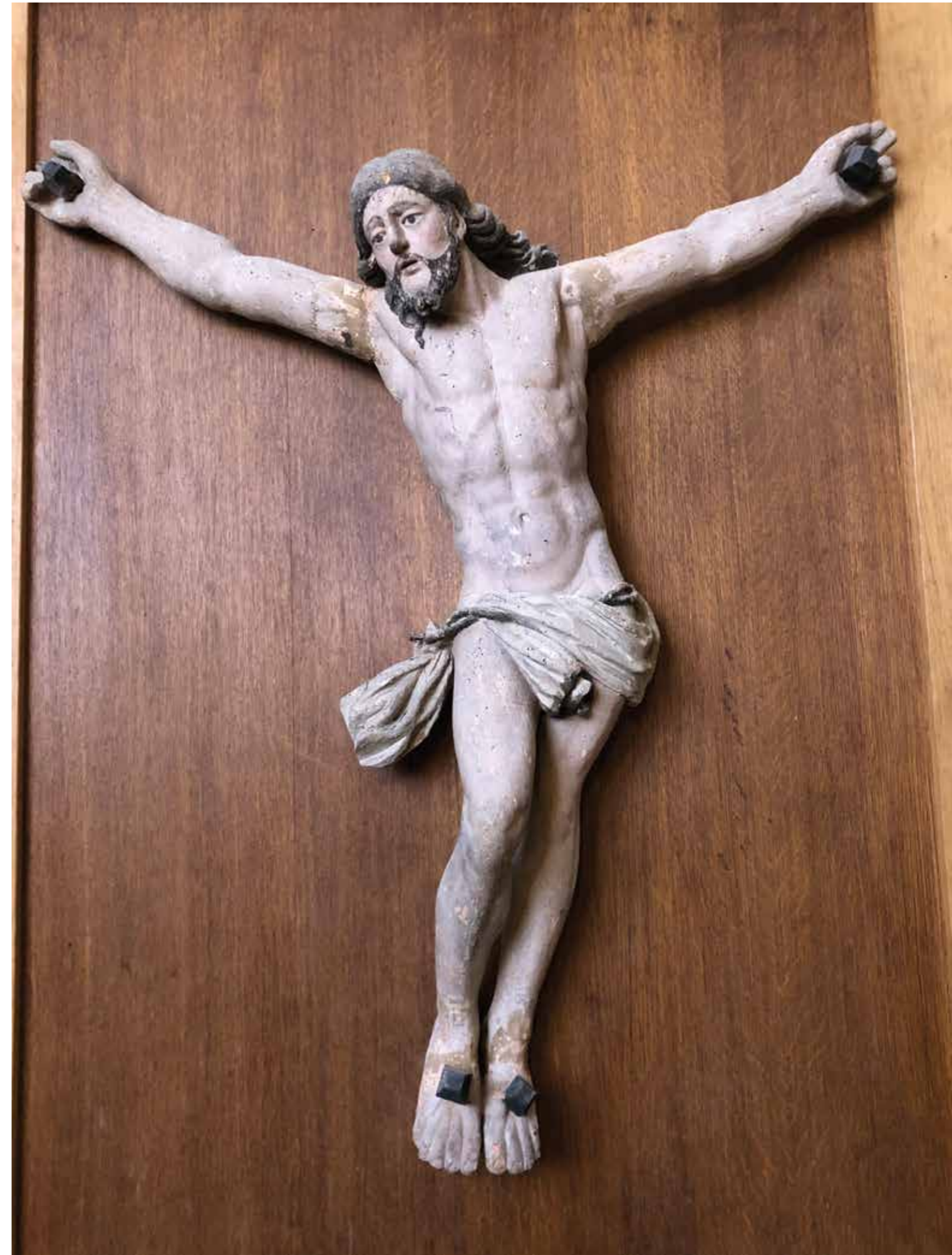


Troisième tranche (1^{re} partie)

Le nouveau coq

3 - OPÉRATIONS DE SAUVEGARDE OPÉRÉES PAR LES ASSOCIATIONS

Nos associations ont été, dans un premier temps, autorisées à prendre en charge la restauration d'éléments importants, notamment les bancs du chœur (inscrits) et sur tout le Christ en Croix du XVII^e siècle.



Aujourd'hui la situation est assez problématique. Comme évoqué plus haut dans cet ouvrage, la loi de séparation de l'église et de l'Etat mit fin à la période durant laquelle les seigneurs de La Motte Tilly prenaient en charge avec soin les restaurations et réparations nécessaires.

Aujourd'hui ce sont les communes qui ont la charge de la sauvegarde et le problème majeur réside dans le fait que ces communes sont souvent assez pauvres. Notamment à La Motte Tilly, à part les familles d'agriculteurs, les entreprises ont soit disparu soit préféré s'installer dans des zones où les subventions allaient les aider.

Da facto, à La Motte Tilly, la commune a fait successivement les demandes de subventions et lancé les phases de travaux selon un calendrier avec hélas des pauses consécutives aux changements de municipalité.



A présent, la commune étant propriétaire de l'église et de son contenu, les restaurations proposées par les associations ne sont plus acceptées, une situation pour le moins préoccupante.

Des dons se sont substitués à l'action, avec notamment le don d'un orgue, d'une crèche en chêne massif réalisée par Alain POCHARD, d'une sonorisation pour les événements, et de deux tapis, un tapis chinois et un tapis persan de la fin du XIX^e. ●

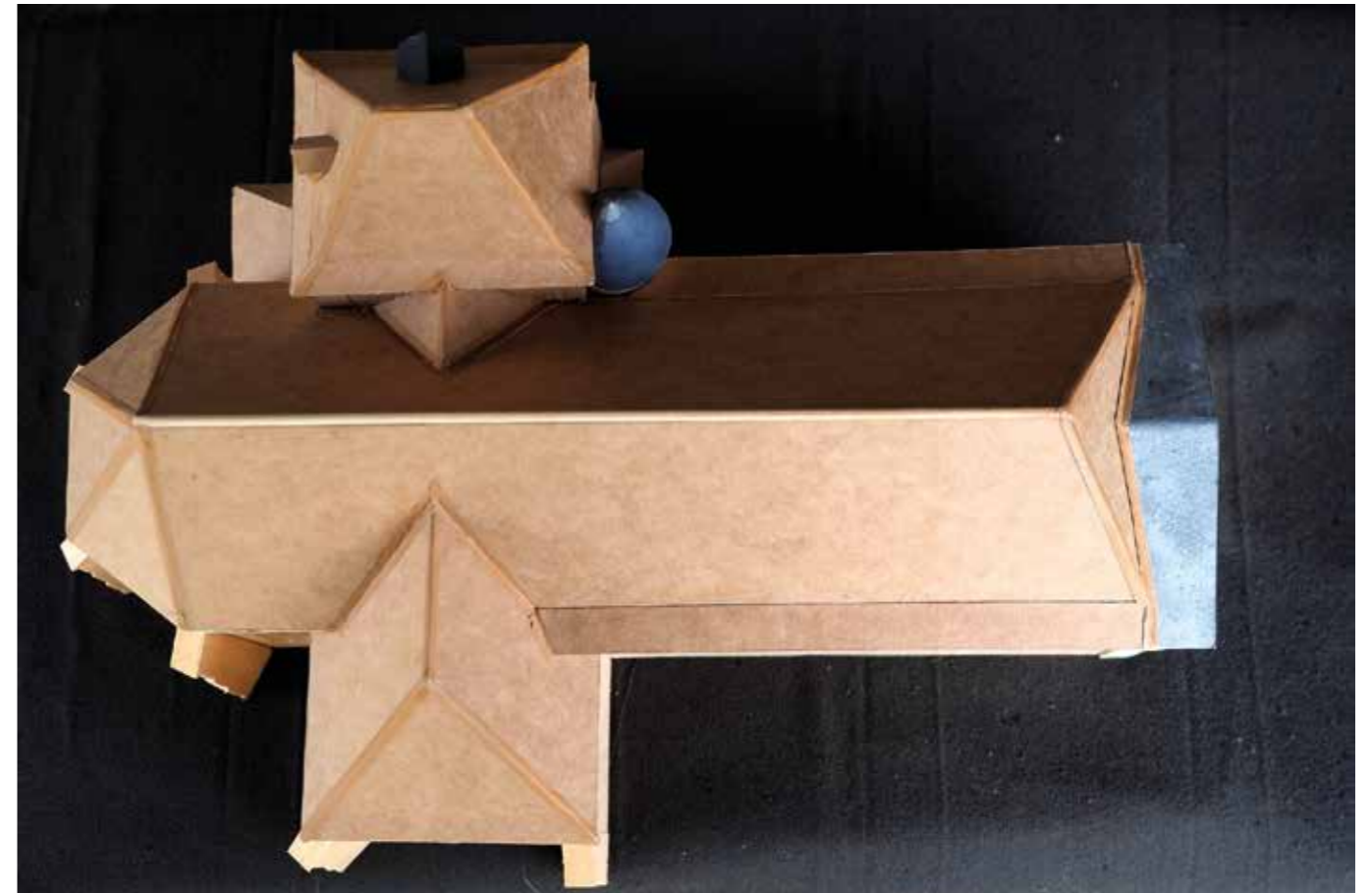


CHAPITRE 10 - UNE MAQUETTE POUR LA MÉMOIRE

Nous avons sollicité Jean-Claude TERRAILLON, de la Société Académique de l'Aube et éminent spécialiste des maquettes architecturales, pour la réalisation d'une maquette au 100e de notre église.

Nous avons, pour cela fourni les plans d'architecte du Cabinet Regnault à Nogent Sur Seine, que nous avons dans notre dossier de restauration de l'église en 2005.

Nous vous laissons découvrir le résultat.



CHAPITRE 11 - UNE AUTRE LECTURE DE L'ÉGLISE

Il est toujours intéressant de croiser les points de vues et les approches que l'on peut avoir d'une église.

Nous vivons avec et en elle depuis 50 ans et un oeil extérieur était intéressant à consulter. C'est ce que fit Edwige Auger, historienne d'Art et conférencière.

Par Edwige Auger, historienne de l'art, conférencière nationale



La discrétion d'un vallon verdoyant bénéficiant de la présence de la Seine, règne en ce méandre fluvial une atmosphère bucolique, dont les senteurs enveloppent, à ne pas s'y méprendre, sa toponymie. La Motte-Tilly se perd dans les effluves médiévales d'un endroit planté de tilleuls, non loin de la motte féodale et donne lieu à des festivités à la faveur de l'été. Si le village est à jamais marqué du sceau de ses seigneurs éponymes, l'abbé Joseph-Marie Terray nous invite à la suite de la découverte de son château à prolonger cette intimité dans la confession dans son ultime demeure.

L'église, sise dans le bourg à la croisée du chemin dont on devine les souvenirs qui entourent le cortège accompagnant les nobles habitants du château aux offices religieux. Privilège dans le respect

de l'étiquette où chacun trouve naturellement sa place. La construction s'offre aujourd'hui à la vue dégagée, entière dans une noblesse pudique qui contraste sévèrement avec l'éclat de ses récentes et habiles restaurations, n'en dénaturant nullement l'authenticité. La blancheur immaculée des enduits se réchauffe de la tonalité argileuse des tuiles plates que domine un majestueux et rutilant coq, symbole de chrétienté. L'apôtre st Pierre et le martyr Saint-Paul en conservent la titulature. La solennité de leur vie, bouleversée par la rencontre avec le Christ, les hissera en tête des vocables donnés aux anciens lieux de culte chrétiens. Un subtil rappel de la parole de Jésus selon la formule consacrée « *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église*¹ » Quant à Paul, ses inlassables prédications ont aussi joué un rôle dans la diffusion du Christianisme et ses épîtres à en for-

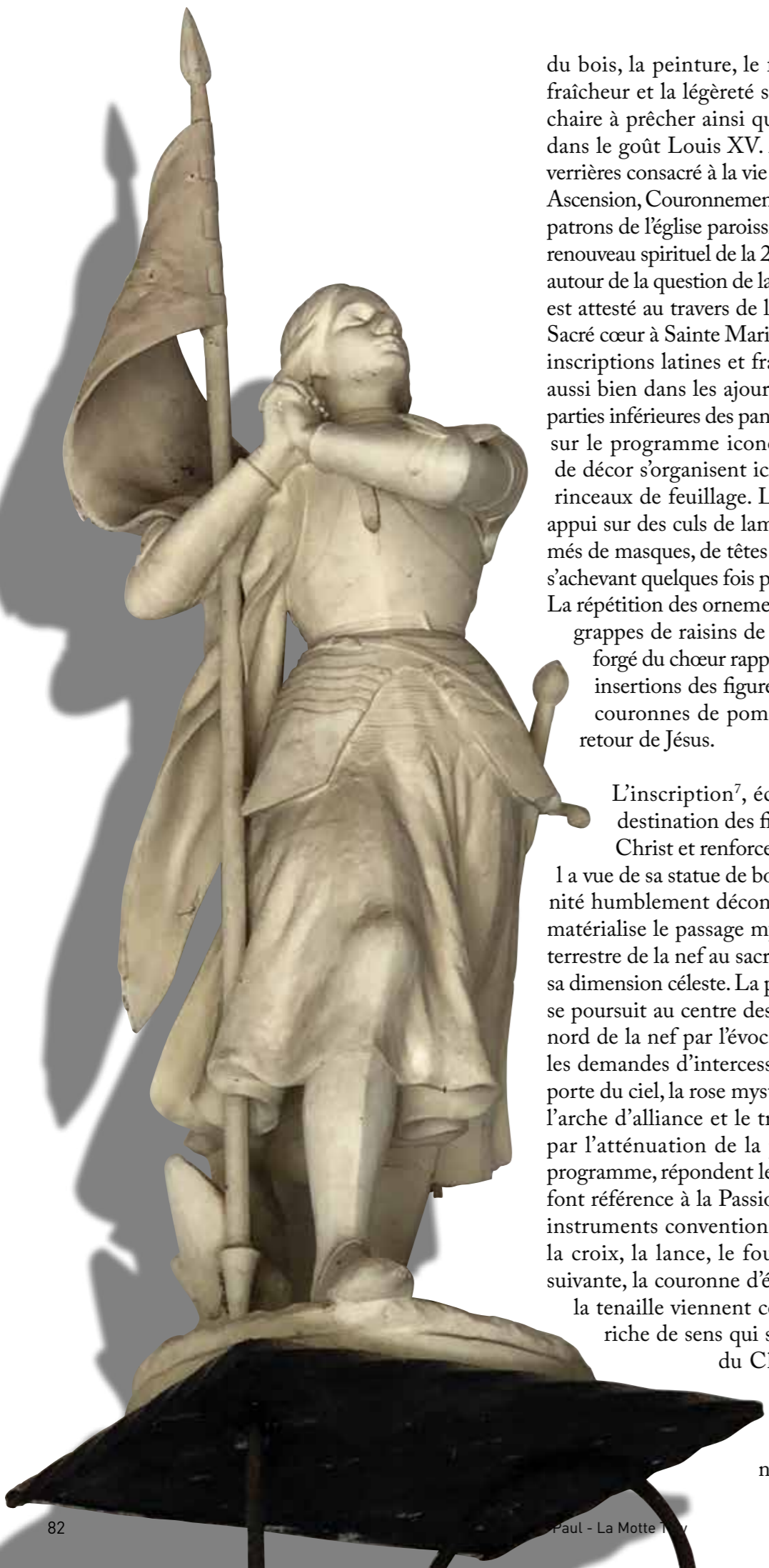


triangulaire dont la facture classique ne fait aucun doute, rebâtit à la suite de l'incendie de la nef resté dans les mémoires. L'austérité de la façade du couchant et la vigueur du chevet polygonal flamboyant (au levant) se réunissent dans une heureuse harmonie.

Le plan de croix latine s'étend modestement sur 22 m de long à l'image de la table rustique servant d'autel dans la pure tradition de célébration de la Cène. La nef unique, recouverte de pavage de tommettes anciennes³, matériau privilégié tant la glaise se prête avec bonheur aux

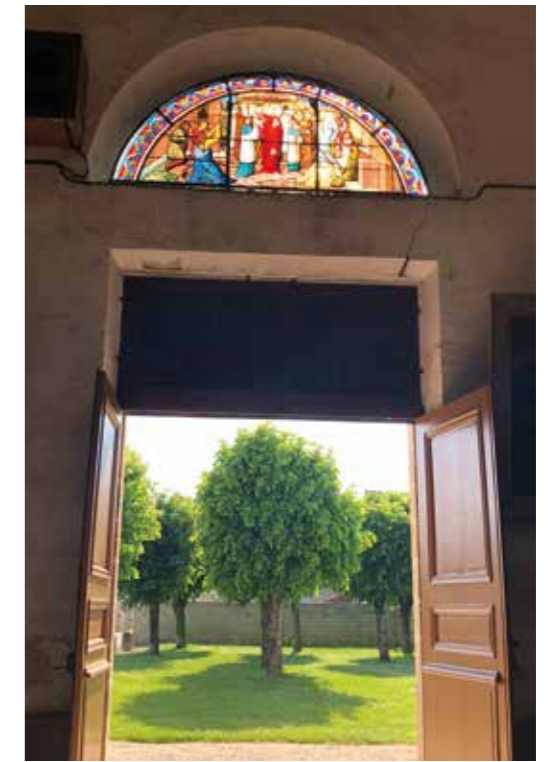
maliser sa doctrine. Cette présence se manifeste avec ostentation dans les vitraux, les peintures et autres statues par le biais de leurs attributs respectifs (le premier recevant les clefs- le second tenant son livre). Les maîtres bâtisseurs de l'*opus francigenum*² ont laissé leur empreinte dans les modénatures prismatiques des fenestragés en une sorte de réseaux onduleux de soufflets auxquels répond son complément de mouchettes. Le style rayonnant finissant connaît alors ses dernières réalisations à l'époque de Louis XII, sous l'impulsion de son commanditaire Jean Raguier (1506). La savante exploitation des matériaux selon leur propriétés, leur emplacement dans l'édifice permet de mettre en œuvre majoritairement du grès, reconnaissable dans le clocher, les contreforts, les encadrements de portes et fenêtres à l'exception du portail de calcaire blond, couronné d'un fronton

façonnages manuels des plus pratiques aux plus artistiques, se complète de carreaux récemment inspirés de motifs de roses de vents aux variations chromatiques noires/brunes/beiges. Le mobilier présente beaucoup d'intérêt : les arabesques stylisées des vantaux de porte du chœur laissent apparaître le monogramme MV de leur généreux donateur, la famille Morel Vindé⁴. Les fauteuils et les prie-Dieu en chêne massif reçoivent un habillage de velours unis de couleur azur et figurent en bonne place dans la chapelle seigneuriale. A noter, le travail de menuiserie des stalles, accolées à la clôture de l'espace sacré, que surplombe la clef de voûte estampillée des fameuses clefs de st Pierre (l'une céleste en or, l'autre terrestre en argent), symboles de l'entrée au royaume des Cieux⁵. Le bel ouvrage des artisans de l'Ancien Régime s'accorde en une combinaison de moult techniques : la taille



du bois, la peinture, le faux-marbre, la dorure. La fraîcheur et la légèreté saisissantes des coloris de la chaire à prêcher ainsi que des boiseries s'inscrivent dans le goût Louis XV. A l'Est, outre l'ensemble de verrières consacré à la vie de la Vierge (Annonciation, Ascension, Couronnement), la présence des vitraux des patrons de l'église paroissiale, il est à remarquer que le renouveau spirituel de la 2^e ½ du XIX^e siècle en France autour de la question de la spiritualité du cœur de Jésus est attesté au travers de la verrière de l'apparition du Sacré cœur à Sainte Marie-Marguerite Alacoque. Les inscriptions latines et françaises peintes sur l'œuvre aussi bien dans les ajours des tympanes que dans les parties inférieures des panneaux apportent un éclairage sur le programme iconographique. Les éléments de décor s'organisent ici en des palmettes et autres rinceaux de feuillage. Les voûtes d'ogive prennent appui sur des culs de lampe à décors végétalisés animés de masques, de têtes d'anges, de motifs variés, en s'achevant quelques fois par de subtiles clés pendantes. La répétition des ornements d'épis de blé associés aux grappes de raisins de la balustrade peintes en fer forgé du chœur rappelle l'office eucharistique. Les insertions des figures d'enfants/d'anges dans les couronnes de pommes de pin représentent le retour de Jésus.

L'inscription⁷, écrite sur l'arc du berceau à destination des fidèles, renvoie à la parole du Christ et renforce le message de foi, d'espoir à la vue de sa statue de bois polychrome d'une humanité humblement déconcertante. L'antique chancel matérialise le passage mystique du monde profane/terrestre de la nef au sacré de l'espace liturgique dans sa dimension céleste. La place réservée au culte marial se poursuit au centre des quadrilobes des trois baies nord de la nef par l'évocation des litanies⁸ facilitant les demandes d'intercession : la tour de David et la porte du ciel, la rose mystique et lys parmi les épines, l'arche d'alliance et le trône de la sagesse marquée par l'atténuation de la peinture en grisaille. A ce programme, répondent les fenêtres méridionales⁹ qui font référence à la Passion du Christ en figurant les instruments conventionnellement admis : l'échelle, la croix, la lance, le fouet, l'éponge. Dans la baie suivante, la couronne d'épines, le marteau, les clous, la tenaille viennent compléter une iconographie riche de sens qui se conclut par la Figuration du Christ : le pélican mystique, symbole de sacrifice et de résurrection accompagné de la Sainte Face, incarnation du Verbe de Dieu.



On ne saurait terminer notre propos sans parler de la chapelle qui renferme le tombeau de l'abbé Terray, conformément à ses dernières volontés d'y être inhumé et dont est conservée une étude datée de 1778 par le célèbre sculpteur Félix Lecomte. Actuellement en projet de restauration, il fait l'objet d'une attention particulière de la part du groupe « Valorisation et Défense du Patrimoine de La Motte Tilly et du Nogentais ». La famille Morel Vindé porta, à biens des égards leur libéralité à la commande de plusieurs vitraux en relation avec les saints patrons de l'un de ses membres récemment décédé Charles-Louis Terray (1866). Le vitrail ouest en demi-lune, réalisé dans l'atelier du maître verrier Champigneulle, s'intitule la communion donnée par St Charles de Borromée à associer à la baie nord de la chapelle funéraire ornée de la remise de la couronne d'épine à Saint Louis. La destination originelle du retable du maître autel a évolué au cours du temps pour venir enrichir le mobilier de ce lieu. Les colonnes à cannelures ornées de chapiteaux corinthiens recouverts de feuilles d'or, encadrent un tableau de nuée au-dessus duquel trône un Dieu le Père. A l'opposé, le retable du XVII^e siècle met en scène l'Assomption de la Vierge. Cette église parfois considérée à juste raison sans prétention architecturale n'anoblit non seulement du tombeau funéraire du dernier contrôleur des finances de Louis XV mais d'une riche collection d'objets, de mobilier

qui n'a pas échappé à l'inventaire du ministère de la culture. Par ailleurs, l'attachement de la communauté villageoise à ce lieu de vie et à sa volonté de préservation, poursuit le lien indéfectible qui se transmet aux générations futures. Remerciements à Monsieur Jean Koch pour son aide et à Jean-Marie Hubert pour sa sollicitation.

Une pensée émue à ma tante Lily Rousset de Paray le Monial qui vient de nous quitter et qui a tant compté dans ma vocation. Le vitrail du cœur de Jésus du chœur de l'église (Marguerite Marie Alacoque) fait le lien entre La Motte Tilly et sa ville. ●

1. Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu, chapitre 16, versets 13 à 23.
2. Œuvre francilienne au source du style gothique liée au domaine royal.
3. De forme hexagonale.
4. Originellement placés dans la chapelle du château de Courtavant.
5. Référence au dieu Janus dans la mythologie romaine ; il est le gardien des portes
6. Baie 1 : voila ce coeur qui a / tant aime les hommes.
Baie 2 : ave maria gratia plena.
Baie 3 : assumptus est ; ego vobiscum sum omnibus diebus / usque ad consummationem saeculi.
7. Baie 4 : salve regina ; regina sanctorum omnium ora pro nobis.
8. Je suis le voie, la vérité et la vie, st jean 14:6
9. Lecture des baies de droite vers la gauche.
10. Lecture des baies de gauche à droite.

CHAPITRE 12 - L'ÉGLISE VIVANTE



C'est sous cet angle que nous souhaitons terminer cette histoire.

Car c'est ainsi que l'église est vécue aujourd'hui. L'église ouvre donc ses portes ponctuellement pour des visites, notamment dans le cadre de la manifestation Auboise « 1 jour 1 église » ou tout simplement sur demande auprès de notre association. Etant, dans notre association « Guides bénévoles de l'Aube » nous sommes heureux, non seulement d'ouvrir les portes pour une visite, mais aussi pour commenter l'église, les objets et raconter l'histoire propre à cette église et au village.

Ce sont aussi des manifestations dont nous avons parlé plus haut, organisées par les associations, comme autrefois le « Marché de l'Art » ou aujourd'hui « les Lumières de La Motte Tilly », le « Café éphémère », le concert de « Jazz band Ball » qui rythment la vie de l'église dans la joie.

Au décès de l'abbé Mazué, dernier curé attiré de La Motte Tilly, le diocèse décida, comme pour beaucoup de communes du Nogentais que la paroisse de Nogent seule aurait ses messes dominicales, mais tout de même le programme prévoirait des messes de temps à autre.

C'est donc le cas à La Motte Tilly ou 4 à 5 fois dans l'année l'église ouvre ses portes à la liturgie dominicale.

Mais bien entendu elle est toujours utilisée pour les mariages et les obsèques des Mottois ou de ceux qui le désirent.

Pour les baptêmes également et plus récemment pour les anniversaires de mariage.

Il n'y a rien de plus beau qu'une église vivante !





Père NOBLOT, ancien curé du Nogentais, aujourd'hui Évêque)



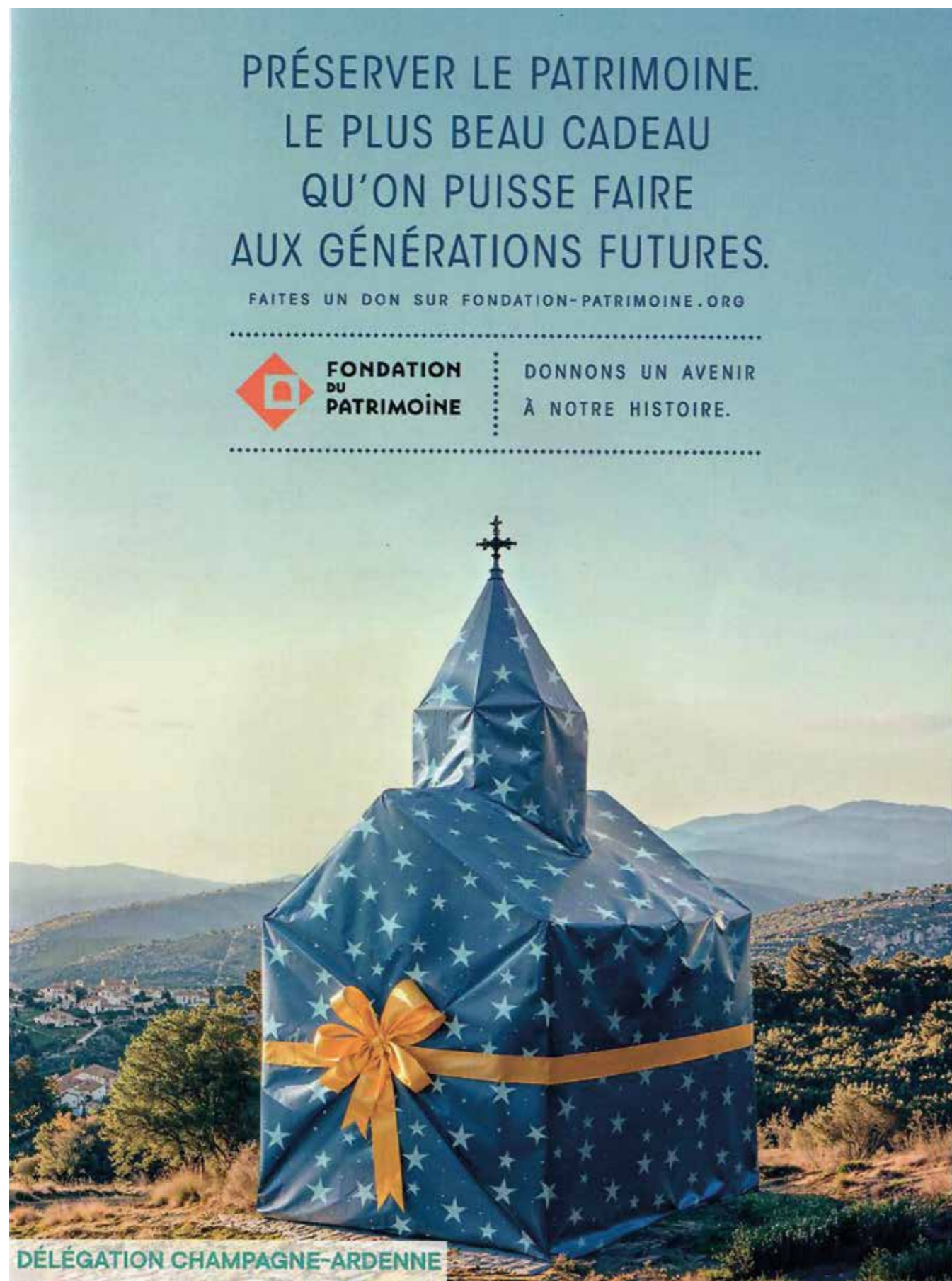
La crèche en chêne massif a été réalisée par Alain Pochard sur les plans et financements de notre association et a été offerte à l'église.
Alain Pochard, ébéniste d'Art a également réalisé la restauration du Christ en bois polychrome XVIIe ainsi que les bancs du chœur.

« ÉCRIRE, C'EST COMMENCER À SAUVER LE PATRIMOINE POUR ÉVITER L'OUBLI »

André Malraux, Ministre de la Culture du Général Charles de Gaulle

Depuis 2006, donc bientôt 20 ans, nous publions et diffusons en nombre toutes les publications Mottoises, de la 1e Gazette de Tilly au présent livre, pour faire rayonner la beauté de notre patrimoine et trouver les fonds pour le sauvegarder. Un travail et un investissement financier important avec plusieurs bonnes plumes au service du patrimoine. Franck Gérard, Charles Pitt, Dominique Cartier, Jacques Piette, Pierre Millat, Claude Aucouturier, Gérard Ancelin et moi même pour les plus récurrents. Du premier numéro de la Gazette de Tilly tirée à 100 exemplaires, les scores dépassent le millier aujourd'hui grâce aux tirages importants et à la publication sur internet.





Au lendemain de la Première Guerre mondiale, en 1921, Édouard Mortier, duc de Trévise, crée une association, La Sauvegarde de l'Art Français, pour s'opposer à la destruction ou à la vente à l'étranger d'œuvres majeures du patrimoine français monumental et mobilier. Elle est notamment à l'origine des lois relatives à la protection des trésors nationaux.

Dès 1925, l'association est reconnue d'utilité publique.

Succédant à son premier Président, Aliette de Rohan Chabot, marquise de Maillé, fait à sa mort un legs à la Sauvegarde, destiné principalement aux églises rurales de France.

La Sauvegarde en devient ainsi le premier mécène.

Le 27 novembre 2017, l'association devient Fondation reconnue d'utilité publique.

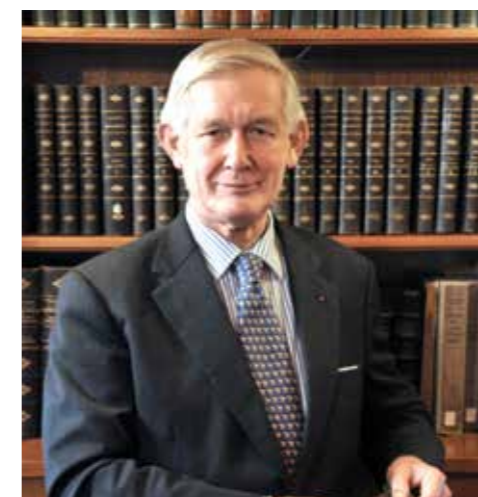
Aliette de Rohan, marquise de Maillé, devient présidente de la Sauvegarde de l'Art Français en 1946.

Membre fondateur et vice-présidente de l'association, elle est une femme d'histoire et de lettres qui assure dès les débuts les plus hautes responsabilités dans l'association.

Elle s'engage aux côtés du duc de Trévise dans ses campagnes pour le patrimoine et mène un combat acharné pour protéger chapelles et églises en déshérence.

C'est le Vicomte Olivier de Rohan Chabot qui est à ce jour l'actuel président de la Sauvegarde.

Il a honoré de sa présence et attribue des subventions à notre église



REMERCIEMENTS ET CRÉDITS PHOTOS



Merci pour son soutien à notre association à

Renaud Donnedieu de Vabres

Ancien Ministre de la Culture

Président du comité de parrainage de Patrimoine sans Frontières
Membre d'honneur de l'Observatoire du Patrimoine Religieux

« L'association Valorisation et défense du patrimoine de La Motte Tilly et du Nogentais, fait partie de ces initiatives de proximité qui sont essentielles dans la préservation de notre patrimoine.

Ceux qui, comme leurs membres fondateurs et Jean-Marie Hubert, consacrent leur temps et leur passion à cette noble cause méritent l'addition des énergies de la part de l'Etat, pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets d'une grande utilité pour notre histoire »

Merci pour les apports documentaires à :

Nicolas Dohrmann, Directeur des archives départementales de l'Aube

Pierre Terray (+2019)

Franck Gérard, agent du patrimoine au château de La Motte Tilly

Les équipes du château de La Motte Tilly

Dominique Cartier, ancien maire de La Motte Tilly

Olivier Doussot maire de La Motte Tilly

Merci pour leur contributions à :

Claude Aucouturier

Pierre Millat

Ludovic-Jérôme Gombault

Edwige Auger

Gérard Aucelin

Crédit Photo :

Le Centre des Monuments Nationaux

Les Archives départementales de l'Aube

Nicolas Droz

Cécile Hauteceur

Photos de l'auteur

Crédit artistique :

Aude Mahusier pour ses aquarelles

Jérôme Langlet (maquette et traitement de l'image)

TABLE DES MATIÈRES

Préface	5
Chapitre 1 - Le contexte	6
Le château de la Motte Tilly	9
L'église	10
Les hommes et les femmes	10
Chapitre 2 - Un peu d'histoire	12
Toponymie	12
1636 - La fondation de la chapelle de Sainte-Marguerite	17
1693 - L'enterrement du Duc de Bourbonville	17
1748 - Les frères Terray	18
Chapitre 3 - Visite de l'église	20
Les vitraux	28
Les peintures	30
Les plaques commémoratives	35
Le cimetière	35
Chapitre 4 - Les objets inscrits	36
Chapitre 5 - Le tombeau de l'abbé Terray, seigneur de La Motte Tilly	42
Chapitre 6 - Les demeures remarquables	
Le château	46
La chapellenie	47
Les presbytère	47
Chapitre 7 - Les femmes et les hommes qui ont fait l'histoire de la sauvegarde de l'église de La Motte Tilly	
L'abbé Joseph Marie Terray	50
La marquise de Maillé	55
Olivier de Rohan Chabot	56
Les Terray Aujourd'hui	56
L'abbé Pierre Mazué	57
Charles Pitt	60
Les associations	62
De « l'approvas » à la « valorisation du Patrimoine de la Motte Tilly »	62
Fin 2024, ou en sommes nous ?	63
Chapitre 8 - Le cahier de plans	64
Chapitre 9 - La sauvegarde du patrimoine	70
1 - Généralités	70
2 - Sauvegarde de l'église de la Motte Tilly par la commune	70
3- Opérations de sauvegarde opérées par les associations	74
Chapitre 10 - Une maquette pour la mémoire	70
Chapitre 11 - Une autre lecture de l'église	80
Chapitre 12 - L'église Vivante	84
Différentes publications	88
La Fondation du patrimoine	90
La Fondation pour la sauvegarde de l'Art Français	91
Remerciements et crédits photos	92
Annexes	89

SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE. DÉCRET DU 22 NOVEMBRE 1925

PRÉSIDENTS :
DUC DE TRÉVISE †
MARQUISE DE MAILLÉ †
GÉNÉRAL DE COSSÉ BRISSAC †
COMTE ÉDOUARD DE COSSÉ BRISSAC

Commune, Département et Région : LA MOTTE TILLY - AUBE - CHAMPAGNE-ARDENNE

Arrondissement et canton : III^{ème} circonscription - NOGENT SUR SEINE

Perception : NOGENT SUR SEINE

Diocèse : TROYES

Nombre d'habitants de la commune : 367

Numéro de téléphone et heures d'ouverture de la Mairie : 03.25.39.74.86
(Mardi : 14 h. à 17 h. - Vendredi : 8 h. à 18 h.)

Numéro de télécopie de la Mairie : 03.25.39.74.86

Nombre d'églises et chapelles sur la commune : 1 : SAINT PIERRE - SAINT PAUL

Hameau ou lieu dit où est situé l'édifice : LA MOTTE TILLY

Édifice et son vocable (à quel saint est-il dédié ?) : SAINT PIERRE - SAINT PAUL

Propriétaire : Commune de LA MOTTE TILLY

Existe-t-il une Association de sauvegarde ? : Mémoire de LA MOTTE TILLY

Maîtrise d'ouvrage (Commune, Association, Autres) : Commune de LA MOTTE TILLY

Maître d'œuvre : Architecte : Daniel REGNAULT
40, Avenue du Général de Gaulle - BP 4 - 10401 NOGENT SUR SEINE CEDEX

Édifice inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques (Date : 27/07/1962.)

Non inscrit (1) Tombeau de l'Abbé TERRAY

Utilisation actuelle : Cérémonies religieuses, visites (une personne de la Commune prend R.V. : Mme COMBOSCO)

Utilisation future : Cérémonies religieuses, visites

Lieu de résidence du curé ou desservant : NOGENT SUR SEINE

Mobilier classé Monument historique : Tombeau de l'Abbé TERRAY
inscrit à l'inventaire supplémentaire

État de conservation de l'édifice : très moyen, humide

État de la toiture : Charpente en mauvais état

Intérêt historique, archéologique, touristique de l'édifice : Journées du Patrimoine

Eglise située proche du Château de LA MOTTE TILLY
Chapelle abritant depuis 1780, les restes et le monument funéraire
de l'Abbé TERRAY, dernier contrôleur des finances du Roi LOUIS XV

T.S.V.P.

22, RUE DE DOUAI - 75009 PARIS Edition 1999
TÉLÉPHONE (1) 48 74 49 82 - TÉLÉCOPIE (1) 42 81 20 56

N° SIRET 784 621 682 00029 - APE 853 K

Historique sommaire : Eglise SAINT PIERRE & SAINT PAUL XVI^{ème} - XVIII^{ème} siècle
Edification de la première moitié du XVI^{ème} siècle sous FRANÇOIS 1^{ER}.
Transept et chœur Renaissance. Voutes ogives avec culs de lampes décorés de feuillage
Masques et têtes d'angelots. Clés pendantes ornées de boiseries XVIII^{ème} siècle
Nef XVIII^{ème} siècle. Retable XVII^{ème} siècle. Chapelle seigneuriale

Dates de :
- fondation XVI^{ème} siècle
- construction
- modification (2) XVIII^{ème} siècle

Cet édifice était autrefois :
abbatial, prieural, collégial, paroissial (1) dépendant de : du Château de LA MOTTE TILLY

Bibliographie : Nombreux ouvrages de divers auteurs

Plan et description sommaire : Joint au dossier en annexe

Dimensions de l'édifice :
Indiquer obligatoirement la longueur totale : 29.90 m ; largeur croisée et transept : 22.00 m
la longueur du chœur : 8.00 m

Indications des réparations urgentes, avec devis :

- préciser les ordres d'urgence, couverture, charpente, assainissement, humidité

- Constat des désordres touchant l'édifice et remèdes à y apporter.

Humidité des soubassements, brèches couverture, charpente clocher et pannes cassées

FINANCEMENT :

SUBVENTIONS diverses déjà obtenues et espérées :

- État DGE : 30 % confirmé par M. le Sous-Préfet
- Région
- Département Attente avis DRAC : escompté 20 %
- Autres subvention réserve parlementaire : 20 000 E (1^{ère} phase)

AIDE demandée à la Sauvegarde de l'Art Français : maximum

La Marquise DE MAILLE est à l'origine de la sauvegarde de l'Art Français
et avait laissé une somme importante pour la restauration des édifices
autour du Château de LA MOTTE TILLY (1972)

Date et Signature du Maire

ou du propriétaire : 26 Avril 2007

(1) rayer les mentions inutiles

(2) dans la mesure où l'on peut préciser

Troyes, le 25 octobre 2014

Monsieur le Maire de
10400 LA MOTTE-TILLY

Monsieur le Maire,

Etant Président des amis du château de la MOTTE-TILLY de 1986 jusqu'au début de cette année je me suis occupé aussi de la restauration de l'église de votre village pendant au moins quinze ans ayant obtenu de cette association nationale une subvention conséquente pour participer aux travaux de restauration de ce monument qui, comme toutes les églises de France, appartient à la Commune depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, tout comme la Mairie, l'Ecole et le Monument aux Morts de 14-18. Je dis bien ^{loi de 1905} entretien courant et, si nécessaire, restauration de tout ou partie du bâtiment.

La toiture a été refaite, il reste quelques travaux de restauration encore mais j'apprends que, malgré le dossier prêt par Monsieur REGNAULT, architecte, le Conseil que vous présidez aurait décidé d'arrêter la fin de ces travaux. Je peux vous dire que le Président de cette association, petit neveu de la marquise de MAILLE fut très disposé pour aider une première fois à la restauration de cette église mais il sera sûrement furieux quand il apprendra que tout s'arrête. C'est dommage.

J'espère que vous-même et votre Conseil pourrez réviser votre décision.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

François CARTAULT, correspondant Aube de cette association,
21 rue Paul Dubois, 10000 TROYES, tél. : 03.25.73.13.48

22, rue de Douai - 75009 Paris

Tél. : 01 48 74 49 82 - Fax. : 01 48 74 98 91 - www.sauvegardeartfrancais.fr - contact@sauvegardeartfrancais.fr

Statut d'association déclarée le 27 novembre 1975 - N°siret 784 621 682 00029 - APE 8899B

FRANÇOIS CARTAULT
EXPERT IMMOBILIER HONORAIRE
PRÈS LA COUR D'APPEL DE RENNES
21 RUE PAUL DUBOIS
10000 TROYES
TÉLÉPHONE : 03 25 73 13 48

Troyes, le 25 octobre 2014

Monsieur,
Je vous adresse sous ce pli la copie de la lettre que j'envoie par ce même courrier au nouveau Maire de la MOTTE-TILLY, copie aussi à François BAROIN et Gérard ANCELIN.

C'est vraiment dommage quand il y avait tout pour faire d'arrêter la suite des travaux.

On en voit sur terre...J'ai l'exemple de RIGNY-JE-PERON où tout étant d'accord, les interventions accordées, une nouvelle équipe a dit "non" et tout s'est arrêté !

L'affaire a été reprise avec le nouveau Maire qui d'ailleurs vient d'être réélu par 6 voix contre 5 au Conseil et toute la toiture vient d'être refaite, je m'occupe de l'orgue maintenant, il faut être patient et tenace aussi.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

De : Jean-Marie Hubert <jmhubert@spat.fr>
Objet : Projet de texte
Date : 11 mars 2012 10:36:57 HNEC
A : AUCOUTURIER Claude <philippe.luchaux@wanadoo.fr>

Cher Claude

Voici le projet de texte,

JM

Cher Dominique,

Pour fixer les idées, voici ce que j'ai retenu de notre réunion à la Mairie :

Montant de la phase 1 des travaux : 178 Ke

Qui pourrait être couvert par les subventions suivantes :

DRAC : 35 Ke

Réserve Parlementaire (François BAROIN) : 20 Ke

Région : 26 Ke

Conseil Général : 61,7 Ke

Soit un total de 142,7 Ke

A côté il faudra ajouter la Sauvegarde de l'Art Français, ce qui n'est pas loin de couvrir, si mes calculs sont bons, les fonds de la 1^{ère} tranche.

Le recours aux caisses de la commune serait donc modeste.

La venue à la CEMEX devrait rapporter 140Ke, ce qui ajouté aux 50Ke de l'association Foncière de rattachement fait 220 ke, ce qui permettrait à la fois d'allouer un bon budget aux routes et donc de satisfaire la partie du Conseil qui est moyennement favorable à l'église.

Il faut aussi leur rappeler que l'emprunt de 120 ke destiné à sauver l'église était passé dans les routes, et que cela fait une raison supplémentaire d'y donner droit.

J'espère que ces arguments suffiront à convaincre Alain LEGOUX.

Bien amicalement

Jean-Marie

PS : Claude (En copie de ce mail), peux tu solliciter Franck afin qu'il prenne contact avec Madeline la Maire de Soligny afin de prendre des informations utiles sur la récente rénovation de leur église (Subventions, corps de métiers, budget, etc...)



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE



Direction régionale
des affaires culturelles
**Champagne-
Ardenne**

Affaire suivie par : Frédéric Muriene
36 61
Poste :
Références : CRMH/FM/NA n° 0 3740

Châlons-en-Champagne, le - 2 NOV. 2001

Monsieur le Maire,

3, Faubourg St-Antoine
51037 Châlons-en-Champagne cedex

Téléphone 03 26 70 36 50
Télexcopie 03 26 70 43 71

drac.champagne-ardenne
@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr/
champagne-ardenne

Votre demande de subvention concernant la première phase de restauration comprenant la dépose pour étude du tombeau de l'Abbé Terray, classé parmi les monuments historiques, a été retenue au titre du programme 2001, lors de la Conférence Administrative Régionale du 3 octobre 2001.

L'Etat, ministère de Culture et de la Communication, participe à hauteur de 50 % sur le montant TTC de ces travaux évalués à 29 721 francs, soit 14 860,50 francs.

Vous trouverez ci-joint la convention relative à cette opération, que je vous remercie de bien vouloir me retourner dûment signée à la Direction régionale des affaires culturelles, 3 Faubourg St-Antoine, 51037 Châlons-en-Champagne cedex.

Le service régional des monuments historiques reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez connaître.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération très distinguée.

M. Dominique Cartier
Maire de la Motte Tilly
Mairie
2 rue de la Mairie
10400 La Motte Tilly

Le Directeur régional
des affaires culturelles

Georges Poulh

08 NOV 2001

Vu et transmis le
Le Préfet.

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale,


Christine FOURIER

Sous-couvert de M. le Préfet de l'Aube

Copies :

Secrétariat général pour les affaires régionales

Mme la Sous-Préfète de Nogent-sur-Seine

M. De La Selle, Conservateur des antiquités et objets d'art de l'Aube

SIVOM A LA CARTE DE TRAINEL

(10400)

COMMUNE DE LA MOTTE TILLY

RESTAURATION DE L'EGLISE
ST PIERRE & ST PAUL



DIAGNOSTIC AVANT PROJET

MARS 2006

Dossier N° 1378/03

Atelier d'Architecture & d'Urbanisme

Daniel REGNAULT

Agence architecturale - Dessin et Plans de Architecture - Plans 3D et Color 3D par le Béton

Sébastien DA ROSA

Architecte DPLG - Dessin 3D et 3D par le Béton



40, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - BP4

10401 NOGENT SUR SEINE CEDEX

TEL: 0320308434 FAX: 0320308109

E-MAIL: rneu.seri@wanadoo.fr

Cette étude fait 55 pages, comprends les devis complets et peut-être consulté à notre association



SIVOM A LA CARTE DE TRAINEL
COMMUNE DE LA MOTTE TILLY
10400

RESTAURATION DE L'EGLISE
ST PIERRE et ST PAUL

VUE EN PLAN

Atelier d'Architecture & d'Urbanisme

Daniel REGNAULT

Agréé en Architecture - Inscrit à l'Ordre des Architectes - Expert Judiciaire

Sébastien DA ROSA

Architecte epig

40, Av Gal De Gaulle - BP 4
10401 NOGENT SUR SEINE CEDEX
Tel: 03.25.39.84.34 Fax: 03.25.39.81.55
E-Mail: REGNAULT.daniel@wanadoo.fr



Etat Actuel

02

ECHELLE
1/50

DATE
Déc.2004

DOSSIER
1378/03

DESSIN
Ch

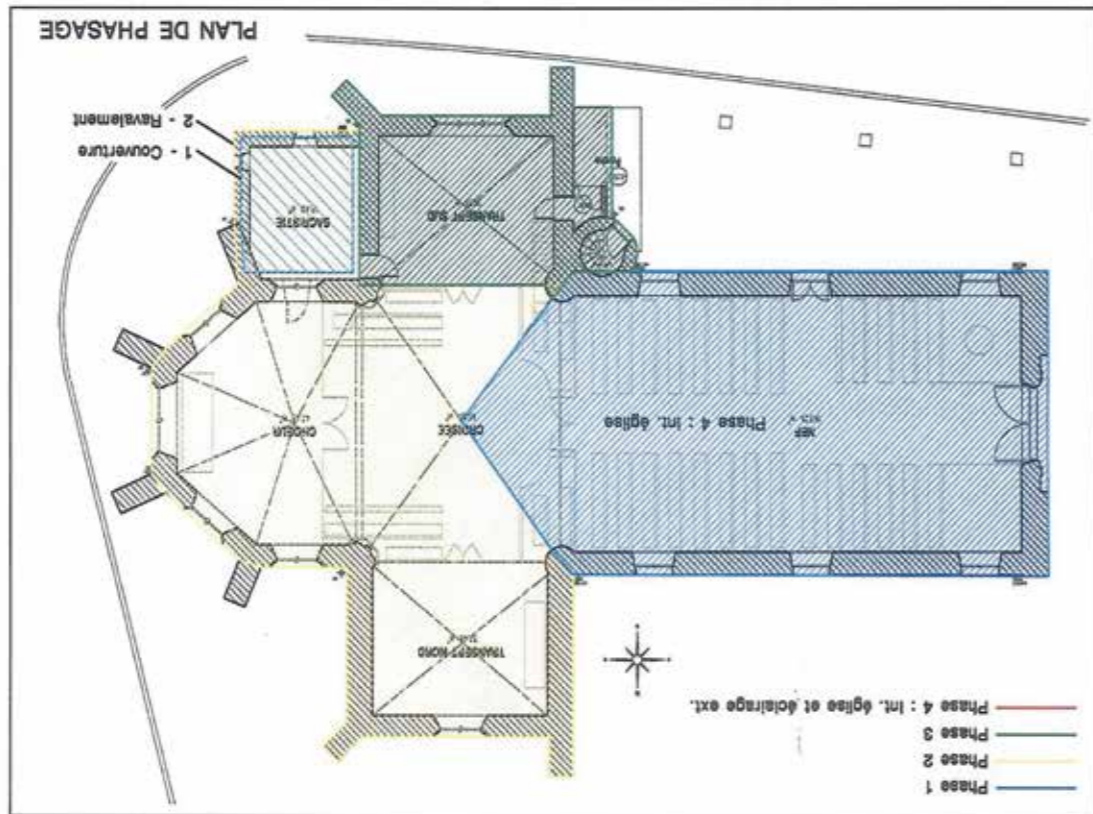
SOMMAIRE

- I - RAPPEL DE L'ESTIMATION INITIALE DE L'OPERATION
- II - REPARTITION DE L'ESTIMATION PAR PHASE
- III - PLAN DE PHASAGE

I - RAPPEL DE L'ESTIMATION INITIALE DE L'OPERATION

Mars 2006 (hors phase diagnostic)	Travaux HT	Honoraires HT Architecte	Frais annexes HT	Total HT
Phase 1 : Assistance	61 200,00 €	7 000,00 €	7 600,00 €	75 800,00 €
Phase 2 : NEF	121 640,00 €	14 300,00 €	15 500,00 €	151 440,00 €
Phase 3 : Clocher, transept, entrée	218 260,00 €	26 400,00 €	28 600,00 €	273 260,00 €
Phase 4 : Réfection chœur et sacristie	47 600,00 €	5 900,00 €	6 500,00 €	60 000,00 €
Phase 5 : Travaux intérieurs (voûte, lambris, etc.)	183 990,00 €	23 600,00 €	25 800,00 €	233 390,00 €
Total HT	637 770,00 €	77 200,00 €	83 800,00 €	793 770,00 €
Acquisition travaux : Juin 2002 = 18,5 % HT Mars 2006	750 000,00 €	82 500,00 €	97 500,00 €	930 000,00 €

III - PLAN DE PHASAGE



SARLANA.U. - D. Fèvre - J.L. Guécher

(15/10/72)

II - REPARTITION DE L'ESTIMATION PAR PHASE

Travaux HT	Honoraires HT Architecte	Frais annexes HT	Total HT
147 751,00 €	16 310,00 €	17 939,00 €	182 000,00 €
180 000,00 €	19 800,00 €	23 200,00 €	223 000,00 €
180 000,00 €	19 800,00 €	24 200,00 €	224 000,00 €

Phase 1 : (engagés) Réfection de la nef Couverture sacrifiée Lot 1 - maçonnerie : 69 357,00 € Lot 2 - couverture : 68 498,00 € Lot 3 - menuis ext. : 9 896,00 €	Phase 2 : Réfection du clocher, Touraille et porche Lot 1 - maçonnerie revêtement ext. : 47 000,00 € Lot 2 - charpente : 55 000,00 € Lot 3 - couverture : 50 000,00 € Lot 4 - rénovation clocher cadran : 18 000,00 € Lot 5 - paratonnerre : 10 000,00 €	Phase 3 : Réfection croisée, Transept, chœur Lot 1 - maçonnerie : 85 000,00 € Lot 2 - charpente : 20 000,00 € Lot 3 - couverture : 25 000,00 €	Phase 4 : Travaux int. & électricité Nef : 28 000,00 € - sols : 45 000,00 € 73 000,00 € Transept et croisée : - murs et voûte : 26 000,00 € - sols : 17 000,00 € - lambris : 60 000,00 € 103 000,00 € Chœur et sacristie : - murs et voûte : 13 000,00 € - sols : 7 000,00 € 20 000,00 € Exceller combles : 13 000,00 € Électricité intérieure : 11 000,00 € Éclairage extérieur : 21 000,00 €
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

243 000,00 € 27 000,00 € 31 000,00 € 301 000,00 €

COUT TOTAL DE LA DEPENSE ENVISAGEE HT 930 000,00 €

Estimation APD
Tolérance ± 8 %
(sous réserve des marchés d'entreprises)
Base conditions économiques : Octobre 2012.

Dressé par les Architectes soussignés,
à NOGENT SUR SEINE, le 15 Octobre 2012

SARLANA.U.
SARLANA.U.

(15/10/72)

SARLANA.U. - D. Fèvre - J.L. Guécher

La croisade de l'abbé Mazuet

« UNE centrale nucléaire à la Motte-Tilly ! Vous m'entendez : pas question ! Jamais ! » L'abbé Mazuet raccroche le combiné, rouge de colère et traverse l'entrée du presbytère de son pas déhanché. Assis dans le salon qui accueillait autrefois les amours passagères de Louis XV, il réfléchit. Nerveusement. Ses mains se nouent et se dénouent sur sa robe noire : il imagine de hautes tours crachant fumées et vapeurs à l'horizon du château de feu la marquise de Maillé, son amie. « Diabolique ! Sacrilège ! »

Ce dimanche de janvier 1975 s'annonçait pourtant aussi routinier que les autres : la messe dite « en latin » selon le rite de Saint Pie V — qu'il se refuse à abandonner le sermon ensuite, contre les tentations du siècle. Depuis dix-sept ans, rien ne change... Mais ce coup de fil du maire de Courceroy, un village voisin, vient d'en faire un contestataire nouveau genre : un contestataire en soutane.

Car l'abbé Mazuet n'est pas un banal curé de campagne et sa paroisse de la Motte-Tilly n'est pas non plus un village comme les autres. Juriste, docteur en théologie, intellectuel passionné par sa recherche sur la « foi existentielle », royaliste et anti-républicain par conviction, il s'ennuie ici, à deux lieues de la sous-préfecture bourgeoise de Nogent-sur-Seine.

Il faut reconnaître qu'à La Motte-Tilly la propreté et le calme tiennent lieu d'aventure : les rues sont nettes, sans trottoir ni voitures, les résidences secondaires n'offrent au regard que leurs volets clos et dans les cours des fermes, il n'y a pas âme qui vive. D'ailleurs, depuis que la marquise de Maillé est morte l'abbé Mazuet disparaît à Paris trois jours par semaine.

Autrefois il avait table et porte ouvertes dans le magnifique château classé (aujourd'hui propriété de la Caisse des monuments historiques), participait aux soirées mondaines et littéraires que donnait la marquise. Il en était le confident, le directeur de conscience. Bref, au château, il était chez lui, comme Saint-Simon à la cour du roi Soleil. Attaché à « cette auguste demeure » qu'il a si souvent fréquentée, il ne peut souffrir qu'on vienne en dénaturer le site. C'est décidé : il se battra.

Immédiatement il ameuté ses amis, met en branle l'état-major des Beaux-Arts. Se souvenant qu'il n'y a pas si longtemps il a salué Mme Giscard d'Estaing au château de Breteuil lors d'une réception des « Vieilles maisons de France », le bon Père prend l'initiative de l'informer des périls qui guettent la Motte-Tilly. Le 17 juin 1975, il est à la tête de la jacquerie anti-nucléaire qui barre la route aux prospecteurs d'E.D.F. venus opérer des sondages. Peu à peu l'abbé Mazuet organise la bataille.

Dans la bataille

Avec un de ses amis, M. Claude Aucouturier, un industriel qui possède le moulin de Chiennat à Gumery — « une vraie demeure du Grand Meaulnes », dit-il — il fonde l'Association pour la sauvegarde de la vallée de la Seine (Aprovas) et finalement obtient presque gain de



L'abbé Mazuet

A la tête de la « jacquerie » contre l'atome

contre la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine

cause. Devant le veto des Beaux-Arts, l'E.D.F. renonce au site de la Motte-Tilly... mais pas à la centrale nucléaire. De telle sorte que pour l'abbé le combat continue. Il gagne même Nogent, jusqu'à diviser la petite ville (5.000 habitants) en deux : les « pour » et les « contre ». C'est qu'E.D.F. envisage alors d'implanter la centrale la plus puissante d'Europe aux portes mêmes de la cité.

A Liours, très précisément : un hameau de trois grosses fermes battues par les vents, abandonnées aux corbeaux au milieu des marécages et des peupleraies. Un paysage à la Hitchcock, ingrat, sans âme, sans vie, qui intéresse particulièrement E.D.F. parce que l'endroit est bordé par la Seine et la voie ferrée Paris-Bâle.

Pétition des épouses

Alors sous la bénédiction de l'abbé, les épouses des premiers membres de l'Aprovas font du prosélytisme de porte

en porte. Elles recueillent des adhésions nouvelles et surtout lancent une pétition qui rassemble 1.600 signatures (sur 2.200 électeurs) contre la centrale de Nogent. Un peu partout l'Aprovas provoque des réunions publiques. Elle s'adjoint l'aide de scientifiques dont le professeur Pierre Samuel, et ferraille à coups d'articles de presse avec le maire de Nogent, M. Marcel Guillot — un chirurgien-dentiste plutôt modéré — qu'elle accuse d'être de connivence avec l'E.D.F. Elle le contraint même à fixer à l'ordre du jour du conseil municipal le dossier « Centrale nucléaire ».

Résultat : onze édiles se prononcent contre, neuf demandent un complément d'enquête, et deux s'abstiennent. L'artillerie de l'Aprovas tient alors bien la situation en main, mais l'infanterie commet une bavure.

Le 11 novembre, à l'entrée du cimetière, devant les anciens combattants, une passionaria déploie une énorme banderole « Non à la centrale nucléaire ». Scandale dans la ville ! En bon tacticien le maire exploite l'incident. Il dicte immédiatement un article vengeur à la presse locale : « Vous, Nogentais, membres de cette association, comment jugez-vous le grave affront fait hier à vos morts, écrit-il. Mais le fer ne porte pas l'estocade jusque dans les rangs des troupes de l'abbé, qui a pris soin dès l'origine du mouvement d'écartier les « chevelus » venus des villes alentour. « Nous voulons rester crédibles, affirme-t-il, car notre combat est sérieux. Il faut que les hommes comprennent que la puissance nucléaire les dépasse et qu'ils doivent y renoncer ! »

Mais E.D.F. n'est pas décidée à céder. Mieux, elle contre-attaque : hier elle a ouvert un bureau d'information en plein centre de Nogent où trône une immense maquette de la centrale nucléaire...

Jean-Michel Petraru.

Le Journal du Dimanche
le 25-1-76

NOGENT-SUR-SEINE

Hugues FADIN
26, route de Troyes
Tél. 23-87-89

Nucléaire : l'A.PRO.V.A.S. veut protéger la vallée de la Seine

Le public nogentais assistait à une réunion d'information sur le thème Energie nucléaire et environnement, organisée par l'A.PRO.V.A.S. (Association pour la Protection des sites de la Vallée de la Seine).

On sait que, depuis le début de l'année, le projet d'implantation d'une centrale nucléaire a ému ceux pour qui l'intégrité de la vallée de la Seine et sa vocation agricole est un bien précieux.

Diverses réunions d'information se sont tenues dans plusieurs communes du Nogentais au cours du mois de juin et des manifestations, auxquelles participaient les habitants de la commune de Courceroy et des communes limitrophes, ont eu pour but d'empêcher les travaux que devait entreprendre E.D.F.

C'est pour donner un caractère plus officiel à ce mouvement de refus que plusieurs habitants du Nogentais ont créé l'Association pour la Protection des sites de la Vallée de la Seine : A.PRO.V.A.S. qui bénéficie du patronage d'honneur de plusieurs maires.

La réunion d'information qui s'est tenue au Théâtre de Nogent, était la première action de cette Association qui s'est donné pour but de protéger la Vallée de la Seine dans les départements de l'Aube et de la Seine-et-Marne, et qui utilisera tous les moyens en son pouvoir pour faire échouer le projet d'implantation d'une centrale nucléaire.

Le programme des actions futures est très vaste. Les responsables veulent d'abord informer les habitants de la région, en donnant à cette information la forme d'un dialogue contradictoire comme cela est de règle aux Etats-Unis, où partisans et opposants s'affrontent devant un jury après avoir prêté serment, selon la fameuse procédure des « hearings ». Pour que de tels dialogues aient lieu, une demande écrite a été transmise à M. Honnet, député, lors de son passage à Courceroy le samedi 5 juillet. Comme il l'a déjà fait savoir, M. Guillot, maire de Nogent, est partisan de cette forme d'information et il est souhaité que les Pouvoirs Publics acceptent d'organiser, dès les premiers jours de septembre, des réunions auxquelles participeraient conjointement un représentant de l'E.D.F. — partisan des centrales — et un opposant qui serait un scientifique compétent mandaté par l'Association.

Une deuxième forme d'action engagée par l'A.PRO.V.A.S. consiste à recueillir les signatures des personnes opposées à l'installation de la centrale nucléaire. Enfin, l'A.PRO.V.A.S. prend auprès des Autorités responsables, les contacts qui lui paraissent utiles. Le Président de l'A.PRO.

V.A.S. a été reçu récemment par M. Malecot, président de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et par M. Sausay, Chef de Cabinet du Président de la République.



Vendredi 4 juillet

Énergie nucléaire et environnement AU THÉÂTRE MUNICIPAL DE NOGENT-SUR-SEINE



Le bureau, lors de la réunion au théâtre de Nogent-sur-Seine.

Le vendredi 4 juillet, le public nogentais assistait à une réunion d'information sur le thème Energie nucléaire et Environnement, organisée par l'A.PRO.V.A.S. (Association pour la protection des sites de la vallée de la Seine).

On sait que, depuis le début de l'année, le projet d'implantation d'une centrale nucléaire a ému ceux pour qui l'intégrité de la vallée de la Seine et sa vocation agricole est un bien précieux.

Diverses réunions d'information se sont tenues dans plusieurs communes du Nogentais au cours du mois de juin et des manifestations spontanées, auxquelles participaient principalement les habitants de la commune de Courceroy et des communes limitrophes, ont eu pour but d'empêcher les travaux que devait entreprendre E.D.F.

C'est pour donner un caractère plus officiel à ce mouvement de refus que plusieurs habitants du Nogentais ont créé l'Association pour la protection des sites de la vallée de la Seine : A.PRO.V.A.S. qui bénéficie du patronage d'honneur de plusieurs maires.

La réunion d'information du 4 juillet, qui s'est tenue au théâtre de Nogent, était la première action de cette association qui s'est donnée pour but de protéger la vallée de la Seine dans les départements de l'Aube et de la Seine-et-Marne, et qui utilisera tous les moyens en son pouvoir pour faire échouer le projet d'implantation d'une centrale nucléaire.

Le programme des actions futures est très vaste. Il faut tout d'abord informer les habitants de la région, en donnant à cette information la forme d'un dialogue contradictoire comme cela

est de règle aux Etats-Unis, où partisans et opposants s'affrontent devant un jury après avoir prêté serment, selon la fameuse procédure des « hearings ».

Jusqu'à présent, E.D.F. refuse ces dialogues, mais une demande écrite a été transmise à M. Honnet, député, lors de son passage à Courceroy le samedi 5 juillet. Comme il l'a fait savoir lors de son interview à la presse (parue le 30 juin), M. Guillot, maire de Nogent, est partisan de cette forme d'information et il serait donc très souhaitable que les pouvoirs publics acceptent d'organiser, dès les premiers jours de septembre, des réunions auxquelles participeraient conjointement un représentant de l'E.D.F. — partisan des centrales — et un opposant qui serait un scientifique compétent mandaté par l'association.

A ce stade préliminaire, il est indispensable que chacun prenne soin de réunir une information précise, objective et complète, pour l'examiner dans un esprit de grande rigueur.

Une deuxième forme d'action engagée par l'A.PRO.V.A.S. consiste à recueillir les signatures des personnes opposées à l'installation de la centrale nucléaire. Si un grand nombre de signatures peuvent être rassemblées, les pouvoirs publics hésiteront avant d'imposer leur décision.

Enfin, l'A.PRO.V.A.S. prend auprès des autorités responsables les contacts qui lui paraissent utiles. Le président de l'A.PRO.V.A.S. a été reçu récemment par M. Malecot, président de la Caisse nationale des Monuments historiques et par M. Sausay, chef de cabinet du président de la République.

Dès les premiers jours de septembre, les événements vont sans doute se précipiter et l'A.PRO.V.A.S. sera prête à engager la lutte pour la défense de la vallée de la Seine, en liaison amicale avec les autres organisations qui poursuivront les mêmes buts.

TSVP

